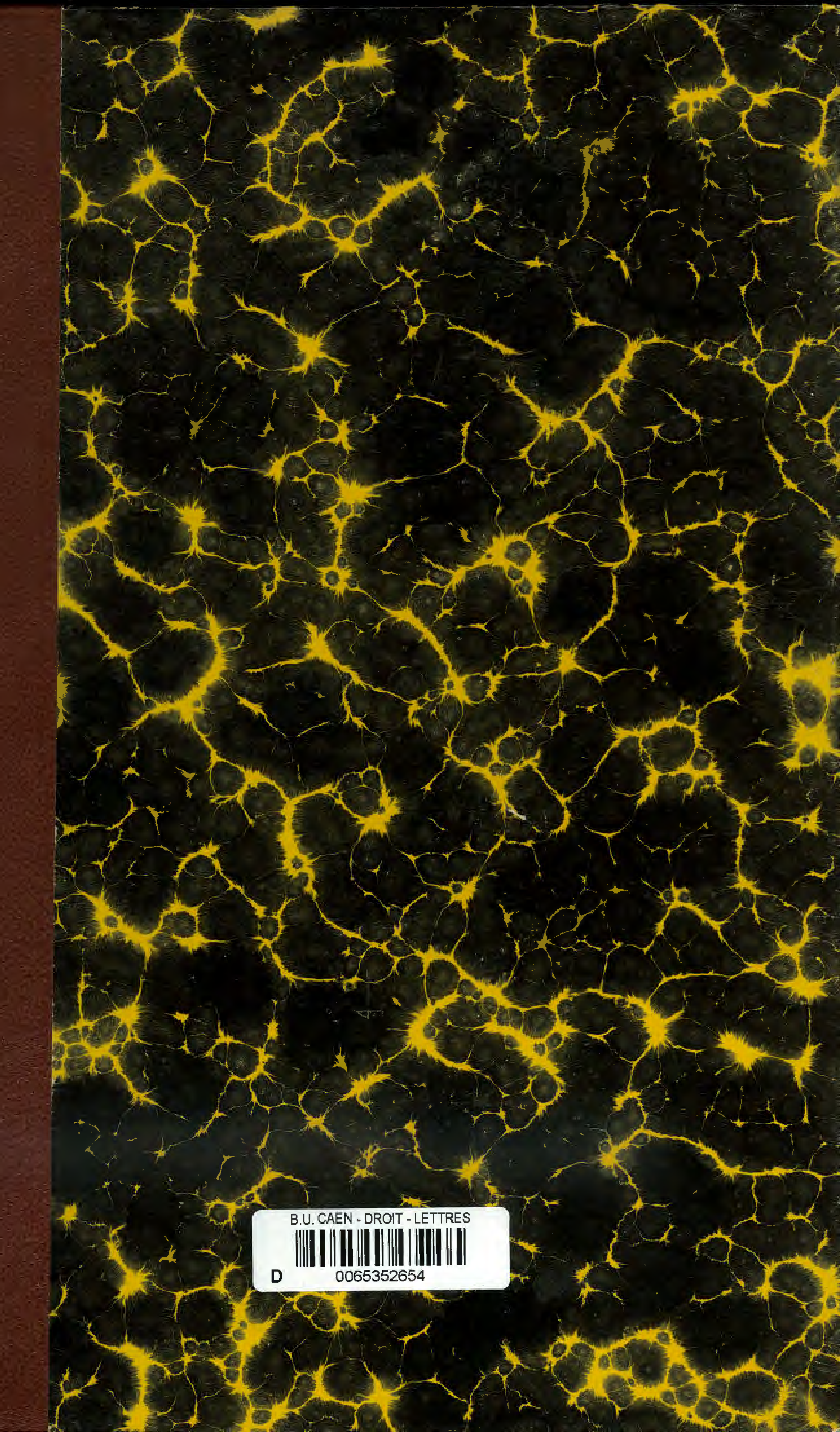
7155

I.F.A.O. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES - XVII

J. LECLANT - SACERDOCES ET SANCTUAIRES ÉGYPTIENS



ENQUÊTES
SUR LES SACERDOCES
ET LES SANCTUAIRES ÉGYPTIENS
À L'ÉPOQUE DITE « ÉTHIOPIENNE »
(XXVe DYNASTIE)



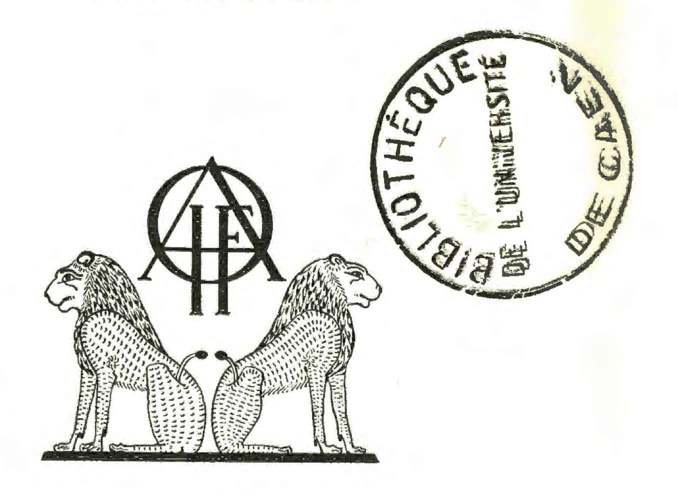
INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XVII

COLLECTION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE JEAN SAINTE FARE GARNOT

ENQUÊTES
SUR LES SACERDOCES
ET LES SANCTUAIRES ÉGYPTIENS
À L'ÉPOQUE DITE « ÉTHIOPIENNE »
(*XXVe DYNASTIE*)

PAR

JEAN LECLANT



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMLIV

Sur l'avis de M. J. Sainte Fare Garnot, directeur d'études, et de MM. H. Jeanmaire et J. Nougayrol, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. Jean Leclant le titre d'*Élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études* (V[e] *Section, Sciences religieuses*).

Paris, le 22 mars 1953.

Le Directeur d'études,
Signé : J. Sainte Fare Garnot.

Les Commissaires responsables,
Signé : H. Jeanmaire,
J. Nougayrol.

À mon Maître
GUSTAVE LEFEBVRE
En témoignage d'affectueux respect
et de très profonde gratitude.

INTRODUCTION

Les enquêtes ici présentées, relatives aux sacerdoces et aux sanctuaires égyptiens de l'époque dite *éthiopienne* [1], s'inscrivent dans le cadre plus général d'une recherche sur les sources de l'histoire religieuse de la XXV[e] dynastie égyptienne.

Groupant les monuments et les textes des pharaons « kouchites » [2] et des princesses ayant exercé les fonctions sacerdotales de « Divines Adoratrices » d'Amon, en vue d'une publication d'ensemble, il nous est apparu bientôt que l'on ne saurait, en bonne méthode, s'en tenir aux documents d'origine royale et qu'il était nécessaire de recenser et d'étudier également les documents *privés* de la même période; les premiers sont ainsi replacés dans un contexte plus général, dont ils sont inséparables. En particulier, on ne peut espérer approfondir l'histoire des sacerdoces de cette époque (celui des « Divines Adoratrices », princesses de sang royal, par définition, étant de beaucoup le plus important) ni celle des « dévotions » à tel ou tel dieu, sans recueillir d'abord tous les documents relatifs aux membres des divers clergés, si minimes ou dépouillés d'intérêt proprement esthétique soient-ils, quelque fastidieux qu'en puisse apparaître à première vue l'examen.

(1) La XXV[e] dynastie de Manéthon, qui ne comprend pas le conquérant Piankhy, est constituée par Chabaka 715-701 (au plus tôt), Chabataka 701 (au plus tôt)-689, Taharqa 689-664, et enfin Tanoutamon (pour ces dates approximatives, mais très probables, cf. *B.I.F.A.O.*, LI [1952], p. 27).

(2) On s'est élevé à plusieurs reprises contre l'appellation traditionnelle — amphibologique, il faut l'avouer — d'« Ethiopiens » attribuée à ces Pharaons venus du Sud, de la région de la IV[e] cataracte (cf. en particulier Dows Dunham, *A. J. A.*, L [1946], p. 380 ; A. J. Arkell, *J.E.A.*, XXXVII [1951], p. 115). En effet, si la tradition classique considère comme Ethiopie tous les pays situés au delà de l'Egypte, le sens actuel s'est trouvé restreint à l'Empire du Roi des Rois, pour lequel le nom d'Abyssinie se trouve désormais délaissé. On a proposé de les désigner comme les souverains de *Kush* : ce nom est celui du Soudan du Nord dans les textes hiéroglyphiques (*Kꜣš*) et de la Haute-Vallée du Nil dans la Bible.

En procédant à des relevés sur les monuments égyptiens accessibles *in situ* ou récemment exhumés par les fouilles entreprises dans la vallée du Nil, notamment celles de Karnak-Nord (Institut français d'Archéologie Orientale du Caire), à l'occasion d'autre part de recherches faites dans les collections de plusieurs musées, nous avons étendu notre information au delà des monuments mentionnant les Pharaons ou les « Divines Adoratrices ». Nous nous sommes efforcé d'apprendre à connaître l'entourage de ces grands personnages et ceci nous a permis de constituer des dossiers relatifs à des prêtres, à des sanctuaires, à des cultes [1].

A côté de quelques très rares monuments bien connus par des monographies ou des études antérieures, nous avons été amené à nous intéresser à certains autres qui n'avaient été que signalés, à la rigueur décrits, mais de façon superficielle. Nous avons eu surtout la chance d'en découvrir bon nombre d'autres, donc inédits.

L'analyse détaillée de chacun de ces documents — ou groupes de documents — classés par dossier concernant, soit les personnes, soit les lieux ou les cultes, nous a conduit à leur consacrer de petites monographies, dont nous présentons ici une sélection. Bien des problèmes de détail ont dû être abordés afin de tenter d'éclairer la date, le sens, la portée de chacune de nos sources.

Certes, il ne s'agit encore que de *membra disjecta,* de contributions partielles à la connaissance de l'histoire des cultes sous la XXVe dynastie, mais, dans l'état actuel de la documentation, il serait prématuré de prétendre brosser un tableau d'ensemble du clergé et des cultes égyptiens de l'époque « éthiopienne » [2]; tout au plus pourrions-nous établir un répertoire, qui

(1) Notre perspective est donc assez différente de celle des précieuses études de G. Legrain, menées surtout dans une intention de généalogie et de chronologie («Dossiers» et «Recherches» dont la bibliographie détaillée est donnée dans Ida A. Pratt, *Ancient Egypt* [New York, 1925], p. 203).

(2) Un essai rapide de groupement et de présentation des principaux documents disponibles a été tenté par Helene von Zeissl, *Aethiopen und Assyrer in Aegypten* (*Aegyptologische Forschungen,* vol. 14, Glückstadt-Hamburg 1944). A noter en particulier les chapitres vii (*Fürsten, Hohepriester und Beamte,* p. 51-62), viii (*Gottesgemählinnen und Königinnen,* p. 63-74, avec étude du personnel des « Divines Adoratrices »). Rappelons que, sur les « Divines Adoratrices » elles-mêmes, il existe un travail d'ensemble, mais sommaire, dû à C.-E. Sander-Hansen, *Das Gottesweib des Amun,* Copenhague 1940 (*Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, Historisk-filologiske Skrifter,* Bind I, nr. I); voir aussi J. Sainte Fare Garnot, *Religions égyptiennes antiques, Bibliographie analytique,* 1939-1943, Paris 1952, p. 246-247.

ferait apparaître le disparate et les lacunes immenses de notre information. Pour ne prendre que l'exemple d'un clergé majeur, celui d'Amon thébain, songeons que pour une période de plus d'un demi-siècle (approximativement de 715 à 656), nous ne connaissons que deux grands-prêtres (ou : « premiers prophètes », d'après l'expression grecque correspondant au titre égyptien *ḥm nṯr tpy n 'Imn*) [1] : Harmakhis [2] et Horkheb [3]. Encore ce dernier n'est-il pour nous qu'un nom; nous comprenons seulement, par la place qui lui est assignée dans une nomenclature, que la charge, suprême jadis, de grand-prêtre d'Amon était alors pratiquement déchue, et avait perdu toute importance; elle sera d'ailleurs bientôt « absorbée » par les « Divines Adoratrices » Nitocris [4], puis Ankhnesneferibrê [5]. Comme deuxième prêtre d'Amon (« second prophète ») on ne peut citer que Neschoutefnout, fils de Taharqa [6]. En revanche, la fonction de quatrième prêtre d'Amon (« quatrième prophète ») apparaît beaucoup plus souvent [7], grâce à deux de ses titulaires dont le rôle fut considérable, Montouemhat et son fils Nsiptah, « princes de la ville », c'est-à-dire en fait les principaux personnages de la région thébaine, où résidaient d'autre part les Divines Adoratrices.

Les enquêtes dont nous présentons ici les résultats concernent de bien moindres personnages. Peut-être en raison même de leurs origines —

(1) Sur l'équivalence *ḥm nṯr* = προφήτης, cf. F. Daumas. *Les moyens d'expression,* p. 181, et Gardiner, *Onomastica,* I, p. 30*.

(2) Caire 42204 (G. Legrain, *C.G.C.* III, p. 12-13); Caire *J.E.* 49157 (G. Lefebvre, *A.S.A.E.,* XXV [1925], p. 25-33). Harmakhis était fils de Chabaka.

(3) Stèle de l'adoption de Nitocris, l. 22 (G. Legrain, *Z.Ä.S.,* XXXV [1897], p. 18).

(4) et (5) H. von Zeissl, *Aethiopen und Assyrer,* p. 56-57; H. Kees, *Priestertum,* p. 267.

(6) Caire 42203 (G. Legrain, *C.G.C.* III, p. 11-14 et pl. VI); cf. H. Kees, *Priestertum,* p. 276 et 318; il convient de noter l'absence de titulaire de cette fonction dans la Stèle de l'adoption de Nitocris.

(7) H. Kees, *Priestertum,* p. 321. Dans l'état actuel de la documentation, il reste cependant difficile de « situer » un autre « quatrième prophète d'Amon » (Karabiskeñ/Kelbasken), dont la tombe n° 391 (= P.M., *T.B.,* I, p. 197, *tt;* située à côté du n° 223, à l'intérieur de la maison de Umm Hassan Awad) indique les titres de , ; l'étude de son nom (avec les éléments *k3r* et *skn*) manifeste évidemment une origine éthiopienne (S. Sauneron et J. Yoyotte, *B.I.F.A.O.,* L [1952], p. 201, n. 5).

modestes — et du caractère subalterne de leurs fonctions, risqueraient-ils de nous faire pénétrer dans un domaine et de nous révéler un type d'expérience religieuse plus riches et moins connus. En tout cas, les pièces de leur dossier sont pour la plupart inédites. Les unes ont été recueillies par nous-même, durant les saisons de fouilles et les enquêtes menées en Haute-Égypte; d'autres ont été rassemblées au cours de recherches faites dans les collections archéologiques d'Égypte et d'Europe. L'accomplissement de cette tâche a été facilitée par l'amitié libérale de nos collègues Clément Robichon et Paul Barguet, au chantier de fouilles de Karnak-Nord, de MM. Zakaria Goneim, inspecteur en chef des Antiquités égyptiennes de Haute-Égypte, H. Chevrier, directeur des travaux de Karnak, Abbas Bayoumi et Maurice Raphaël, conservateur en chef et conservateur du Musée du Caire, de MM. Bernard V. Bothmer, assistant de la section égyptienne du Museum of Fine Arts de Boston (États-Unis), I. E. S. Edwards, conservateur du département égyptien du British Museum (Londres), J. Vandier et M[me] Ch. Desroches-Noblecourt, conservateur en chef et conservateur du département égyptien du Musée du Louvre, du professeur Jaroslav Černy d'Oxford (alors à Londres) et du Docteur H. W. Müller, de Munich; de notre collègue Jean Yoyotte et de notre maître J. Sainte Fare Garnot, qui a mis à notre disposition la documentation du Centre Wladimir Golénischeff. Tous ont bien voulu nous communiquer des photographies et des copies de textes; ils nous ont aussi fourni maintes indications utiles; qu'ils nous permettent de leur adresser ici nos meilleurs remerciements. Notre profonde gratitude s'adresse enfin à MM. G. Lefebvre et P. Montet qui ont bien voulu relire ce mémoire et le faire profiter de leurs remarques, ainsi qu'à MM. É. Drioton et P. Lacau [1].

En soumettant au jugement de la V[e] section de l'École pratique des Hautes-Etudes cette première série d'« enquêtes », que des recherches ultérieures tendront à compléter et à intégrer dans une perspective d'ensemble, j'ai souhaité en premier lieu apporter quelques éclaircissements sur la période dite éthiopienne et les problèmes qu'elle pose, spécialement aux historiens

[1] Je remercie aussi M. H. Wild qui a bien voulu dessiner, d'après mes copies et la documentation photographique, la stèle de la figure 1 (page 35) et plusieurs signes qui ne figuraient pas dans la fonte de l'imprimerie.

des religions : rapports existant (bien qu'ils aient été le plus souvent méconnus) entre le culte de la triade amonienne et les dévotions osiriennes, sans doute (comme on l'a, cette fois, justement souligné) plus populaires; organisation du sacerdoce des Divines Adoratrices; relations unissant le clergé d'Amon et les dignitaires (en particulier les « grands majordomes », mais d'autres encore) de la Divine Adoratrice en exercice [1]; enfin question du ralliement du clergé thébain à la dynastie éthiopienne — puis, en son temps, à la dynastie saïte.

Je voudrais, d'autre part, en apportant une contribution, si modeste soit-elle, et localisée dans le temps, à l'étude générale des sacerdoces de l'Égypte antique, susciter d'autres enquêtes de ce genre, portant sur un domaine très vaste et très riche, mais, jusqu'à présent, insuffisamment exploré [2].

Paris, le 15 novembre 1952.

[1] De telles enquêtes concernant les prêtrises entrent aussi dans la perspective d'une recherche d'histoire sociale; elles posent en particulier les problèmes de l'hérédité des charges et de la situation du clergé vis-à-vis du patrimoine des temples; elles permettent de préciser ce qu'il faut entendre par pouvoirs « spirituel » et « temporel »; on ne saurait opposer ceux-ci radicalement, puisque les mêmes personnages sont investis à la fois de fonctions qu'un point de vue moderne ferait ranger dans l'une ou l'autre de ces catégories (cf. J. Pirenne, *Introduction bibliographique à l'histoire du droit égyptien, Archives d'histoire du droit oriental,* III [1948], p. 76 et 121).

[2] Une œuvre de pionniers a été accomplie dans ce domaine par Gustave Lefebvre, avec son *Histoire des grands-prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXI[e] dynastie,* Paris 1929 et Henri Gauthier, *Le personnel du dieu Min,* Le Caire 1931 ; il s'agit de thèses de doctorat. Une troisième thèse, sur les grands-prêtres de Ptah, soutenue à Paris en 1946 par le professeur Charles Maystre, de l'Université de Genève, est encore inédite (voir un résumé des faits les plus importants dans une communication du même auteur au XXI[e] Congrès des Orientalistes, *Actes du Congrès,* Paris 1949, p. 53-54). Depuis, en dehors de deux études du professeur Pierre Montet, *Quelques prêtres et fonctionnaires du dieu Min, J.N.E.S.,* IX (janvier 1950), p. 18-27, et *Dieux et prêtres indésirables, R.H.R.,* CXLI (avril-juin 1952), p. 129-144, l'histoire des cultes et des sacerdoces égyptiens avait continué d'être délaissée. On peut voir dans la *Bibliographie analytique* de J. Sainte Fare Garnot (Paris 1952), p. 104-108, combien peu d'attention a été accordée entre 1939 et 1943, pour ne citer que cette période, à l'organisation du clergé et en particulier aux titres des prêtres. Postérieurement à la soutenance de ce mémoire, l'ouvrage du Professeur H. Kees, *Das Priestertum im äegyptischen Staat vom neuen Reich bis zur Spätzeit* (Leiden 1953), a apporté sur ce champ de recherches à la fois une synthèse et un guide préliminaire à toute enquête future.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

1. PÉRIODIQUES

Abh. Berlin = *Abhandlungen der preussischen königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin.*
A. J. A. = *American Journal of Archaeology.*
A. S. A. E. = *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte,* Le Caire.
B. I. F. A. O. = *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie Orientale,* Le Caire.
Bi. Or. = *Bibliotheca Orientalis,* Leiden.
C. A. H. = *Cambridge Ancient History.*
Chr. d'Eg. = *Chronique d'Egypte,* Bruxelles.
C. R. A. I. = *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* Paris.
J. A. O. S. = *Journal of the American Oriental Society,* Baltimore.
J. E. A. = *Journal of Egyptian Archaeology,* Londres.
J. N. E. S. = *Journal of the Near Easten Studies,* Chicago.
M. D. I. A. A. Kairo = *Mitteilungen des deutschen Instituts für aegyptische Altertumskunde in Kairo.*
Mitt. d. Inst. f. Orientf. = *Mitteilungen des Instituts für Orientforschung der deutschen Akademie der Wissenschaften,* Berlin.
M. F. A. B. = *Bulletin of the Museum of Fine Arts,* Boston.
O. L. Z. = *Orientalistische Literaturzeitung,* Leipzig.
Orientalia = *Orientalia. Commentarii periodici Pontifici Instituti Biblici,* Rome.
Rec. Trav. = *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne,* Paris.
Rev. d'Ég. = *Revue d'Égyptologie,* Paris.
R. H. R. = *Revue de l'histoire des religions,* Paris.
Sitzungsber. Berlin = *Sitzungsberichte der preussischen königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin.*
Z. Ä. S. = *Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde.*

2. OUVRAGES ET ARTICLES

Barguet, Goneim et Leclant, *Les tables d'offrandes de Montouemhat* = P. Barguet, Zakaria Goneim et J. Leclant, *Les tables d'offrandes de la grande cour de la tombe de Montouemhat, A. S. A. E.,* LI (1951), p. 491-507, 4 fig. et 8 pl.

Barguet-Leclant-Robichon, *Karnak-Nord* IV = *Karnak-Nord* IV (1949-1951), *fouilles conduites par* Cl. Robichon, *rapport de* P. Barguet *et* J. Leclant (*F. I. F. A. O.,* XXV, Le Caire 1954).

Bosse, *Die menschliche Figur* = K. Bosse, *Die menschliche Figur im der Rundplastik der ägyptischen Spätzeit von der XXII. bis XXX. dynastie, Aegyptologische Forschungen*, vol. 1, Glückstadt-Hamburg, 1936.

C. G. C. = *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire.*

Les tomes surtout utilisés dans le présent mémoire sont les suivants :

— Ahmed bey Kamal, *Tables d'offrandes*, 2 vol.

— Ludwig Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, 2 vol. + 1 vol. d'index composé par A. Volten.

— Georges Daressy, *Statues de divinités*, 2 vol.

— Georges Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, 3 vol. + 1 vol. d'index composé par H. Gauthier.

— G. A. Reisner, *Amulets*, 1 vol.

— G. Roeder, *Naos*, 2 vol.

L'indication : Caire, suivie directement d'un numéro (ex. : Caire 42204) renvoie au numéro de publication dans le *Catalogue général*.

L'indication : Caire, suivie de J. E. et d'un numéro (ex. : Caire J. E. 49157) renvoie au numéro d'enregistrement dans le *Journal d'Entrée du Musée*.

Christophe, *Karnak-Nord* III = L.-A. Christophe, *Karnak-Nord* III (1945-1949), *fouilles conduites par* C. Robichon (*F. I. F. A. O.*, XXIII, Le Caire 1951).

Couyat-Montet, *Ouâdi Hammâmât* = J. Couyat et P. Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât, Mémoires I. F. A. O.*, XXXIV, Le Caire 1912.

Daumas, *Les moyens d'expression* = *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis, C. A. S. A. E.*, n° 16, Le Caire 1952.

De Meulenaere, *Herodotos* = H. De Meulenaere, *Herodotos Over de 26e Dynastie* (II, 147-III, 15), Louvain 1951 (*Bibliothèque du Museon*, vol. 27).

Dendara = É. Chassinat, *Le temple de Dendara, I. F. A. O.*, Le Caire, 1934 sq.

Drioton-Vandier, *Egypte*[3] = É. Drioton et J. Vandier, *Egypte*, coll. Clio, 3e éd., Paris 1952.

D. Dunham, *El Kurru* = Dows Dunham, *The Royal cemeteries of Kush*, I, El Kurru, published for the *Museum of Fine Arts* by *Harvard University Press*, 1950.

Edfou = M. de Rochemonteix, puis É. Chassinat, *Le temple d'Edfou, I. F. A. O.*, Le Caire.

Gardiner, *Gram.*[2] = Sir Alan H. Gardiner, *Grammar*, Second Edition, Londres 1950.

Gardiner, *Onomastica* = Sir Alan H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica*, 3 vol. Londres 1947.

Garnot, *Bibliographie analytique* = J. Sainte Fare Garnot, *Religions égyptiennes antiques, Bibliographie analytique* 1939-1943, Paris 1952.

Garnot, *L'hommage aux dieux* = J. Sainte Fare Garnot, *L'hommage aux dieux sous l'Ancien Empire égyptien d'après les Textes des Pyramides*, Paris 1954.

Gauthier, *Le personnel du dieu Min* = H. Gauthier, *Le personnel du dieu Min*, Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire, *I. F. A. O.*, t. III, Le Caire 1931.

Gauthier, *D. G.* = H. Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, 7 tomes, Le Caire (1925-1931).

Gauthier, *L. R.* = H. Gauthier, *Le livre des Rois d'Égypte, Mémoires I. F. A. O.*, 5 tomes (1908-1917).

Gunn, *Studies* = B. Gunn, *Studies in Egyptian syntax*, Paris 1924.

Jéquier, *Considérations* = G. Jéquier, *Considérations sur les religions égyptiennes*, Neuchatel 1946.

Karnak-Nord III, cf. Christophe.

Karnak-Nord IV, cf. Barguet-Leclant-Robichon.

Kees, *Götterglaube* = H. Kees, *Der Götterglaube im alten Aegypten*. Leipzig 1941.

Kees, *Opfertanz* = H. Kees, *Der Opfertanz des ägyptischen Königs*. Leipzig 1912.

Kees, *Priestertum* = H. Kees, *Das Priestertum im aegyptischen Staat vom neuen Reich bis zur Spätzeit, Probleme der Aegyptologie*, I, Leiden-Köln, 1953.

Kminek-Szedlo, *Bologne* = G. Kminek-Szedlo, *Catalogo di antichità egizie*, Turin 1895.

Lacau, *Parallélisme dans les textes des Pyramides* = P. Lacau, *Parallélisme dans les textes des Pyramides et ailleurs*, in Samuel A. B. Mercer, *The Pyramid Texts in Translation and Commentary*, vol. IV (New-York 1952), *Excursus* XXVIII, p. 140-157.

Lefebvre, *Gram.* = G. Lefebvre, *Grammaire de l'égyptien classique*, Bibliothèque d'étude, *I. F. A. O.*, t. XII, Le Caire 1940.

Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres* = G. Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXIe dynastie*, Paris 1929.

Lefebvre, *Petosiris* = G. Lefebvre, *Le tombeau de Petosiris*, 3 vol., Le Caire 1923-1924.

Lefebvre, *Romans et contes* = G. Lefebvre, *Romans et contes égyptiens*, Paris 1949.

Macadam, *Kawa* = M. F. Laming Macadam, *The temples of Kawa*, I, *The inscriptions, published on behalf of the Griffith Institute*, Ashmolean Museum, Oxford, Londres 1949 (Oxford University Excavations in Nubia), 2 vol. (Plates, Text).

Malinine, *Choix de textes juridiques* = M. Malinine, *Choix de textes juridiques en hiératique « anormal » et en démotique (XXVe-XXVIIe dynasties)*, 1re partie, traduction et commentaire philologique (Paris 1953), fasc. n° 300 de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études.

Mélanges Maspero = *Mélanges Maspero* I, *Orient ancien*, 2 vol. *M. I. F. A. O.*, LXVI (1934-1938).

Montet, *Psousennès* = P. Montet, *La Nécropole royale de Tanis*, II, *Psousennès* (Paris 1951).

Murray, *Catalogue Edinburgh* = Miss M. A. Murray, *Catalogue of Egyptian Antiquities in the National Museum of Antiquities*, Edinburgh 1900.

Otto, *Topographie des thebanischen Gaues* = E. Otto, *Topographie des thebanischen Gaues, Untersuchungen* XVI, 1952.

Porter-Moss, *T. B.* (ou P. M., *T. B.*) = Bertha Porter and Rosalind Moss, *Topographical Bibliography of Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings*, 7 vol. Oxford, 1927-1951.

POSENER, *La première domination perse* = G. POSENER, *La première domination perse en Égypte. Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques*. Bibliothèque d'étude, *I. F. A. O.*, t. XI, Le Caire 1936.

RANKE, *P. N.* = H. RANKE, *Die Personennamen der Aegypter*, Hamburg-Glückstadt-New-York, vol. I, 1935; vol. II, 1951.

ROSCHER, *Lexicon* = W. ROSCHER, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*.

SANDER-HANSEN, *Gottesweib* = C. E. SANDER-HANSEN, *Das Gottesweib des Amun*, Copenhague 1940; *Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, Historisk-filologiske Skrifter*, Bind I, n. 1.

SANDMAN-HOLMBERG, *Ptah* = Maj. SANDMAN-HOLMBERG, *The god Ptah* (Lund 1946).

SCHIAPARELLI, *Florence* = SCHIAPARELLI, *Museo Archeologico di Firenze, Antichità egizie*, Rome 1887.

SETHE, *Übersetzung und Kommentar* = K. SETHE, *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten*, 4 vol.

Urk. = *Urkunden des aegyptischen Altertums*, Berlin.

V. VIKENTIEV, *Haute crue* = V. VIKENTIEV, *La haute crue du Nil et l'averse de l'an 6 du roi Taharqa*, *Université égyptienne*, Le Caire 1930.

Wb. = *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, Berlin. *Belegst.* renvoie aux volumes de références (= *Belegstellen*).

H. VON ZEISSL, *Aethiopen und Assyrer* = Helene VON ZEISSL, *Aethiopen und Assyrer in Aegypten*, *Aegyptologische Forschungen*, vol. 14, Glückstadt-Hamburg, 1944.

REMARQUES GÉNÉRALES

D'une façon constante, pour les textes, la direction des flèches indique la disposition réelle des signes et non pas le sens de lecture. Ainsi → se rapporte à .

Dans la description des statues et des monuments, nous avons systématiquement adopté le point de vue de la statue ou du monument, et non pas celui du spectateur. Ainsi l'épaule droite n'est pas celle située à la droite du spectateur, mais l'épaule droite de la statue elle-même.

Les références faites en **caractères compacts** concernent les diverses pièces groupées dans la présente étude : ainsi «Doc. **V-C**» désigne, dans le chapitre **V**, la statue **C**. Les lettres désignant les remarques présentées à la suite de chacun des textes sont elles aussi en compacte : ainsi «rem. **v** du texte E du Doc. **V-C**» concerne la remarque **v** du texte correspondant. En revanche, le corps d'imprimerie habituel a été réservé aux lettres et indices dont sont affectés les divers textes ou éléments des documents étudiés.

I

UNE GÉNÉALOGIE DE FAMILLE SACERDOTALE : BAKENPTAH ANCÊTRE DU GRAND MAJORDOME AKHAMENROU

STATUE DU MUSÉE DU CAIRE J. E. 37866 AU NOM DE

(Règne de Chabaka).

Parmi les dignitaires au service de la « Divine Adoratrice » (*dwꜣt Ntr*), princesse de sang royal, vouée au célibat et recrutée par adoption pour être l'épouse terrestre d'Amon thébain [1], le plus important et celui, d'autre part, dont nous connaissons le mieux les devoirs et les privilèges, était le « grand majordome » (*mr-pr wr*). Dans un article richement documenté [2], consacré à l'un des titulaires de cet office, Akhamenrou (*ꜣḫt-ꜣImn-r·w*), qui fut au service de la Divine Adoratrice Chepenoupet II [3] fille de Piankhy et sœur de Taharqa, Miss Miriam Lichtheim avait rassemblé tout ce que nous savions de lui, de ses prédécesseurs et de ses successeurs. En complément à ce dossier, nous avons récemment groupé quelques nouveaux documents [4], parmi lesquels se trouve la statue d'un certain Bakenptah qui, G. Legrain l'avait jadis reconnu [5], nous fait connaître les ascendants du

(1) Sur les Divines Adoratrices, cf. d'une façon générale, Sander Hansen, *Gottesweib.* Il convient cependant de bien distinguer les Divines Adoratrices, épouses exclusives du dieu, des « épouses du dieu » des époques antérieures qui étaient les femmes des pharaons régnants. Les Divines Adoratrices proprement dites n'ont jamais été les épouses du roi et leurs relations de « mère » à « fille » sont celles d'adoption (A. Erman, *Berlin Abh.* 1885, p. 22 et *Z.Ä.S.* XXXV [1897], p. 44 sq.; Macadam, *Kawa,* p. 119 sq. et *B.I.F.A.O.,* LI [1952], p. 34-35). Il est difficile de préciser les origines de l'institution : on ne trouve que quelques très allusives mentions aux Divines Adoratrices dans les textes des XXIe et XXIIe dynasties; Macadam (*Kawa,* p. 119-120) a indiqué de façon séduisante que la Divine Adoratrice Makarê, fille de Henttaoui, était déjà vouée au dieu, privée de tout mariage terrestre légitime, et qu'elle pourrait avoir connu une mort tragique (cf. *Orientalia,* 22 [1953], p. 412-413); en fait, les Divines Adoratrices ne sont à présent vraiment bien connues qu'à partir de Chepenoupet I, fille d'Osorkon III (XXIIIe dynastie) qui, sous la domination éthiopienne, adopta Amenirdis l'Ancienne, fille de Kachta.

(2) *The High Steward Akhamenru, J.N.E.S.,* VII (juillet 1948), p. 163-179, pl. IX-XVI.

(3) Nous désignons comme Chepenoupet I la fille d'Osorkon III et comme Chepenoupet II la fille de Piankhy; en effet, il ne semble y avoir aucune raison valable d'affecter un numéro d'ordre à Chepenoupet, fille du grand-prêtre Osorkon, qui n'est qualifiée que de *nbt pr,* simple « dame », et n'eut jamais le privilège régalien du cartouche (cf. déjà M. Lichtheim, *o. l.,* p. 164, n. 3; L. A. Christophe, *Karnak-Nord* III, p. 22, n. 2, qui critiquent à juste titre la convention adoptée en particulier par H. Gauthier, *L. R.,* III, p. 388 et IV, p. 8, 25, 82).

(4) *Le prêtre Pekiry et son fils le grand majordome Akhamenrou, J.N.E.S.,* XIII (juillet 1954), p. 154-184, pl. II-XIII. Nous avons conservé ici la numérotation des documents d'Akhamenrou, telle qu'on la trouve dans les deux articles du *J.N.E.S.*

(5) *A.S.A.E.,* VII (1906), p. 191.

grand majordome Akhamenrou. L'intérêt de cette statue Caire J. E. 37866 est accru du fait qu'un Pekiry et un Bakenptah sont aussi mentionnés sur le papyrus de l'an 14 de Psammétique Ier, en hiératique et hiératique anormal, conservé au Musée de Brooklyn et présenté par M. le Professeur R. A. Parker au XXIIIe Congrès international des Orientalistes à Cambridge (24 août 1954) [1].

Statue Caire, J. E. 37866 = cachette de Karnak, n° 608.
Conservée au Musée du Caire : R 25 W 2 C.
Photographies du musée = nos planches I-IV.
Hauteur : 0 m. 36.

Cette statue est en granit gris moucheté; la pierre a été l'objet d'un polissage soigné; certains cristaux ont éclaté, lors de ce travail, sans doute, et la surface se présente criblée de nombreux petits trous; toute la partie antérieure de la statue en a été particulièrement affectée, ce qui rend délicate, entre autres, la lecture de la fin du texte légendé A.

Le personnage, Bakenptah (*b3k n Ptḥ* : « *le serviteur de Ptah* »), aïeul d'Akhamenrou, est assis sur un siège reposant sur un socle. Il est coiffé d'une grande perruque avec raies verticales; celles-ci ne convergent point jusqu'au sommet de la tête, qui n'a fait l'objet d'aucune gravure; l'étagement de la perruque est indiqué simplement par quelques « vagues » transversales, très discrètement modelées. Sous les sourcils, qui sont traités en « listel », les yeux de Bakenptah regardent bien droit devant lui; l'expression générale du visage est chagrine. Le corps est enveloppé dans une étoffe qui l'enserre ne laissant à découvert qu'un triangle au-dessous du cou, ainsi que les pieds et les mains : la main gauche sort sous le repli du manteau et s'allonge sur le devant de la poitrine, à droite; de la main droite, repliée, le personnage tient serré un autre pan du manteau et laisse retomber un bout de l'étoffe sur sa cuisse [2].

C'est l'attitude, en quelque sorte rituelle, d'un défunt osirianisé que

[1] M. le Prof. R. A. Parker, que j'assure de ma respectueuse gratitude, a bien voulu me communiquer les renseignements dont je fais état ici et me permettre de les utiliser. — Les indications du Papyrus de Brooklyn invitaient à un nouvel examen de la statue du Caire auquel a procédé M. B. V. Bothmer; l'amitié de ce dernier m'a permis d'en utiliser ici les résultats.

[2] Pour les autres statues d'un type analogue, les commentateurs ont hésité sur l'interprétation de ce détail (pour la statue de Kom-el-Shatain, A. bey Kamal, *A.S.A.E.* II [1901], p. 126 :

présente, avec des variantes de détail, une série de statues [1], parmi lesquelles figure au premier rang celle de Montouemhat conservée au Musée de Berlin (n° 17271) [2] : elles sont toutes dans le style du Moyen-Empire [3].

A) (Pl. I). Sur le devant de la jupe, au milieu, on lit une colonne de texte; elle débute sur la partie plane du giron, puis descend verticalement au-devant de la séparation des jambes.

« *Proscynème à Amon-Rê* [4], *maître des Trônes du Double-Pays. Qu'il donne une offrande, pain, bière, bétail et volaille, au* ka *du prophète d'Amon, supérieur des scribes des documents* » [5].

Sous les pieds du personnage, au-devant du socle, est gravé le double début du texte qui fait le tour du socle (E α).

B) (Pl. II). Le côté droit de la statue porte, à la partie inférieure, la ligne de texte qui décore le socle (E β), et, à la partie supérieure qui correspond au côté du trône, six colonnes de texte qui concernent et encadrent un personnage, s'avançant dans l'attitude suivante : son bras gauche est baissé devant lui, paume vers la terre, tandis que son bras droit est tendu en avant, paume en l'air [6]. Ce personnage est tête nue; il porte une peau de panthère dont la queue pend entre ses jambes.

« il tient de la main gauche un objet pointu difficile à déterminer »; pour B. M. n° 708, H. R. Hall, *J.E.A.*, XIV [1928], p. 1 : « in his right hand M. holds the curious sacral knot or such »).

[1] M. B. V. Bothmer en a établi la liste et étudié les caractéristiques dans des notes inédites qu'il a bien voulu me communiquer et me permettre d'ajouter à ma propre documentation.

[2] W. Wreszinski, *O.L.Z.*, XIX (1916), col. 10-18 et pl. I et II; K. Bosse, *Die menschliche Figur* (1936), n° 24, p. 20-21 ; Evers, *Staat aus dem Stein* (1929), p. 113, fig. 29 ; cf. encore Legrain, *Recherches* (*Doc.* 38), *Rec. Trav.*, XXXV (1913), p. 212 et Schaefer-Andrae, *Propylaen-kunstgeschichte*, p. 433 et fig. 3 et 4.

[3] A propos de la statue de Montouemhat citée à la note précédente, Evers, *op. cit.*, a bien reconnu qu'il s'agit d'une imitation du Moyen-Empire.

[4] Même graphie du nom d'Amon-Rê sans trait sur le même document en D, 1, sur la statue British Museum 1514 (notre Doc. **V-B**, texte C *a*, col. 1) et sur la statue VII A, 1 d'Akhamenrou (*J.N.E.S.*, XIII [1954], p. 157 et 162, n. 51 ; pl. V et VI).

[5] Pour les noms et les titres des personnages de cette statue, cf. *infra*, p. 9 sq.

[6] Est-ce un geste d'appel et de consécration?

¹ *C'est son fils* [1] *le prophète d'Amon dans Karnak, le supérieur* ² *des scribes des documents, le prophète de Maât, fille de Rê,* ³ *Pekiry,* ⁴ *qui (l')a fait pour lui, pour faire vivre* ⁵ *son nom dans* ⁶ *sa ville ....»* [2].

(α) La lecture d'après les indications de B. V. Bothmer (lettre du 20 octobre 1954; cf. *supra*, p. 4, n. 1).

C) (Pl. III). Le côté gauche présente, à la partie inférieure, la ligne de texte qui fait le tour du socle (E γ) et, à la partie supérieure, qui correspond au côté du trône, six colonnes de texte : deux devant et quatre au-dessus d'un personnage qui s'avance tête nue, bras droit plié en avant, offrant un objet (sans doute l'encensoir), et le bras gauche pendant derrière lui, tenant un lien ou un pan de la pardalide, dont il est vêtu et dont la queue pend entre ses jambes.

« ¹ *Son fils aîné, de son flanc, qu'il aime, possesseur de tous ses biens* [3], ² *le prophète d'Amon, supérieur des scribes des documents, prophète de Maât, fille de Rê,* ³ *(Pe)kiry,* ⁴ *qu'a mis au monde la dame* ⁵ *Ierbasteterou.* ⁶ *Il l'a fait pour faire vivre son nom*».

D) (Pl. IV). La partie postérieure de la statue est constituée par un pilier dorsal d'une disposition originale : sous la retombée de la perruque, descend

[1] Construction : *in* + substantif + participe prédicat, cf. G. Lefebvre, *Gram.*, § 618; Gardiner, *Gram.*², § 227, 3; 373.

[2] Selon la lecture de M. É. Drioton, ce terme géographique est sans doute noté par un signe allongé sur le pavois à hampe fixé dans le signe du nome.

[3] *Nb ḫt·f nb* : cf. G. Lefebvre, *Petosiris*, Inscr. 100, l. 1; J. Vercoutter, *B. I. F. A. O.*, XLIX (1950), p. 105. Nsiptah, fils de Montouemhat, est dit : «son fils aîné, son héritier excellent, possesseur de tous ses biens» (*C. G. C.*, Legrain, III, 42239 *d*).

une colonne de texte (1) encadrée de chaque côté par un espace vide; à mi-hauteur, le pilier s'élargit et correspond au dossier du trône sur lequel est assis le personnage : il y porte trois colonnes (2-4) de légendes; la partie inférieure est occupée par la ligne de texte du socle (E δ).

« ¹ *Ô dieu local du prophète d'Amon-Rê, supérieur des scribes des documents,* ² *le prophète de Maât, fille de Rê, Bakenptah, j. v., fils du* ³ *prophète d'Amon, supérieur des scribes des documents, Ankhpakhered;* ⁴ *qu'il soit placé derrière lui, tandis que son ka est devant lui; c'est un héliopolitain»* [1].

E) (Pl. I-IV). Tout autour du socle de la statue est gravée une ligne de légende, encadrée par un filet; chaque moitié de l'inscription part du milieu du petit côté antérieur et se termine au milieu du petit côté postérieur par un *m3ʿ ḫrw* commun (E δ).

1. Du côté droit :

(E α) ... (E β) ... (E γ) ...

« (E α) *Proscynème à Montou maître de Thèbes.* (E β) *Puisse-t-il donner toute chose parfaite, pure, agréable; qu'une offrande soit pour lui* [2] *chaque jour; qu'il*

[1] La «formule saïte» présente ici une disposition inhabituelle. En fait, la formule dite «saïte» apparaît dès le Nouvel-Empire (Borchardt, *C. G. Caire*, nᵒˢ 589 et 953) et elle subsiste encore au début de l'époque ptolémaïque; de plus, elle ne figure pas uniquement sur les piliers dorsaux de statues naophores (définition erronée de *Wb.* III, p. 8; cf. I, p. 54); elle a été l'objet d'études récentes de P. L. Kirwan, *Mélanges Maspero* I [1934], p. 375-377; R. Anthes, *Z.Ä.S.*, LXXIII [1937], p. 26-27 et 94-97; W. Fr. von Bissing, *Z.Ä.S.*, LXXIV [1938], p. 25, n., E. Otto, *Orientalia*, 17 [1948], p. 449-456; cf. P. Barguet, *La stèle de la famine à Sehel*, (Bibliothèque d'études, *I.F.A.O.*, t. XXIV [Le Caire 1953], p. 26, n. 11).

[2] *prt-ḫrw n·f* : «qu'une sortie-de-voix (soit) pour lui», J.-J. Clère, *Mélanges Maspero*, I, p. 770.

sorte à la voix [1], *quand on l'appelle, pour le* ka *du prophète d'Amon* (E δ) *Bakenptah, j. v.*».

2. Du côté gauche :

(Eα) … (Eγ) … (Eδ) …

« (E α) *Proscynème à Amon-Rê,* (E γ) *maître des Trônes du Double-Pays. Puisse-t-il faire que soient reçus les pains* senou *dans la grande salle de Geb en présence des maîtres d'Héliopolis, pour le* ka *du prophète d'Amon, supérieur des scribes des documents,* (E δ) *prophète de Maât, fille de Rê, Bakenptah, j. v.*».

Cette dernière légende se retrouve exactement sur le socle d'une statue d'un certain Djedptahioufankh, texte inédit qui m'a été très obligeamment communiqué par M. B. V. Bothmer. On doit aussi rapprocher cette formule de celle d'une statue de Pesechouper, contemporain de la XXVe dynastie, récemment trouvée par la fouille de l'I.F.A.O. à Karnak-Nord, dans les fondations de l'avant-temple d'Amon Rê-Montou (cf. *infra,* Doc. **V-A,** p. 75 sq.).

Le dieu Geb, qui est un juge par excellence, rendait ses arrêts dans une « salle large » (*wsḫt*) mentionnée encore, entre autres exemples, sur un socle de statue de *Di-ꜣst-ḥb-sd* (Borchardt, *Statuen, C. G. C.,* IV, p. 114, n° 1219). La tradition ancienne admettait qu'Osiris et Seth avaient été départagés par Geb (voir notamment De Buck, *Coffin Texts,* I, 21 *d; Livre des Morts,* ch. clxviii et enfin S. Sauneron, *Rituel de l'Embaumement.* Le Caire 1951, (3, 2 et 4, 19-20), aussi Geb est-il souvent dit « juste de voix (ou plutôt triomphant) dans la grande salle (*m wsḫt*) »; cf. Selim Hassan, *Hymnes religieux du Moyen-Empire,* Le Caire 1930, p. 150-151 et 164, ainsi que, désormais, R. Anthes, *The original meaning of* mꜣꜥ ḫrw, *J. N. E. S.,* XIII (1954), p. 29-51 et rectification, p. 191; sur la « cour » d'Héliopolis, cf. en particulier,

[1] *pr.f ḥr ḫrw,* allusion à la sortie du mort, lors de l'« appel » (*nis*) de ceux qui participent aux offrandes; cf. *infra,* p. 56, ainsi que *Wb.,* I, 528[9]; J.-J. Clère, *Mélanges Maspero,* II, p. 754-755; pour cette croyance à l'époque amarnienne, cf. É. Drioton, *A.S.A.E.,* XLIII (1944), p. 22, n. 2.

p. 39 41 et 50; celle-ci est désignée aux hautes époques de divers noms (*dꜣdꜣt wrt,* etc., et non pas, semble-t-il, *wsḫt*).

* * *

L'intérêt de la statue de Bakenptah est qu'elle permet d'établir la généalogie, sur plusieurs générations — au moins en ligne masculine —, d'une famille sacerdotale et que celle-ci se raccorde avec les informations que nous possédions sur les parents du grand majordome Akhamenrou (cf. les deux articles de M. Lichtheim et de moi-même dans *J. N. E. S.*) : le père de celui-ci (monuments IV, V, VI, VIII et IX) s'appelait Pekiry [1]; étant donnée l'identité des titres portés, on ne saurait douter que le Pekiry mentionné par la statue de Bakenptah (B, 2-3; C, 2-3) ne soit celui donné comme le père d'Akhamenrou sur les monuments que nous venons d'énumérer.

(a) … (b)

(c) … (d) …

(f) … (e) …

(g) …

(*a*) … : *ꜥnḫ-pꜣ-ẖrd,* nom fréquent à la basse-époque (Ranke, *P. N.,* I, p. 63, n° 17 et II, p. 346).

[1] Dans la graphie de ce nom, … alterne avec … sur les documents n°s IV-V du dossier Akhamenrou; en plusieurs cas l'élément diacritique qu'est la bouche, se trouve plus ou moins nettement gravé (*J.N.E.S.,* XIII [1954], p. 164).

A l'époque de la XXVe dynastie, cette confusion du signe *nb* (…) et du signe *k* (…) est encore accidentelle (cf. *e. g., infra,* Doc. **IV-B,** p. 61), mais elle sera presque courante dans les textes hiéroglyphiques de Méroë (Griffith, *Meroitic Inscriptions,* I, p. 79; S. Sauneron-J. Yoyotte, *B.I.F.A.O.,* L [1952], p. 182, n. 2). C'est cette confusion qui a entraîné la lecture *Panebiri* admise jusqu'à présent, à la suite de Legrain (*A.S.A.E.* VII [1906], p. 191), par H. v. Zeissl (*Aethiopen und Assyrer,* p. 70), M. Lichtheim (*o. l.,* p. 174, 175) et H. Kees (*Priestertum,* p. 271).

Il était (D, 3) : « prophète d'Amon et supérieur des scribes des documents » [1].

Le titre porté par Ankhpakhered, puis par ses descendants Bakenptah et Pekiry, pose problème. A la suite de G. Legrain, j'avais transcrit *ipt* et traduit «harem»; envisageant qu'il pouvait y avoir là un emploi affecté de la forme archaïque *Sign-list* O 46, je notais que le signe est cependant assez différent de celui employé dans le toponyme *ipt-swt* (*J.N.E.S.*, XIII [1954], p. 166, n. 74). En fait, M. le Prof. R. A. Parker m'a montré que le papyrus de l'an 14 de Psammétique I désigne Bakenptah et Pekiry comme . D'autre part, selon les vérifications faites par B. V. Bothmer, notre statue porte [2] (var. en B, 2). Il est difficile d'avancer une opinion définitive sur la transcription et la traduction de ce titre après les réserves exprimées par Sir Alan Gardiner (*The Wilbour Papyrus*, II, *Commentary* [1948], p. 83, n. 8) et M. Malinine (*Rev. d'Eg.*, VI [1951], p. 164, n. 14); Sir Alan Gardiner (*o. l.*; cf. *Late-Egyptian miscellanies*, p. 17 *a*, l. 12, n. *b* et *Onomastica* I, p. 34*, n. 112), indique pour *sš n tm;* (?), «scribe of the mat»; M. Malinine (*o. l.*) : *ḥry sš(w) n? dmꜥ*, «chef de(s) scribe(s) de document(s)»; cf. W. Erichsen, *Studia Orientalia Ioanni Pedersen* (1953), p. 102, n. 11. Comme l'a écrit sir Alan Gardiner, il faut «passer au crible» les attestations de ce titre; il doit être distingué de titres aux graphies voisines qui ont pu d'ailleurs influencer la sienne. Notons l'intéressant exemple (Quibell, *The Ramesseum*, pl. 20 [2]; Spiegelberg, p. 17; comm. par M. J. Yoyotte) et la mention du sarcophage du Caire 41001 (A. Moret, *Sarcophages*, *C.G.C.*, p. 14 et 327 : «scribe du cadastre»). Il serait possible de voir là des graphies rénovées du titre ancien *sš* (*n tꜣ*) *mḏꜣt* (*Wb.* II, 188, 1 : *sš mḏꜣt*).

(*b*) Le nom de l'épouse de Ankhpakhered est inconnu dans la documentation actuelle.

(*c*) : *bꜣk-n-Ptḥ*, nom fréquent à toutes les époques (Ranke, *P. N.*, I, p. 91, n° 6; II, p. 351).

[1] H. Kees a insisté à juste titre (*Priestertum, e. g.*, p. 270, 284), sur le fait que les familles sacerdotales thébaines proviennent des milieux de scribes des diverses administrations.

[2] «The sign is always of rather indetermined shape» (B. V. Bothmer, lettre du 20 octobre 1954).

Il était (A), (E β-γ) : *ḥm-nṯr ꜣImn* : «prophète d'Amon», var. (D, 1) : *ḥm-nṯr ꜣImn-Rꜥ* : «prophète d'Amon-Rê»; (D, 1; E γ), var. (A) : «supérieur des scribes des documents»; (D, 2), var. (E δ) : *ḥm-nṯr Mꜣꜥt sꜣt Rꜥ* : «prophète de Maât, fille de Rê» [1].

(*d*) : *ꜣIrt Bꜣstt r·w* : «que l'œil de Bastet soit contre eux»; ce nom «imprécatoire» doit être ajouté à l'inventaire de M. Guentch-Ogloueff, *B. I. F. A. O.*, XL (1941), p. 117 sq.; il doit être distingué de *ꜣI·ir-Bꜣstt* : «celui qu'a fait Bastet» (Ranke, *P. N.*, I, p. 90, n° 6). Elle était (C, 4) : *nbt pr* : «maîtresse de maison».

(*e*) : *P(ꜣ)kiry*. On ne peut, semble-t-il, attribuer au nom de ce Pekiry [2] une origine kouchite [3], puisque, par leur onomastique, ses ascendants sont, sans doute, égyptiens. Ce nom devrait être rapproché de *pꜣ-k(ꜣ)iry* (Ranke, *P. N.*, I, p. 419, n° 24; cf. *kiry*, I, p. 430, n° 13 et *tꜣ-kꜣrjt*, I, p. 371, n° 8); c'est vraisemblablement la désignation d'un animal (Ranke,

[1] Selon la remarque de J. Yoyotte, la titulature de Nakhtefmout, contemporain d'Osorkon III (*C.G.C.*, Legrain, III, n° 42229, p. 71-72) montre bien la différence qui existe entre le titre *ḥm-nṯr Mꜣꜥt* : «prophète de la vérité-justice» qui est propre au vizir et celui de «prophète de Maât, fille de Rê», qui s'applique aux membres du clergé thébain de cette divinité; le culte de cette dernière avait son centre à Karnak-Nord, au moins dès la XVIIIe dynastie : cf. E. Otto, *Topographie des thebanischen Gaues*, p. 14 et 38; A. Varille, *B.I.F.A.O.*, XLI (1942), p. 135-139 et *Karnak-Nord* I (1943), p. 21-27 (on ajoutera la mention de *Pr-Mꜣꜥt* à côté de *Pr-Mntw* dans l'inscription A du grand-prêtre Osorkon [Erman, *Z.Ä.S.*, XLV [1908], p. 6]; H. Kees, *Priestertum*, p. 133 sq., 228). Sans vouloir traiter ici de la question des rapports de Maât et du dieu solaire (R. Anthes, *Supplement to the J.A.O.S.*, 14 [1952], p. 8, n. 78 et p. 36; W. Westendorf, *Mitt. d. Inst. f. Orientf.*, II, 2 [1954], p. 168 et 181-182) et pour nous en tenir à des époques voisines de celle qui nous intéresse, cf. les scènes d'adoration de Rêhorakhty par Maât sur un pectoral de la momie de Chechanq (P. Montet, *Psousennès*, n° 219, p. 43, pl. XXIV et pl. h.-t. en couleurs). M. P. Montet me signale encore l'invocation de Bata à Prê-Horakhti pour «juger entre le criminel et le juste» (*Orbiney*, 6, 4-6, 5; G. Lefebvre, *Romans et Contes*, p. 147).

[2] Les graphies du nom de Pekiry ont été groupées *in J.N.E.S.*, XIII (1954), p. 164 (tableau I).

[3] H. Schäfer avait signalé la présence d'un préfixe nubien *pk* dans certains noms de personnes (*Z.Ä.S.*, XLIII [1906], p. 48-49); des quatre exemples cités, il convient de supprimer celui de la *Stèle du Songe* (G. Lefebvre, *A.S.A.E.*, XXV [1925], p. 32-33). D'autre part il existe un élément *kꜣr* dans l'onomastique nubienne (cf. *supra*, p. IX, n. 7).

P. N., II, p. 184, 185 : «Tiernamen»; cf. p. 322, n. 4) et il signifierait «le singe» (*Wb.*, V, p. 116, 8-10).

Les titres portés par Pekiry ont été groupés dans *J.N.E.S.*, XIII (1954), p. 165-166; il convient de corriger le tableau III en fonction des remarques présentées ci-dessus (p. 10) et d'y ajouter désormais le papyrus de Brooklyn.

(*f*) Le nom de la mère d'Akhamenrou ne figure pas sur notre présent monument; il n'était auparavant connu que par la statue III d'Akhamenrou (= Louvre A 85), dont l'appartenance au dossier de ce personnage pose problème (cf. *J.N.E.S.*, XIII [1954], p. 154-155); mais P. Barguet vient de lire le nom de Mereskhonsou [1] dans la tombe récemment repérée d'Akhamenrou à l'Assassif (J. Leclant, *Orientalia* 22 [1953], p. 89 et 23 [1954], p. 67, n. 1), ce qui lève toute incertitude.

(*g*) Pour l'étude du nom et des titres d'Akhamenrou, «grand majordome de la Divine Adoratrice», cf. *J. N. E. S.* XIII (1954), p. 166-168.

La présence de Pekiry parmi les signataires du Papyrus de Brooklyn, daté de l'an 14 de Psammétique Ier, permet de mettre en place chronologique cette généalogie. Il est possible de faire remonter Ankhpakhered aux débuts de la Divine Adoratrice Chepenoupet I et de voir en lui un Thébain avantageusement rallié à la cause éthiopienne [2]. Pekiry, encore en vie et en fonction en l'an 14 de Psammétique Ier, a hérité de son aïeul et de son père les titres de «prophète d'Amon» et de «supérieur des scribes des documents» [3]. Il était réservé à son fils Akhamenrou d'accéder à la fonction suprême parmi les dignitaires de la Divine Adoratrice, celle de «grand majordome» [4].

[1] Sur les noms du type *Mr-s(t)/sw-dieu X*, cf. H. Junker, *Anz. d. Österreich. Akad. d. Wiss.*, 1954, 12, p. 189.

[2] S. Sauneron et J. Yoyotte, *B.I.F.A.O.*, L (1952), p. 201 et n. 5-6. Sur l'origine sociale des dignitaires de la cour des Divines Adoratrices (cf. Sander-Hansen, *Gottesweib*, p. 41-43).

[3] Dans la mesure où, sur ce point, le silence de la titulaire d'Ankhpakhered peut être significatif, le bénéfice de «prophète de Maât, fille de Rê» fut acquis par Bakenptah et transmis par lui à Pekiry.

[4] Les indications précieuses du papyrus de Brooklyn obligeront peut-être à nuancer l'essai de reconstitution sur les pouvoirs à Thèbes, au milieu du VIIe siècle, que nous proposions dans *J.N.E.S.*, XIII (1954), p. 168-169.

II

UNE FAMILLE DE PRÊTRES THÉBAINS SOUS LA XXVe DYNASTIE : ITI ET LES SIENS

STATUE-CUBE B. M. 24429, AU NOM DE

(An XV de Chabaka)

Le British Museum conserve, sous le n° 24429, une belle statue-cube de calcaire, en parfait état, dont le texte inédit, sauf la date initiale — restée d'ailleurs contestée jusqu'à ces derniers mois —, fournit une généalogie de prêtres thébains. Les détails de la sculpture, ceux de la tête en particulier, ne sont pas non plus sans retenir l'attention [1].

Bibliographie : Budge, *Return, British Museum* (1893), p. 51.

Budge, *Book of the Kings* (1906), II, p. 70.

Gauthier, *L. R.*, IV, p. 12, n. 4 et 14, § VII et n. 3.

G. A. Reisner, *The Harvard Theological Review*, XIII (1920), p. 30.

British Museum, A Guide to the IVth, Vth, VIth Egyptians Rooms and the Coptic Room (1922), p. 132 (95).

H. R. Hall, in *The Cambridge Ancient History*, III (1925), p. 277, n. 1 et 760; Plates I (1927), p. 268.

A general introductory guide to the Egyptian collections (1930), p. 173.

H. von Zeissl, *Aethiopen und Assyrer in Aegypten* (1944), p. 12-13.

J. Černý, *A. S. A. E.*, LI (1951), p. 441-442.

J. Yoyotte, *Rev. d'Eg.*, 8 (1951), p. 225.

J. Leclant-J. Yoyotte, *B. I. F. A. O.*, LI (1952), p. 25.

Drioton-Vandier, *Egypte*³, p. 572.

W. F. Albright, *B.A.S.O.R.*, 130 (1953), p. 11, n. 33.

Des reproductions photographiques de cette statue ont été données par H. R. Hall in *The Cambridge Ancient History*, Plates I (1927), pl. 269, *c*, et Hammerton, *Universal History*, II (s. d. = 1927), p. 1020.

[1] J'ai disposé d'une copie de l'inscription effectuée par J. Yoyotte dès 1949; pour les dernières lignes, j'ai eu aussi à ma disposition la copie de B. V. Bothmer; ce dernier m'a amicalement communiqué une fiche descriptive (avec indication des mesures); j'ai enfin profité de la splendide documentation photographique prise par le Dr H. W. Müller, de Munich. Je remercie profondément MM. B. V. Bothmer, H. W. Müller et J. Yoyotte pour leur aide précieuse, ainsi que MM. I. E. S. Edwards et T. G. H. James, conservateur en chef et conservateur au British Museum; avec libéralité, ces derniers m'ont permis d'étudier ce monument sur place et ils m'ont communiqué des indications de toute nature à son sujet.

La statue-cube B. M. 24429, taillée dans un beau calcaire, est dans un excellent état de conservation; elle est d'une perfection un peu sèche, l'exécution des détails étant particulièrement soignée. En comprenant la base assez épaisse [(1)], la statue a 44 cm. 5 de hauteur : la base a une largeur de 21 cm. et une profondeur de 22 cm. 8 (pl. V).

Le corps de la statue-cube [(2)] est pris étroitement dans sa gaine, sans qu'on y ait particulièrement distingué jambes, ni pieds. Les bras en revanche sont indiqués; la main gauche est posée à plat, tandis que la droite, en un relief très vigoureux, semble sortir de l'étoffe qui enveloppe le corps et tient ce qui doit être une plante : .

Iti porte une perruque à double élément; la partie lisse, qui a conservé les restes d'un enduit noirâtre, descend jusqu'au ras des épaules; elle laisse à découvert le bas des oreilles et les retombées d'un autre élément sous-jacent à boucles stylisées. A la partie inférieure des joues, une sorte de jugulaire est gravée; elle rejoint une courte barbe carrée. La face est particulièrement expressive : sous les sourcils traités en relief, les yeux sont étirés latéralement; le nez, assez pointu, domine une bouche petite et volontaire (pl. VI).

Il n'y a pas de pilier dorsal, mais la partie avant du corps de la statue porte une inscription aux signes finement gravés de 13 lignes, séparées par des traits horizontaux, sans cadre latéral; les 9 premières sont gravées sur la partie verticale qui va en se rétrécissant légèrement vers le bas; les 4 dernières sont gravées sur l'avancée à très faible pente qui correspond aux pieds.

(→) 1 … 2 … (sic) 3 … 4 … (sic) … 5 …

(1) La base présente des traces de retaille, comme si la statue avait été encastrée.

(2) Sur la faveur persistante des statues-cubes à l'époque éthiopienne, cf. K. Bosse, *Die menschliche Figur*, p. 86. La présente statue-cube appartient au «Volumentyp» défini par H. Senk, *Der ägyptische Würfelhocker, Forschungen und Fortschritte*, 26 (1950), en part, p. 6-7.

… 6 … (sic) … 7 … (sic) 8 … (sic) … 9 … 10 … 11 … (sic) … 12 … 13 …

[1] «*L'an XV* (a), *le 11 de Paoni* (b), *sous la Majesté (du) Roi de Haute et Basse-Égypte, Chabaka, vivant comme Rê, à jamais.* [2] *Paroles à dire* (c) : «*Rê-*(d) *Horakhty, le dieu grand, maître du ciel, Atoum, le maître du Double Pays, l'Héliopolitain, Osiris, qui préside* [3] *à l'Occident, le dieu grand* (e), *puisse-t-il donner les offrandes, les nourritures, les têtes de bétail et de volaille, la résine de térébinthe* (f), *les vêtements, l'albâtre, toutes choses bonnes et pures,* [4] *toutes choses agréables et douces* (g), *toutes choses que donne* (h), *le ciel, toutes choses que crée la terre, toutes plantes agréables d'odeur* (i), *le vin* [5] *et le lait,* < *à* > *l'Osiris, père divin, supérieur de* Vigueur et Santé (j) *et supérieur des secrets* (k) *du domaine d'Amon, le connu du Roi* (l), *le grand de la châsse* (m) *de* [6] *Piankhy, fils d'Isis, aimé d'Amon, vivant éternellement* (n), *le chef du harem* (o), *qui est dans son mois,* [7] *supérieur de la deuxième et de la troisième phylé du domaine de Khonsou l'enfant* (p), *Iti* (q), *fils de* [8] *l'aimé de la divinité* (r), *le prêtre* ḥpt-wḏꜣt (s) *de Mout, maîtresse du ciel, chef du harem* (o) *de Khonsou l'enfant,* [9] *Irokhons* (t), *j. v., fils du père divin d'Amon* (u), *chef du harem* (o), [10] *Iti, fils de l'aimé de la divinité, astronome* (v) *dans Karnak* [11] *chef du harem* (o) *de Khonsou l'enfant, le connu du roi, Ankhefenmout* (w), [12] *j. v., fils du prophète d'Amon Horsiese,* (x), *j. v., fils du supérieur de* Vigueur et Santé (j) *du domaine d'Amon,* [13] *prophète d'Amon dans Karnak, Iti,* (y), *j. v.*».

(a) Budge, puis Hall avaient signalé cet an XV de Chabaka, mais on hésitait à utiliser cette indication : la photographie reproduite dans les planches de la *Cambridge Ancient History* avait échappé à l'attention générale; l'ensemble du document restait inédit; la date elle-même se présentait sous une forme

«insolite», le nom du mois, mal transcrit, n'ayant pas été identifié (cf. GAUTHIER, H. von ZEISSL, *o. l.*); la plus haute date de Chabaka tenue pour sûre était donc celle de l'an XII, connue par une inscription de Ouâdi Hammâmât (COUYAT-MONTET, n° 187, p. 96; cf. p. 17, 68 et 71, pl. XXXV; PORTER-MOSS, *T. B.*, VII, p. 334); ainsi se trouvait-on négliger un élément important dans la reconstitution de la chronologie de la XXVe dynastie (MACADAM, *Kawa*, I, p. 19-20; J. YOYOTTE, *Rev. d'Eg.*, 8 (1951), p. 225, n. 3; J. LECLANT et J. YOYOTTE, *B. I. F. A. O.*, LI (1952), p. 25; DRIOTON-VANDIER, *Égypte*³, p. 572; W. F. ALBRIGHT, *B.A.S.O.R.*, 130 (1953), p. 11, n. 33). En date absolue, il est difficile de dire avec exactitude à quoi correspond l'an XV de Chabaka; on peut proposer 701 (J. LECLANT-J. YOYOTTE, p. 27).

(b) L'identification du mois de ⲡⲁⲱⲛⲓ ( ) a été faite par J. ČERNÝ (*A. S. A. E.*, LI (1951), p. 441-442). Nous savons que l'origine de ce nom est , *pꜣ-n-înt* : «Celui de (la) vallée», mais il est écrit ici comme *pꜣ(-n)-ʾIwnw* : «celui d'Héliopolis»; on avait déjà signalé que le signe sert quelquefois à écrire le premier élément du mot *inr* : «pierre», copte ⲱⲛⲉ ((DRIOTON, *A. S. A. E.*, XL (1940), p. 354, n° 94 et 365, n° 147; S. SAUNERON, *Rev. d'Eg.*, 8 (1951), p. 191, n. 1).

Ainsi à l'extrême fin du VIIIe siècle les noms qui s'appliquaient originellement aux fêtes sont déjà utilisés pour désigner les mois; la plus ancienne attestation connue avant notre document ne remontait qu'à l'époque persane (papyri araméens d'Éléphantine, *A. S. A. E.*, XLIII [1943], p. 177). Dès lors ils peuvent être utilisés dans les dates, au lieu du traditionnel : «mois *tant* de la saison *telle*».

(c) L'emploi de *ḏd mdw* est ici assez surprenant. Remarquons, à l'époque éthiopienne aussi, un emploi abusif de au lieu de sur un fragment de statue d'Harmakhis (J. E. Caire 49157 = G. LEFEBVRE, *A. S. A. E.*, XXV [1925], p. 26 et 27). Signalons encore = *mi ḏd·tn* sur une statue de Montouemhat (Caire 42236 = G. LEGRAIN, *C. G. C.*, III, p. 87). est devenu une graphie usitée pour *ḏd* à la basse-époque (*Wb.*, V, 618).

(d) La graphie du nom du dieu solaire se rencontre ailleurs à l'époque que nous étudions (cf. *e. g.*, l'exemple de la tombe de Montouemhat cité à la note suivante).

(e) Comme l'indique le singulier *ḏd·f*, il ne s'agit sans doute que d'un seul dieu : Rê-Horakhty-Atoum-Osiris.

Le dieu solaire, à cette époque, tend à s'affirmer dans le rôle funéraire. C'est ainsi que les hymnes des statues munies de stèles, vraisemblablement disposées à l'entrée de la tombe de Montouemhat, célèbrent le dieu solaire, sous ses deux formes de soleil levant (Rêhorakhty) et de soleil couchant (Atoum), comme un garant de la survie heureuse dans l'autre monde. (Cf. ma thèse de doctorat sur les monuments de Montouemhat, à paraître).

D'une façon générale, le nom de Rê-Horakhty apparaît fréquemment associé à celui d'Osiris. Plus exactement peut-être, dans un certain nombre de scènes à axe de symétrie, le dieu funéraire se manifeste sous deux formes : celle d'Osiris et celle de Rê-Horakhty.

Ainsi une stèle d'Edimbourg, qui porte le nom de Chabataka [1], présente dans son cintre Osiris et Rê-Horakhty adossés de part et d'autre d'une colonne de texte à la seule invocation de «Osiris, maître de vie»; le proscynème (l. 1) est aussi au singulier, ce qui implique l'unité de la dédicace. Sur la paroi Est de la grande cour à ciel ouvert de la tombe de Montouemhat [2], dans une scène symétriquement ordonnée, Psammétique reçoit et de deux divinités : ce sont

à gauche face au roi ; à droite, face au roi
à couronne rouge à couronne blanche : .

De plus, le monument ordinairement qualifié d'«osirien» à l'angle Nord-Ouest du Lac Sacré à Karnak [3] semble porter une dédicace à Rê-Horakhty qui y est nommé maintes fois.

Aussi n'est-on pas étonné de rencontrer Rê-Horakhty [4] momiforme, seul, sur une série de stèles abydéniennes. C'est en particulier le cas de

[1] Miss M. A. MURRAY, *Catalogue Edinburgh*, p. 29, 55 et 56, n° 444.

[2] Assassif, n° 34; inédit.

[3] P.M., *T.B.*, II, p. 8 et 72-73; GAUTHIER, *L.R.*, IV, p. 36, n. 4; J. LECLANT, *B.I.F.A.O.*, XLIX (1950), p. 181-192. C'est le temple Q de Mariette (Paris 1875), p. 84 et pl. 2 et 7, et de LEPSIUS, *D. Text.*, III (1900), p. 40.

[4] E. DRIOTON, *Rapport sur les éléments de reconstitution du petit temple dit «de Taharqa»*, *A.S.A.E.*, XXIX (1929), p. 2 : ; cf. les jambages des portes des salles intérieures qui constituent des sortes de cryptes.

la stèle[1] de la princesse éthiopienne *Pabtomei*[2], alors que l'adoration d'Osiris est figurée sur la stèle d'un type fort voisin de : *Pagteterer*, dit *Irpaânkh-kenkenenef*[3]. Rê-Horakhty momiforme, dans son rôle funéraire, apparaît encore sur les stèles de Chechanq, fils de Pachery-en-Bastet[4] et de la chanteuse d'Amon (sic)[5]. Sur une stèle enfin où le cintre montre Osiris, le proscynème est adressé à Rê-Horakhty[6].

(f) est vraisemblablement pour : *sntr*, la « résine de térébinthe » (V. Loret, *La résine de térébinthe* (sonter) *chez les anciens Egyptiens*, Le Caire 1949; cf. réserves de L. Keimer, *Bi. Or.* XI (1954), p. 102).

Au sujet de l'association des vêtements et de l'albâtre, cf. *infra*, Doc. **IV-A**, texte B, col. A, 1 avec la rem. **b**, p. 49 et Doc. **V-A**, texte C, col. 2 avec la rem. **b**, p. 78.

(g) *iḫt nbt nḏmt bnrt*, *Wb.* II, 379[2]; noter pour.

(h) : *ḏd* = : *ḏd*.

(i) Dans, les tiges des trois fleurs sont en réalité représentées indépendantes et ne sont réunies que par un lien transversal. = *nḏm stj*.

(j) On peut penser que, construit directement, se rapporte à la fois à et à ; à la ligne 12, en effet, le titre porté par un ancêtre de notre Iti est. Nous n'avons pas rencontré ailleurs le titre de, pour lequel nous proposons la traduction : « supérieur de vigueur et santé » ou « supérieur de la vigueur et de la santé »; notre maître G. Lefebvre nous suggère d'y voir une sorte d'officier de santé du clergé d'Amon. On peut seulement indiquer qu'à la basse époque, *wḏ; snb* est l'équivalent d'ἀγαθὴ

(1) D. Randall Mac Iver et A. C. Mace, *El Amrah and Abydos*, pl. XXXI, D. 48 (aujourd'hui à l'Ashmolean Museum d'Oxford); cf. Gauthier, *L.R.*, IV, p. 64. Alors que dans le cintre, le dieu funéraire est figuré sous la forme de Rê-Horakhty, il est invoqué dans le proscynème sous le nom d'Osiris.

(2) J. Leclant-J. Yoyotte, *B.I.F.A.O.*, LI (1952), p. 36. Cf. ici-même, *infra*, p. 68.

(3) D. Randall Mac Iver et A. C. Mace, *o. l.*, pl. XXXI, D. 9.

(4) *Egyptian Antiquities in the possession of lady Meux* (London 1896), n° 50 B, p. 109, pl. IX-*b*.

(5) P.A.A. Boeser, IV, p. 6-7 et pl. VI, 20.

(6) Stèle de Bologne 1939 (G. Kminek-Szedlo, p. 207-208).

τύχη (*Wb.* I, 401[8]). En ce qui concerne la graphie, notons qu'auprès d'*wḏ;*, *snb* est de coutume réduit par abréviation au seul *s* (É. Drioton, *Ann. Institut Phil. Hist. Orient. Univ. Libre de Bruxelles*, III [1935], p. 139-140), mais il est écrit ici par (graphie signalée à *Wb.* IV, 158), peut-être afin d'éviter une lecture *wḏ;·s* (cf. la formule).

(k) La graphie de *ḫry sšt;* est relativement rare (cf. *Wb.* IV, p. 229).

(l) plutôt que de traduire : « auprès du roi », ce qui n'a guère de sens, nous préférons voir une métathèse des signes pour « connu du roi ».

(m) *p; ʿ; ḳnt·f P-ʿnḫy s;-ʾIst mry-ʾImn ʿnḫ-ḏt*. Le pronom suffixe *·f* derrière *ḳnt* annonce Piankhy et rappelle éventuellement qui précède.

: le *Wb.* distingue *ḳnjw* : « Thron des Königs » (IV, 51[15]) et *ḳnjt* : « Tragsessel (des Königs und des Osiris) » (IV, 52[1]). Sir A. Gardiner (*J. E. A.*, XXII [1935], p. 177, et *Onomastica*, I, p. 67*-68* et II, p. 294*) considère ces deux formes comme les variantes d'un même mot, qui aurait deux sens : 1° « palanquin », 2° « shrine of some sort (?) »; il ajoute : « the related verb *ḳni* means « embrace » and so suggests an « arm-chair ». E. Otto (*Topographie des thebanischen Gaues*, p. 68, n. 5) distingue aussi deux sens : 1° « Tragsessel », 2° « Bezeichnung von Örtlichkeiten, die zu den Tempeln verschiedener Könige gehören ». Quelques textes le mettent en effet en rapport avec l'administration et tendraient donc à le faire considérer comme un bâtiment (*Pap. Turin* 1896 et 2006, 3, 4 = Gardiner, *Ramesside Administrative Documents*, p. 38, 9; *Pap. Amiens*, Rs 6, $x + 1$ = Gardiner, *ibid.*, p. 13, 7).

Rappelons le commentaire que donne G. Maspero (*Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, VII, p. 140-141), à propos de sa traduction « escabeau » dans le papyrus Amherst : « Ces temples consacrés au culte des Pharaons morts et les édifices qui dépendaient d'eux portaient des noms appropriés à leur importance : le château, quand ils étaient grands, ou l'escabeau, lorsqu'ils étaient moindres; ils formaient comme les tombeaux des sultans mamelouks auprès du Caire, de véritables domaines de main-morte, entretenant un personnel nombreux ».

L'étude de l'espèce de fondation qui semble correspondre aux termes *ḳnjw*/

knjt mériterait d'être reprise en détail. Sans prétendre la tenter ici, notons cependant plusieurs documents qui, signalant des dignitaires de *knjw/knjt* de certains souverains, sont de façon évidente très postérieurs à ceux-ci : il s'agit donc de prêtres ou de fonctionnaires de cultes funéraires de rois dont les noms peuvent être suivis de «V. S. F.» (à rapprocher peut-être de l'épithète dont est gratifié Piankhy sur notre document, cf. *infra,* rem. n).

1) Thoutmosis IV sur les papyrus judiciaires des derniers Ramsès : (Capart-Gardiner, *Le papyrus Léopold II et le papyrus Amherst,* New York City 1939, pl. III, l. 14; cf. *J. E. A.* 22 [1936], p. 184 et Pap. B. M. 10054, *verso,* p. 1, l. 7-8, Peet, *The great tomb-robberies of the XXth Egyptian Dynasty,* 1930, I, p. 60, 66, n. 3; II, pl. VII);

2 et 3) Aménophis III et Ramsès Ier sur des documents ramessides (Pap. B. M. 10053; P. E. Newberry, *The Amherst Papyri,* Pap. n° VII, p. 2, l. 10 (= pl. IX et p. 32-33) et p. 7, l. 12 (= pl. XIV et p. 42-43);

4) Sethnakht sur des documents ramessides (Pap. Mallet III, 2-3 = G. Maspero, *Rec. Trav.,* I [1877], p. 49 et Pap. B. M. 10335, feuillet 4, l. 14 = A. M. Blackman, *J. E. A.,* XI [1925], p. 252 et pl. XXXVIII);

5) Ramsès III sur plusieurs statues de la XXIIe dynastie (Legrain, *C. G. C.,* III, nos 42221, 42222 [où le roi est exceptionnellement qualifié de], 42224; cf. E. Otto, *Topographie des thebanischen Gaues,* p. 117 et H. Kees, *Priestertum,* p. 243, n. 3);

6) Psousennès sur une statue qui peut ne lui être que de peu postérieure (Labib Habachi, *A. S. A. E.* 47 [1947], p. 272-274).

Le «grand de la châsse» attesté par notre document vient se ranger dans une série abondante, si on admet toutefois l'équivalence *knjw/knjt* : Pap. Turin; éd. Pleyte et Rossi, pl. CL, l. 4, 5; pl. CLV, l. 4, 5; Gardiner, *Ramesside Administrative Documents,* p. 38, 11, 14; statues du Caire signalées ci-dessus, Legrain, *C. G. C.,* III, n° 42221 ( ), 42222

( ), 42224 ( ) et statue au nom de Psousennès publiée par Labib Habachi ( ).

D'autres personnages étaient aussi attachés à ces fondations : *wꜣḥ* (Pap. Léopold II-Amherst déjà cité), *ḥry wꜥb (w)* (Pap. de Bologne, G. Maspero, *Rec. Trav.* I [1877], p. 66) et *wꜥb* (*Wb.* V, 52[2]), *rwd* (Pap. Mallet, III, 2-3 et Pap. B. M. 10335, feuillet 4, l. 14 signalés *supra*), *fꜣy* (, *Wb.* V, 52[3]).

(n) . Cette titulature a été étudiée par J. Yoyotte, *Rev. d'Ég.,* 8, p. 225 et n. 4-5 : il a voulu d'une part expliquer la curieuse perturbation de nom royal par la transcription d'un cartouche monumental (dans le dossier des graphies perturbées du nom de Piankhy, ajouter (?) sur un pivot de porte en bronze B. M. 36301, inédit); d'autre part, l'épithète «fils d'Isis, aimé d'Amon» lui a paru propre à la Haute-Égypte. Nous nous rangeons à son avis plutôt qu'à celui de M. Malinine (*Choix de textes juridiques,* p. 38, n. 2) : pour ce dernier, Isis pouvant être la déesse de Bubastis, l'une des villes les plus importantes du Delta, cette épithète double marquerait la volonté d'affirmer la souveraineté totale de l'Éthiopie sur les deux moitiés du pays; en fait on attendrait en ce cas plutôt Bastet, à laquelle les Éthiopiens ont accordé aussi leurs faveurs; (pour la reconquête du Nord par Chabaka, cf. encore J. Leclant, *Rev. d'Ég.,* 8, p. 111, n. 1).

En ce qui concerne l'adjonction de «vivant à jamais», elle ne prouve pas que Piankhy vivait encore; on ne saurait donc y voir un argument en faveur d'une association Chabaka-Piankhy (cf. Hall, *C. A. H.,* III, p. 277, n. 1 et 760, *Plates* I (1927), p. 268; J. Yoyotte, *o. l.,* p. 225, n. 5; J. Leclant-J. Yoyotte, *o. l.,* p. 25 et n. 3) : les noms des rois dont on mentionne des prêtres de *kny(t)* peuvent être suivis de , «V.S.F.» (cf. rem. m); au sujet de l'adjonction de *di ꜥnḫ* ou *ꜥnḫ ḏt* au nom d'un souverain mort, cf. T. Säve-Söderbergh, *Aegypten und Nubien* (Lund, 1941), p. 142, n. 2.

(o) Dans , il faut sans doute reconnaître , que *Wb.* III, 297[10], traduit « Vorsteher des Harems ». On trouve aussi ou (*Wb.* III, 296[20]). Pour la confusion des divers mots de cette racine, cf. Gardiner, *Admonitions,* p. 46 sq. et *Onomastica,* II, p. 208*. A cause du titre porté par le père d'Iti (l. 8) et de celui de son aïeul (l. 11), nous croirions volontiers que la mention de Khonsou appliquée au titre suivant vaut aussi pour celui-ci et nous interpréterions « chef du harem de Khonsou »; pour de tels harems divins, cf. G. Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres,* p. 34-35.

(p) Il convient très vraisemblablement de transcrire *ḥry p(ꜣ) sꜣ*. Sous les XXI-XXII[e] dynasties — et à l'époque éthiopienne — , il est fréquemment fait mention de « Khonsou l'Enfant ». Khonsou est alors le dieu-enfant, plus, semble-t-il, qu'Horus (cf. *infra,* p. 99 et 106).

(q) Cf. Ranke, *P. N.*, I, p. 49, n° 15 (*iti* :) et n° 20 (*ity* :). Par un jeu graphique amusant et plein de sens, le caractère « vivant » du possesseur du monument est indiqué par la croix ansée que tient dans sa main le déterminatif affecté à son nom; par opposition, ses ancêtres (et entre autres, aux lignes 10 et 13, ceux qui, comme lui, s'appelaient Iti) tiennent à la main un flagellum, tel Osiris (cf. tableau, p. 26).

(r) *mry nṯr,* titre sacerdotal, cf. *Wb.*, II, 101[3] et *Onomastica,* I, p. 50* sq.

(s) est lu *sḫn wḏꜣt* par le *Wb.*, I, 401[13] (cf. III, 471[11]). En fait, il convient de lire *ḥpt-wḏꜣt* (d'après la statue Caire J. E. 38039 : , signalé par Ch. Kuentz, *apud* G. Posener, *La Première Domination perse,* p. 10 n. *j.;* cf. p. 6 et 7). Pour ce titre, voir la bibliographie dans l'étude de G. Posener; cf. aussi pour le sens Gauthier, *Le Personnel du dieu Min,* p. 69-70. Pour divers personnages portant ce titre, cf. encore C. G. Caire (Borchardt) 717, 1009 et 1020 et C. G. Caire (Legrain) 42248; Wreszinski, *Wiener Inschriften,* p. 72, 79, 82; H. Ranke, *M. D. I. A. A. in Kairo* 12 (1943), p. 118-119; G. Steindorff, *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery* (Baltimore 1946), n° 161 (= *ḥpt wḏꜣt Mwt nbt pt*), 166, 173, 174, 180 (dans les traductions et l'index [p. 187], rétablir la véritable lecture). Les deux titres *mry nṯr* et *ḥpt wḏꜣt Mwt nbt pt* sont associés, comme sur notre

document, dans une titulature de la statue-cube du Musée de Brooklyn 36.738 (communiquée par M. J. D. Cooney); *mry nṯr* et *ḥpt wḏꜣt* sont associés sur la statue n° 173 de la Walters Art Gallery (*o. c.*, pl. CXV). Le apparaît ainsi particulièrement en rapport avec le culte de Mout à Thèbes.

(t) (*ʾI.*) *ir-ʿꜣ-Ḫnsw* et non pas *Ḫnsw-ir-ʿꜣ*, comme il est transcrit dans Ranke, *P. N.*, I, p. 270, n° 20 (cf. II, p. 382). Ce nom, avec diverses graphies, se retrouve sur plusieurs statues, pour lesquelles M. B. V. Bothmer m'a aimablement fourni des précisions : Boston M.F.A. 07.494 (avec textes énigmatiques); C. G. Caire n° 719 (Borchardt, *C. G. C.*, III, p. 56); Walters Art Gallery n° 161 (G. Steindorff, *Catalogue,* p. 54, pl. XXIX et CXIV). Pour la forme du nom, cf. et l'étude de *ʾI·ir-ʿw-Ḫnsw* dans Malinine, *Rev. d'Eg.*, 6 (1951), p. 163; il conviendrait cependant de tenir compte désormais du nom de (lu sur un socle de bronze de statuette d'orant au Musée du Louvre, par M[lle] J. Monnet, qui me l'a aimablement signalé).

(u) Sur les *it-nṯr-ʾImn,* cf. Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres,* p. 19-20, *Wb.*, I, 142[2] et Gardiner, *Onomastica,* I, p. 51* sq.

(v) Comme me l'a fait remarquer mon maître G. Lefebvre, on pourrait vraisemblablement voir dans une graphie défectueuse de *wnwty* (*Wb.*, I, 317[9]) : le « veilleur » ou l'« astronome »; cf. (G. Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres,* p. 45, n. 5). On aurait éventuellement pu songer à *wnw*, , , le « portier » (*Wb.*, I, 312[13]) et E. Jelínková-Reymond, *Chr. d'Eg.* 55 (1953), p. 45.

(w) *ʿnḫ-f-n-Mwt;* cf. Ranke, *P. N.*, I, p. 67, n° 8; nom fréquent à basse époque; le sens est « puisse-t-il vivre pour Mout ».

(x) Le nom de *Ḥr-sꜣ-ꜣst* est très fréquent à cette époque.

(y) Comme le montre le tableau généalogique dressé ci-après, le nom de cet Iti **A**, plus lointain ancêtre donné par notre généalogie, a été repris seulement par son arrière petit-fils **D**, alors qu'ensuite il sera porté par le propre petit-fils **F** de ce dernier.

Cette statue de l'an XV de Chabaka nous fait connaître en ligne masculine une généalogie de prêtres attachés aux divers sacerdoces thébains :

NOMS.	TITRES.
A- [hiéroglyphes]	[hiéroglyphes] (j) [hiéroglyphes]
B- [hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]
C- [hiéroglyphes]	[hiéroglyphes] (r) [hiéroglyphes] (v) [hiéroglyphes] [hiéroglyphes] (o)
D- [hiéroglyphes]	[hiéroglyphes] (u) [hiéroglyphes]
E- [hiéroglyphes]	[hiéroglyphes] (r) [hiéroglyphes] (s) [hiéroglyphes]
F- [hiéroglyphes]	[hiéroglyphes] (j) [hiéroglyphes] (k) [hiéroglyphes] (l) [hiéroglyphes] (m) [hiéroglyphes] (o) [hiéroglyphes] (p)

En supposant une moyenne de vingt-cinq ans pour chaque génération, puisque Iti **F** est en fonction vers l'an 700, nous obtenons pour Iti **A** les environs de 825, soit le cœur de la XXIIe dynastie.

L'obscurité de certains titres ([hiéroglyphes] : **A** et **F** ; [hiéroglyphes] : **C** et **E**) rend difficile un jugement certain sur la position de cette famille. Nous voyons cependant ses membres remplir des charges dans le sacerdoce d'Amon (**A, C, D, F**), dans ceux de Mout **E** et de Khonsou (**C**, **D** [?], **E, F**), dieu dont le nom de l'un d'eux se réclame (**E**). La continuité de ces fonctions dans les clergés thébains indique que cette famille appartient au groupe des « ralliés », maintenus

par les Éthiopiens à leurs places à Thèbes [1]. Bien plus, le dernier connu de la lignée, Iti, fut chargé du culte commémoratif d'un des fondateurs de la dynastie, le grand Piankhy [2].

[1] Cf. *supra,* p. 12, et n. 1.

[2] La mention du culte de Piankhy sous Chabaka est un argument décisif pour établir l'absence de rivalités — à plus forte raison d'exécrations — à l'intérieur de la famille dynastique éthiopienne (J. Yoyotte, *Rev. d'Eg.,* 8 [1951], p. 225).

D'autres charges relatives au culte funéraire des souverains éthiopiens — Pharaons ou Divines Adoratrices — sont connues à l'époque éthiopienne; certaines concernent d'ailleurs plus spécialement les funérailles :

[hiéroglyphes] (Stèle d'Edimbourg, n° 444 = Miss M. A. Murray, *Catalogue Edinburgh,* p. 29, 55 et 56); [hiéroglyphes] (stèle d'Edimbourg, *id.*); [hiéroglyphes] (statue de Harwa VI, B, 2 [= *B.I.F.A.O.,* XXX, p. 802-803] et var. statue de Harwa VII, B, 2 [= *B.I.F.A.O.,* XXXIV, p. 136]; cf. [hiéroglyphes], Harwa VII, C, 1); [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] (stèle de Bologne 1939 de la reine Pekersalayé = Kminek-Szedlo, p. 207-208).

III

LA RESTAURATION DES SANCTUAIRES ÉGYPTIENS SOUS LE RÈGNE DE CHABAKA, À DENDARA ET AILLEURS

LA STÈLE J. E. 44665 DU MUSÉE DU CAIRE, RELATIVE AUX TRAVAUX DE CHABAKA AU TEMPLE DE DENDARA.

BIBLIOGRAPHIE : H. GAUTHIER, *L. R.*, IV, p. 15 (3, XIII) et n. 3 (signale la titulature et les martelages).
PORTER-MOSS, *T. B.*, V (1937), p. 115.
R. ENGELBACH, *A. S. A. E.*, XXIX (1929), p. 18.
H. von ZEISSL, *Aethiopen und Assyrer* (1944), p. 14 et n. 49.
J. YOYOTTE, *Revue d'Egyptologie*, 8 (1951), p. 221 (n° 38) et p. 235-236, fig. 2.

Le Musée du Caire conserve dans ses réserves (SS 34 *b*) un monument enregistré au *Journal d'Entrée* sous le numéro 44665 (= notre planche VII, photographie, inédite, du Musée). Trouvé à Dendara [1], il se présente comme une stèle [2] cintrée de granit noir [3], haute de 0 m. 49, large de 0 m. 30 et épaisse de 0 m. 10 [4]. On note que la partie postérieure, très fruste, présente de grandes balafres comme en pourrait causer l'arrachement de la stèle. Celle-ci faisait donc certainement partie d'un ensemble, dont elle a été détachée. On peut avec vraisemblance supposer qu'elle était présentée par une statue de dédicant, agenouillé derrière elle.

La moitié supérieure de notre monument est occupée par un tableau, en creux, surmonté du signe du ciel, qui épouse la courbe du cintre et repose de chaque côté sur un signe *w3s* (𓌀). Celui-ci ne descend pas tout à fait jusqu'au sol, marqué par une ligne horizontale, en creux par rapport au champ de la stèle. A droite est figuré le roi debout, dans l'attitude de la marche, coiffé de la couronne *atef* à cornes horizontales, portant le pagne triangulaire auquel, par derrière, est attachée la grande queue de taureau. Ses deux bras sont à demi pliés; la main gauche est levée, paume en dehors; la droite, retournée,

[1] Sur la provenance, cf. lettre de Legrain, n° 218 (8-9-1913), signalée par le *Journal d'Entrée du Musée*.

[2] Elle est ainsi désignée dans le *Journal d'Entrée*, et dans les références de Gauthier et d'Engelbach.

[3] Le *Journal d'Entrée* porte (à tort) : « calcaire ».

[4] Mesures prises par nous, au Musée (1951).

porte le pain conique. Nous avons là une association de deux gestes rituels : celui de l'offrande (main droite) et celui de l'adoration (main gauche) — ce dernier devant être interprété ici plutôt comme le complément du premier (c'est-à-dire la *consécration* du pain). — Derrière le pharaon, on a réparti en colonne la série habituelle des signes prophylactiques assemblés pour la protection de l'image du souverain, celle-ci étant considérée comme *vivante* : deux éventails, deux gonds et leurs crapaudines, un scorpion (Selkit?), engagé dans le signe *šn*, ou plus exactement relié à celui-ci par un support vertical, enfin, tout en bas, le *djed* dont les bras, dressés en forme de *ka* (𓂓), tiennent le monogramme qu'on a appelé le « rébus » d'Amon [(1)]; l'île ⊂⊃ et le signe de l'eau (𓈖) qu'elle contient se réduisent ici à un simple trait horizontal. Tous ces éléments de protection sont gravés en creux, comme d'ailleurs les personnages et les légendes hiéroglyphiques. Face au roi, « Hathor, dame de Dendara » est représentée debout, jambes jointes, tenant de la main gauche le sceptre *w;s* [(2)] et de la main droite, allongée le long du corps, le signe de vie (*ʿnḫ*). La classique dépouille du vautour, coiffure des reines (ou des déesses « souveraines »), surmonte sa grande perruque et est dominée par le disque ailé, flanqué des deux cornes de vaches lyriformes. Le costume de la déesse est un simple fourreau collant; devant sa perruque se projette la tête de la dépouille de vautour, qu'il ne faut pas confondre avec le serpent uraeus visible au même endroit, sur la tête du roi. Derrière elle « Horsamtaoui » hiéracocéphale, est debout, vêtu d'un pagne court et tenant en main, dans les mêmes conditions, les mêmes accessoires : sceptre *w;s* et signe *nḫ*. Le dieu et la déesse, sa mère, sont tournés vers la droite, le roi vers la gauche.

(1) Un autre exemple de ce rébus se trouve dans notre Doc. I, A (cf. texte, p. 5). Le monogramme représente une île ⊂⊃ (valeur phonétique *i*) « avec » (valeur phonétique *m*) un signe 𓈖 (valeur phonétique *n*) = *'Imn.* (cf. entre autres, Kees, *Opfertanz*, p. 124; noter que la forme particulière attribuée dans cet ouvrage p. 234 (n. 89) à ce même signe, dans une inscription monumentale contemporaine, de Chabaka, dans l'embrasure du pylône de Louxor (P.M., *T.B.*, p. 101 [12]), provient de ce qu'une cassure du relief a été interprétée à tort par le dessinateur de Champollion (*Mon.* CCCXXXVII, 4).

(2) C'est là une trace d'archaïsme, le sceptre 𓌀 servant, dans l'usage ancien, aussi bien aux déesses qu'aux dieux; mais à la basse époque, il est de règle que les déesses tiennent le sceptre 𓇅, alors que 𓌀 est réservé aux dieux (cf. Sethe, *Z.Ä.S.*, LXIV [1929], p. 9).

Le titre de la scène est indiqué par une colonne de texte, entre le roi et les dieux, face à ceux-ci (𓋹) :

« *Consacrer le pain blanc* (a) *pour sa mère, pour qu'il soit doué de vie à jamais* » (b).

(a) *sḳr t-ḥḏ* : « consacrer (en le frappant à plat) le pain blanc », *Wb.*, IV, 307 et V, 210; *Edfou*, VIII, 291. Cf. « consacrer le pain blanc pour son père ») entrecolonnement de Taharqa à Karnak-Est, Eα 3-*b* [= J. Leclant, *B. I. F. A. O.*, LIII [1953], p. 128, fig. 3 [p. 125], pl. V et VIII-B]), « consacrer le pain blanc pour son père Amon-Rê » (inédit, revers Est du montant Nord du porche « jubilaire » de Chabaka au temple de Ptah à Karnak), : « consacrer le pain blanc pour son père Montou » (entrecolonnement de Taharqa à Karnak-Nord, Eα 1-*c* [= *Karnak-Nord*, IV, p. 76 et pl. LXI; cf. *Chr. d'Eg.*, 52 [1951], fig. 23 [p. 285]]).

(b) *'Ir n·f di ʿnḫ* : « pour que soit fait (*ir*) à lui (*n·f*) le don de vie »; d'ordinaire la formule se présente sous la forme : et elle a été interprétée par G. Lefebvre, *Gram.*, § 455, 2° (à la suite de B. Gunn, *Studies*, p. 3, n. 3), comme signifiant : « pour qu'il puisse être gratifié de vie ».

L'espace libre au-dessus des trois personnages est occupé par de courtes colonnes de titres et de formules. Au-dessus du roi :

« 1 *L'Horus* (martelé), 2 *le maître du Double Pays* (martelé), 3 *doué de vie, stabilité,* 4 *à jamais* ». En face : 5 « *Paroles. Je te donne toute vie et bonheur* » prononce 6 « *Hathor, dame de Dendara* », dont le nom est accompagné de la formule : 7 « *Puisse-t-elle donner la vie et le bonheur* 8 *comme Rê* » 9 « *Paroles. Je te donne toute vie, tout bonheur* 10 *toute santé, à jamais* » prononce 11 « *Horsam-*12*-taoui* ».

Les noms du souverain sous le règne de qui a été fait le monument ont été arasés; une partie de son « prénom », toutefois, a généralement été épargnée [(1)].

Les cinq noms de la titulature complète sont donnés aux lignes 1 et 2 de l'inscription principale, en-dessous de la scène d'offrande (voir plus

(1) J. Yoyotte, *Rev. d'Eg.*, 8 (1951), p. 221, (n° 38), et p. 235, fig. 2.

loin le texte et la traduction). Sous les martelages, on peut encore lire ou restituer :

c'est-à-dire les noms de Chabaka. Dans le cintre, quelques éléments du nom d'Horus se reconnaissent encore à l'intérieur du *serekh,* mais les signes du « prénom » qui l'accompagnait, dans un cartouche, ont été tous effacés.

Ce n'est pas le cas dans le reste de la grande inscription, où, dans le « prénom » (), les deux premiers signes ont été systématiquement respectés (lignes 1, 5, 9). A Louxor, le même fait avait déjà été noté : que ce soit sur les tableaux des embrasures du pylône ou sur les tambours d'une colonnade, aujourd'hui remployés dans le dallage de la « première antichambre », seul a été gratté le signe [1]. Il suffisait de changer un seul signe pour transformer *Nfr-kꜣ-Rꜥ* en *Nfr-ib-Rꜥ*, et obtenir ainsi le cartouche de Psammétique II de la XXVIe dynastie, sous le règne de qui s'est manifestée l'« exécration » des Éthiopiens, et qui a substitué son propre nom à celui des rois, désormais abhorrés, de cette dynastie du Sud.

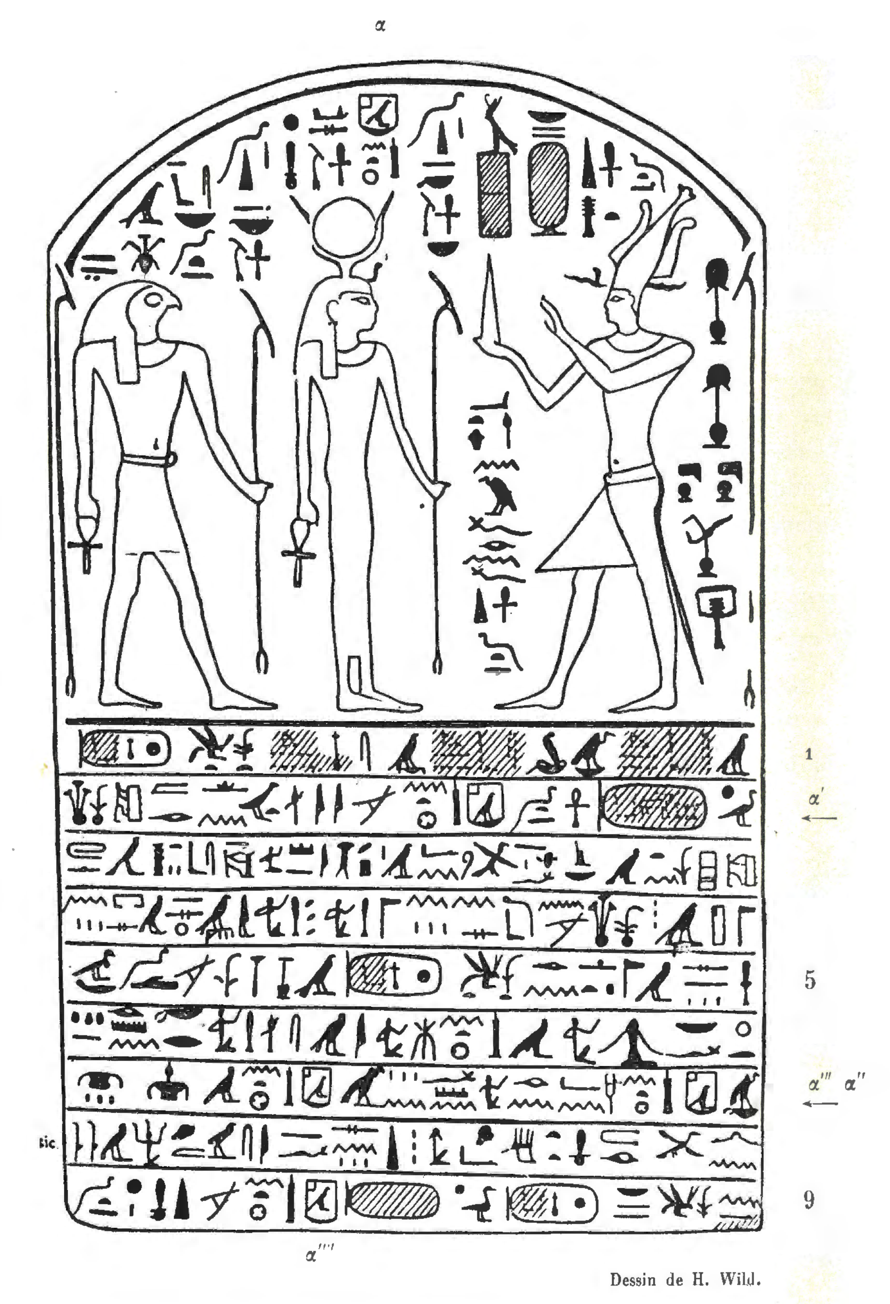
Sur notre monument de Dendara, une autre modification de signe avait été directement opérée, en vue de réaliser la transformation de la titulature. A la ligne 1, dans le nom d'Horus d'or, le initial avait été conservé intact, mais en revanche, le sculpteur chargé de la refaçon transforma le suivant cet de manière à obtenir le signe [2].

Voici maintenant la traduction de l'inscription principale, dont le texte est disposé en neuf lignes :

« 1 *L'Horus* (martelé], *celui des Deux Maîtresses* (martelé], *l'Horus d'or* (partiellement martelé], *le roi de Haute et de Basse-Égypte* (partiellement martelé], 2 *le fils de Rê* (martelé], *vivant à jamais, aimé d'Hathor, Dame de Dendara. Ordre*

[1] J. Leclant, *Orientalia,* 20 (1951), p. 457 ; de façon parallèle, sur les colonnes de la colonnade propylée monumentale de la grande cour de Karnak, le prénom de Taharqa a été « réadapté » en celui de Psammétique II par de légères retouches qui de ( ) ont fait ( ).

[2] Cf. J. Yoyotte, *Rev. d'Eg.,* 8 (1951), *l. c.*



α, α', α'', α''' et *α''''* : : la corbeille n'est pas à proprement parler gravée ; tout le bas du signe de l'enclos affecte une légère courbure.

(a) *au chef des constructeurs de Haute et de Basse-Égypte* (b), ³ *construisant les palais* (c) *du roi, en tout lieu qu'il désire, Paoudienhor* (d), *fils de Paouahimen* (e), *de construire une enceinte autour* ⁴ *des temples des dieux de Haute et Basse-Égypte* (f), *afin que les prophètes et les (simples) prêtres fassent office de «purs» pour eux* (g) *(et) en sorte que les dieux* (h) *viennent vers* (i) *leur(s) sanctuaire(s)* (j) ⁵ *(et qu'ils) disposent* (k) *de l'offrande divine qu'a procurée le roi de Haute et Basse-Égypte* (partiellement martelé = *Nefer-(ka)-Rê*], *aimé de Horsamtaoui. Le serviteur* ⁶ *dit à son maître* (l) : *J'ai été conçu* (m) *à Dendara et j'y suis né. Plaise à Ta Majesté* (n) *d'ordonner (aussi)* (o) *de construire des monuments pour* ⁷ *ta mère Hathor, Dame de Dendara». Et voici que Sa <Majesté> (?) a fait faire des monuments* (p) *destinés à (sa) mère Hathor, Dame de Dendara, en argent et en or* (q); ⁸ *on n'avait pas fait pareille chose* (r) *depuis les ancêtres. Puissent-ils* (s) *lui donner en récompense* (t) *des millions d'années* (u) ⁹ *à lui* (v) *le roi de Haute et de Basse-Égypte, le maître du Double Pays* [partiellement martelé], *le fils de Rê* [martelé], *aimé d'Hathor, Dame de Dendara, doué (de vie)* (w), *comme Rê, à jamais».*

(a) *wḏt* («ordre», *Wb.*, I, 397) + *n* suivi de la désignation de la personne à qui l'ordre est donné + *n* suivi de l'infinitif. Cf. Lefebvre, *Gram.*, § 386.

C'est une des fonctions royales par excellence que de «construire les temples». Cette tradition subsiste chez les rois napatéens; cf. dans la Stèle de l'élection d'Aspalta, l. 17, la prière des grands chefs à Amon (= Urk., III, 94, l. 3-6; cf. aussi p. 95, l. 2-4) :

(sic)

«*Puisses-tu nous donner un souverain, pour nous vivifier, pour construire les temples des dieux de Haute et Basse-Égypte, pour présenter l'offrande divine.*»

(b) Noter la graphie de *mr* : ; pour d'autres *mrw ḳdw*, cf. le : «chef des maçons d'Amon» (Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres*, p. 47) et le : «chef des maçons de Min» (H. Gauthier, *Le personnel du dieu Min*, p. 102). A l'époque éthiopienne, beaucoup de fonctions sont dites «de Haute et de Basse-Égypte»; c'est là sans doute une affirmation d'unité nationale, en opposition aux particularismes locaux (cf. *infra* la mention des «Dieux de Haute et de Basse-Égypte» et l'interprétation d'ensemble du document).

D'autre part on a déjà noté comment les fonctions des architectes sont souvent affirmées être d'ordre général (, [ ]), même lorsqu'elles sont suivies d'une localisation qui les précise et les limite (H. Ranke, *M. D. I. A. A. in Kairo*, 12 [1943], p. 134, n. 1).

(c) *pr(w) nsw* (*Wb.*, I, 513,³) plutôt que *ʿḥ(w) nsw* (*Wb.*, I, 214,¹⁰)?

(d) : «celui qu'Horus (m')a donné»; cf. (Ranke, *P. N.*, I, p. 124, nº 19) et (Ranke, *o. l.*, I, p. 124, nº 5 et II, p. 356). Le premier élément *pꜣw*, forme néo-égyptienne peu fréquente du démonstratif *pꜣ*, est suivi d'une proposition relative (*Wb.*, I, 493,⁷ et *Belegst.*).

(e) ; cf. (Ranke, *o. l.*, I, p. 103, nº 19) et (Ranke, *o. l.*, I, p. 27, nº 1); le sens probable est : «le (seul) durable est Amon». Cf. aussi la remarque d'É. Drioton, *A. S. A. E.*, XXXIX (1939), p. 124, à propos de «Ouaḥmou» : «ce nom propre, fréquent sous l'Ancien et le Moyen Empire, n'est plus attesté, après la XVIIIᵉ dynastie, que sous la XXVᵉ, dans le nom composé (*Urk.*, III, 107, 18 = Ranke, *o. l.*, I, p. 83, nº 24 et II, p. 350)».

(f) Sur les enceintes de Dendara, cf. A. Mariette-bey, *Denderah* (Paris 1875), p. 25-34. Pour d'autres travaux de restauration, sous Tibère, voir Aimé Giron, *A. S. A. E.*, XXVI (1926), p. 109-112. Étant donné que la première partie de notre inscription se présente comme un décret royal, de portée générale, on peut comprendre qu'il s'agit ici du travail de restauration de *l'ensemble* des sanctuaires d'Égypte. On sait que Chabaka a construit également une nouvelle enceinte à Médinet-Habou (cf. J. Leclant, *IVᵉ Pylône, Rev. d'Ég.*, 8 [1951], p. 118 et n. 1); voir aussi les stèles de l'an III de Taharqa relatives à l'érection d'une enceinte autour de la «butte de Djâmé» (*A. S. A. E.*, IV [1904], p. 178-180 et XVIII [1918], p. 190).

(g) *n-mr(wt) wʿb n·sn ḥmw-ntr ḥm(w)*. Proposition finale introduite par *n-mr(wt)* sous la forme graphique abrégée : (cf. les inscriptions du quai de Karnak nᵒˢ 35, 36, 37). Le sens technique du verbe *wʿb* (sens général : «être pur») est bien attesté, cf. *Wb.*, I, 283 : «Priester sein, Priesterdienst tun», où la construction avec *n* est signalée («mit *n* : für einen Gott»). Dans ces conditions, *n·sn* peut renvoyer aux «dieux» dont il a été parlé

plus haut («pour eux»), et n'est probablement pas un datif réfléchi à valeur de datif éthique («quant à eux [les prêtres]»), construction qui demeure théoriquement possible (LEFEBVRE, *Gram.*, § 156 et 157). Nous admettons que le pluriel de *ḥm(w)* a été indiqué ici (comme il arrive quelquefois, faute de place, ou par souci d'archaïsme), par le singulier; la forme régulière serait : *Wb.*, III, 88,⁶. Comme on le voit, sur la notion de «pureté» (*wʿb*) des prêtres, et sur l'existence d'une série de clôtures définissant, dans un temple, des zones interdites ou tout au moins réservées, notre texte apporte des informations précieuses.

(h) Le faucon repose sur un pavois mal gravé (cf. l'autre pavois, aussi mal gravé, du début de la ligne, mordant sur la ligne de séparation inférieure). Les trois petits traits, un peu penchés, gravés en dessous, sont la marque du pluriel, ajoutée par la suite.

(i) La construction *ỉỉ n* est signalée au *Wb.*, I, 37,¹³; mais on pourrait lire : *ỉỉ r*, le écrasé tendant à se réduire à un simple trait.

(j) L'Égyptien emploie fréquemment le singulier devant un pronom-suffixe pluriel lorsque les possesseurs ne possèdent chacun qu'une seule chose; sur cet emploi à valeur «distributive», cf. Sir A. GARDINER, *J. E. A.*, 39 (1953), p. 9, n. *j*. On pourrait traduire : «en sorte que les dieux viennent (chacun) vers son sanctuaire».

(k) *sḫm m* : *Wb.*, IV, 247,¹⁵. Le signe est mal gravé et on pourrait éventuellement lire : *ʿnḫ· sn* «(et qu'ils) vivent» (cf. *infra*, p. 62, rem. a).

(l) *Ḏd* + sujet + discours direct; construction indiquée par LEFEBVRE, *Gram.*, § 702. Le même auteur note l'emploi de *ḫr* (au lieu de *n*) dans les discours tenus par un inférieur s'adressant à un supérieur (§ 494, 4); cet emploi avait été signalé par A. Varille.

(m) *ỉwr·ỉ* etc. Ces textes définissant l'attachement d'un homme à sa «petite patrie» se rattachent à une tradition très ancienne; cf. *e. g.* sous l'Ancien Empire, l'inscription de Djaʿou, traduite par BREASTED, *Ancient Records*, vol. I, § 349. Pour Dendara même, cf. la tombe de (P.-M., *T.B.*, V, p. 113; PETRIE, *Dendereh*, pl. 8 *c*) : , «je fis le bien pour Dendara toute entière».

(n) Changement de personne. Le dédicant relate son propre discours (dans lequel il a parlé au roi à la seconde personne); plus loin (l. 8) c'est la troisième personne qui, dans le même discours, qualifiera le roi.

(o) *wḏ* (graphie réduite au signe) *ḥm·k r ỉr(t) mnw*. C'est la construction *wḏ* + *r* + infinitif (*Wb.*, I, 394,¹⁵), qui, à la Basse-Époque, remplace la construction *wḏ* + infinitif.

(p) Les négligences constatées ailleurs dans notre texte permettent de supposer la chute de (*ḥm*) devant (qui serait déterminatif) et devant , d'où notre traduction. Cependant on ne doit nullement écarter une autre hypothèse dans laquelle serait tombé entre et . Il faudrait alors traduire : «Et j'ai fait (*ʿḥʿ·n ỉr·n·ỉ*; étant pronom suffixe) pour lui (<*n*·>*f*) des monuments».

(q) A l'époque éthiopienne, l'ordre de préséance des métaux précieux n'est pas constant; tantôt, comme ici, l'argent est nommé avant l'or, suivant l'usage classique, tantôt cet ordre traditionnel est renversé.

(r) R. WEILL, *Rev. d'Eg.*, 4 (1940), p. 84 a rassemblé des exemples de l'expression *nn pꜣ·t(w) ỉr(t) mitt*; ajouter à sa liste le texte de la «haute crue du Nil» de l'an 6 de Taharqa (éd. Vikentiev, p. 31).

(s) *di·sn* se rapporte évidemment aux dieux qui sont figurés dans le cintre et auxquels se réfère le texte : Hathor et Horsamtaoui. Les bienfaits sont demandés pour le roi, non pour le dédicant.

(t) *isw m ḥḥ m rnpwt*. Lit. : «une récompense consistant en millions en fait d'années». Après *isw* la désignation de la récompense peut être introduite par *m*, mais de nombreuses autres constructions se rencontrent aussi dans des passages similaires, cf. J.-J. CLÈRE, *Rev. d'Eg.*, 6 (1950), p. 146.

(u) *Ḥḥ m rnpwt*, *Wb.*, III, 153. Le lapicide n'a gravé que deux , au lieu des trois nécessaires.

(v) [hiéroglyphes] est vraisemblablement pour : [hiéroglyphes], comme l'implique notre traduction.

(w) *dì* (*ʿnḫ*). ☥ a été omis.

Ce texte présente de nombreuses incorrections. Certaines sont des négligences du graveur; signes à l'envers ([hiéroglyphe], l. 2 et 8), signe employé à la place d'un autre (l. 2 : [hiéroglyphe] pour [hiéroglyphe]; l. 5 : [hiéroglyphe] pour [hiéroglyphe]). Des *omissions* doivent être signalées (l. 7 : [[hiéroglyphe]] [hiéroglyphes] ou bien [[hiéroglyphe]] [hiéroglyphe] [cf. rem. **p**] et [hiéroglyphe] [[hiéroglyphe]]); l. 8 : deux [hiéroglyphe] au lieu des trois attendus; l. 9 : [hiéroglyphes] (*sic,* voir rem. **w**). A la ligne 4, le texte semble profondément altéré. De plus, certaines graphies sont curieuses (*sḫm,* l. 5 [à moins de lire ☥ : *ʿnḫ*] et *mnw,* l. 7), ou très concises (*ìr*[*w*], l. 6; *n-mr*[*wt*], l. 4; *wḏ,* l. 6). D'autres ([hiéroglyphe] à côté de [hiéroglyphe]; [hiéroglyphe] l. 2, mais [hiéroglyphe] l. 4; [hiéroglyphe] l. 2 et [hiéroglyphe] l. 3) témoignent d'une fantaisie qui affecte aussi les graphies de certains noms (Horsamtaoui, cintre et l. 5; [hiéroglyphes] [l. 2], mais [hiéroglyphe] [l. 5]).

L'inscription paraît avoir été rédigée par un scribe malhabile, et gravée par un lapicide peu soigneux; c'est du travail provincial, comme il est loisible de le reconnaître au style de la scène du cintre et à l'imperfection des hiéroglyphes.

L'ensemble de la stèle manque complètement d'unité : la scène religieuse du cintre est tout à fait indépendante de l'ensemble du texte qui est gravé en dessous. La composition du texte est elle-même assez gauche; les sections ne s'enchaînent pas avec netteté et les diverses personnes auxquelles renvoient les pronoms suffixes ne se distinguent pas toujours du premier coup; en outre des changements, de la troisième à la seconde personne, notamment lignes 6-7, ne contribuent guère à la clarté du développement.

C'est que ce document, composé sur l'initiative d'un particulier et destiné à illustrer celui-ci (cf. les détails biographiques), tend à se présenter comme un décret royal.

Toute la première partie (l. 1-5) est la copie d'un « arrêté » émanant du pouvoir central et prescrivant des travaux dans les temples de l'Égypte. Un vaste programme de reconstruction semble bien d'ailleurs avoir été l'un des éléments de base de la « Renaissance éthiopienne »; sous cette dynastie du Sud, l'Égypte voit restaurer ses monuments et se multiplier les consécrations aux dieux. Pour que ceux-ci pussent profiter des offrandes, il con-

venait d'abord que certaines conditions rituelles fussent réalisées. C'est à quoi, sans doute, fait allusion le rapport établi entre la reconstruction de l'enceinte et l'état de pureté de ceux qui devaient vaquer à leurs occupations sacerdotales à l'intérieur de cette enceinte.

En recopiant le texte d'un décret royal, le maître d'œuvres Paoudienhor n'a pas manqué d'y introduire son propre nom, rompant ainsi l'unité du document.

Dans la seconde partie (l. 5-9), le même personnage a introduit un fragment d'autobiographie; il y exprime son attachement à la terre natale, où il a été conçu et où il est né. Ici encore la liaison avec le contexte n'est pas absolument évidente. On peut admettre que, chargé de l'application d'un décret s'étendant à l'ensemble du territoire, Paoudienhor en a profité pour attirer l'attention du pharaon sur sa ville natale, Dendara. Le roi ayant accueilli favorablement sa supplique, le dédicant exprime sa reconnaissance en énonçant des vœux pour le bonheur de son maître.

Le culte d'Hathor de Dendara, illustré par la scène gravée dans le cintre, se maintint [1] d'ailleurs ensuite chez les pharaons « éthiopiens ». Sous Amtalqa [2], fils d'Aspalta, une petite plaquette en or [3] montre ce souverain de la première dynastie de Napata dans son rôle de fidèle de la déesse chère à Paoudienhor; il est donné en effet comme étant « aimé d'Hathor, Dame de Dendara, régente des dieux ». L'initiative prise par notre « maître d'œuvres » s'inscrit donc dans un ensemble d'influences cultuelles; l'importance de la dévotion

[1] Chabaka est embrassé par [hiéroglyphes], lorsqu'il se prépare à entrer dans le temple de Louxor (montant Nord, côté Ouest, de l'embrasure du Ier pylône de Louxor; P.M., *T.B.*, II, p. 101, n° 14). Son successeur, Chabataka, qui est dit [hiéroglyphes] : « aimé d'Hathor, maîtresse de Dendara, maîtresse du ciel », offre l'encens à la déesse, représentée en parallèle avec Amon (sur le mur extérieur méridional du temple de Louxor; inédit; pour la position du tableau, cf. Daressy, *Notice explicative des ruines du temple de Louxor,* p. 55, et Gauthier, *L.R.*, IV, p. 29, n. 1; dans ces deux endroits, corriger la mention de Mout en celle de Hathor de Dendara). Sur un vase de granit noir au nom du quatrième prophète d'Amon Montouemhat (British Museum, n° 1292; inédit), on lit un proscynème à « Hathor, dame de Dendara » ([hiéroglyphes]).

[2] Dows Dunham et M. F. Laming Macadam, *J.E.A.*, 35 (1949), p. 142, n° 12.

[3] Trouvée par Garstang, et maintenant au Musée de Brooklyn (U.S.A.); cf. *Catalogue of the Mac Gregor Collection of Egyptian Antiquities* (1912), p. 194 (n° 1502) et pl. XX et XXXVIII; Dows Dunham et M. F. Laming Macadam, *o. l.*, pl. XV (12 *e*); L. Keimer, *J.N.E.S.*, X (1951), p. 227 et pl. IX *c*.

à Hathor de Dendara, en terre nubienne, est sans doute un des éléments qui permettent de rendre compte de l'élaboration du mythe de la « déesse lointaine » [1].

La stèle J. E. 44665 du Musée du Caire apporte donc une série de renseignements particulièrement intéressants sur la vie religieuse à Dendara au temps de la XXV[e] dynastie [2]. S'ajoutant à une liste déjà longue [3], il complète notre information relativement à l'histoire de ce site aussi bien qu'à celle de la dynastie dite éthiopienne [4] ; la piété des souverains de la XXV[e] dynastie (dans le cas présent : Chabaka), leur volonté de restauration des sanctuaires et de consécration de nouvelles offrandes sont confirmées et pleinement mises en lumière.

(1) H. Junker, *Der Auszug der Hathor-Tefnut aus Nubien,* Vienne-Berlin, 1911.

(2) A l'époque « éthiopienne » appartiennent peut-être aussi les situles de [hiéroglyphes] et d'une chanteuse d'Amon signalées par P. M., *T.B.,* V, p. 115 ; on a aussi trouvé à Dendara plusieurs statues de personnages de cette période, *ibid.,* p. 116.

(3) Découvertes de F. Daumas = monuments de Pépi I, Montouhotep II, Thoutmosis IV, Séti I ; cf. *Orientalia,* 20 (1951), p. 475. Le trône de statuette de Pépi I a été publié et commenté par F. Daumas, *B.I.F.A.O.,* LII (1953), p. 163-172 et 3 pl. ; *Bull. de la Soc. Franç. d'Egyptologie,* n° 12 (février 1953), p. 37-39 et fig. 3 (p. 36). Pour l'histoire de Dendara antérieurement aux temps ptolémaïques, cf. Mariette, *Denderah,* p. 53-56.

(4) M. J. Yoyotte m'a signalé aussi une statuette en or d'un souverain agenouillé pour l'offrande ; elle a été trouvée à Dendara ; sa base portait le cartouche de [cartouche] ou [cartouche]. Publiée dans *Archaeologia,* XVIII, 1 (1815), p. 59-60 et pl. IV (A letter from W. E. Rouse Boughton). Faut-il y reconnaître un roi éthiopien : Chabaka ou Chabataka? Le dessin très imparfait ne permet pas de discerner le signe distinctif de la double uraeus.

IV

UN MEMBRE DU CLERGÉ DE MOUT SOUS TAHARQA : PESDIMEN, FILS DE PEKOCH

DEUX MONUMENTS AU NOM DE PESDIMEN, FILS DE PEKOCH

(Règne de Taharqa)

A) LA STATUE-CUBE DE KARNAK

Parmi les monuments, si nombreux, que M. Henri Chevrier a découverts au cours des années récentes [1] dans le secteur Nord-Est de la grande enceinte d'Amon de Karnak, il y a une statue-cube « en paquet » [2], taillée dans un granit gris sillonné par quelques veines blanches et mesurant environ 25 cm. de côté. La tête manque totalement, la partie inférieure est aussi endommagée; il est d'ailleurs probable qu'à l'origine notre personnage était juché sur un socle [3], sur lequel il reposait accroupi.

Cette statue-cube appartient à une variété dans laquelle les formes du corps ne sont pas indiquées. En particulier, les jambes ne sont pas distinguées de la masse. En revanche, les deux mains ont été sculptées en relief, à la partie supérieure du monument, posées à plat; contrairement à l'usage le plus habituel, elles ne sont refermées sur aucun emblème.

Sur sa face antérieure, la statue s'orne d'une belle image de la déesse Mout, en haut relief, et ses textes, bien conservés, nous livrent le nom de celui qu'elle représente : Pesdimen.

I) Partie antérieure de la statue

A. Face supérieure (pl. VIII). — Comme nous l'avons dit, la tête de la statue est détruite, ainsi que la fausse barbe, dont il ne reste que quelques fragments de l'attache. On peut distinguer deux scènes.

(1) *Orientalia*, 19 (1950), p. 365 et 20 (1951), p. 459-465. Je tiens à remercier M. Chevrier qui a bien voulu m'autoriser à publier cette statue. J'ai d'autre part bénéficié de l'accès au dossier d'étude de ce monument, constitué par le regretté Alexandre Varille, qui l'avait aimablement mis à ma disposition.

(2) Sur la valeur persistante des statues-cubes à l'époque éthiopienne et sur le « Volumentyp », cf. *supra*, p. 16, n. 2.

(3) Ce socle devait être sans doute assez peu épais, plus voisin de celui de la statue de Pesechouper (cf. *infra*, Doc. **V-A**, p. 75) que de celui de la statue d'Iti (*supra*, Doc., II, p. 16).

A gauche, *Khonsou* ( ), enfant grêle de corps, est représenté debout, portant la main droite à la bouche, la main gauche, tombante, étant refermée sur un «mouchoir»; son front semble être orné d'un uraeus : il s'avance vers Amon-Rê ( ), accroupi, derrière lequel une déesse — sans doute Mout — se tient debout; dans la main gauche, elle porte le sceptre terminé par une ombelle de papyrus [1] et, dans sa main droite, tombante, elle tient une croix ansée.

A droite, *Horus* ( ), debout, coiffé du pschent, main gauche à hauteur de la bouche et main droite tombante, tenant un oiseau, s'avance vers Osiris accroupi, suivi d'Isis debout. *Osiris, maître de Busiris* ( ) porte la couronne *atef*, l'uraeus et la grande barbe recourbée (comme l'Amon de la scène symétrique). Quant à *Isis, maîtresse du ciel* ( ), sa coiffure à tête de vautour des reines est surmontée du disque flanqué de cornes lyriformes et entouré d'un uraeus; de la main droite, elle tend devant elle le sceptre à ombelle de papyrus, et sa main gauche, pendante, tient une croix ansée.

A droite de cette dernière scène est gravé, en colonne verticale ( ), le nom du *roi de Haute et de Basse-Égypte, Taharqa, vivant à jamais :* . Au-dessus on remarque le signe , gravé en sens inverse du nom du roi. Plutôt que l'expression [ ], *ntr nfr : le dieu parfait,* se rapportant au roi, il semble que nous ayons là une qualification du titulaire de la statue en tant que *prophète* ([ ], *ḥm ntr*).

A gauche de la scène de gauche, une titulature se développe en une ligne horizontale. Il n'en reste que la partie supérieure du retour de cartouche, suivi de , *ʿnḫ dt : vivant à jamais.*

Chacune de ces deux scènes, d'une fine gravure en creux, est soulignée par un trait horizontal; en dessous les mains du personnage se détachent, sculptées en relief; elles sont posées à plat sans rien tenir.

Sous les mains est gravée une ligne d'hiéroglyphes (cf. plus bas, ligne A 1) dont le début, à l'angle, est brisé; son texte se continue dans les colonnes d'hiéroglyphes, sur la face antérieure de la statue-cube.

[1] C'est la règle, à cette époque, pour les déesses, les dieux tenant au contraire le sceptre *wꜣs* ( ), cf. *supra,* p. 32, n. 2.

B. Face antérieure (pl. IX). — De chaque côté du motif central, constitué par une image, en relief assez accusé, de la déesse Mout [1], coiffée du pschent et portant au front l'uraeus, la face antérieure présente deux panneaux, dont les surfaces, gauchies pour suggérer la forme du corps accroupi du personnage, portent chacune quatre colonnes d'hiéroglyphes (, cf. plus loin, B 2-5 à droite et B 6-9 à gauche) qui font suite à la ligne de texte gravée à la surface supérieure de la statue.

La déesse, les bras le long du corps, est vêtue d'une longue robe collante; elle porte une grande perruque enveloppante, d'où se détache en avant un uraeus et que surmonte le pschent. Son attitude, ses proportions, sa coiffure seraient dans une certaine mesure comparables à celles d'autres figurines féminines de cette époque [2].

[1] A la basse époque, il n'est pas rare qu'une figure de divinité se détache sur la partie antérieure d'une statue-cube. Parfois les figures, en relief peu dégagé, restent plaquées le long de la statue-cube (statue du Musée de Florence, Catalogue Schiaparelli, n° 1786 [reproduite dans K. Bosse, *Die menschliche Figur,* n° 65, p. 32 et pl. III *c*]; statue de Petamenope du Musée de Berlin 23728 [R. Anthes, *Z.Ä.S.,* 73 (1937), p. 25 sq.; K. Bosse, *Die menschliche Figur,* n° 58 A, p. 30 et pl. III *d;* Kunsthalle Basel, *Schaetze altaegyptischer Kunst,* 1953, n° 161, p. 60 et pl. 25], qui présente en silhouettes le défunt et Osiris). Ailleurs, la statuette de divinité tend à être figurée en véritable haut relief, comme sur la statue de Pesdimen que nous étudions : une image d'Osiris se détache en avant de la statue-cube du British Museum 1085 ou encore en avant de la statue de Petamenope du Musée du Caire *J. E.* 37361 (*A.S.A.E.,* XXXVII [1937], p. 225-226 et pl. IV); B. V. Bothmer me signale aussi la statue du Musée de Cleveland 32.204 au nom de Horoudja, où un Osiris se détache en avant de la statue-cube, encadré de colonnes de texte; en avant de la statue-cube du British Museum 1197, on remarque l'image d'un dieu hiéracocéphale qui est , *Rʿ-Ḥr-ꜣḫty-tp-ḥwt-pr-ʾImn.* Enfin, à la limite, il peut s'agir d'une ronde-bosse pour ainsi dire indépendante, que la statue-cube présente devant elle (statue de Nakhtefmout, Caire CG 42209; cf. K. Bosse, *Die menschliche Figur,* n° 131, p. 50 et pl. IV *a*). Il est intéressant de noter que le prototype de ce dispositif est ancien. Un des premiers exemples connus est la statue-cube de Senbefni (XIIe dynastie) au musée de Brooklyn; *Egyptian Art in the Brooklyn Museum Collection,* Brooklyn 1952, n° 24 = J. Sainte Fare Garnot, *L'Égypte,* dans *Histoire Générale de l'Art* (Flammarion édit., Paris 1951), t. I, p. 83. Toutefois, dans ce dernier cas, la figure en haut relief n'est pas celle d'une divinité, mais une image de la femme du défunt (représentée debout). Nous avons là une preuve nouvelle de l'origine souvent ancienne des types statuaires en faveur à plus basse époque.

[2] G. Riefstahl, *Doll, queen or goddess? Brooklyn Museum Journal,* 1943-1944, p. 7-23 et fig.; peut-être faut-il aussi rapporter à cette époque la statuette d'ivoire de la dame Taza (Musée de Berlin n° 17000 = H. Feichheimer, *Kleinplastik der Aegypter,* pl. 111, K. Bosse, *o. l.,* p. 64, n° 174 et Hermann-Schwan, *Aegyptische Kleinkunst,* p. 85).

Texte de la face antérieure :

A 1 [hieroglyphic text] B 2 [hieroglyphic text] B 3 [hieroglyphic text] B 4 [hieroglyphic text] B 5 [hieroglyphic text] B 6 [hieroglyphic text] B 7 [hieroglyphic text] *sic* [hieroglyphic text] B 8 [hieroglyphic text] B 9 [hieroglyphic text] ..... (Longueur de la lacune indéterminée).

(A 1) « *(Proscynème à) Mout, la grande, maîtresse d'Acherou* (**a**), *maîtresse du ciel, régente de tous les dieux : offrandes de pain, bière, têtes de bétail et volailles, vêtements et albâtre* (**b**), *respirer* (**c**) . . . . . (B 2) . . . . . *l'oliban* (ʿntyw) *et la résine de térébinthe* (sntr), *libation, vin et lait, entrer et sortir de la nécropole, sans que (son) âme* (**d**) *en soit empêchée* (**e**) . . . . (B 3) . . . *en accomplissant le service des offrandes* (**f**), *pour le* ka *du supérieur des suivantes* (**g**), (B 4) *le sacristain* (**h**) *du domaine de Mout Pesdimen* (**i**), j.v., *fils du sacristain du domaine de Mout,* (B 5) *Pekoch* (**j**) *et de* (**k**) *la suivante* (**l**) *de Mout Tahenimen* (**m**). *Il dit* (**n**) : « *Ô* (B 6) *prophètes, pères divins, prêtres* wʿb, *prêtres lecteurs, qui entrerez* (**o**) *dans le temple pour célébrer les rites (qui doivent être célébrés) dans le temple,* (B 7) *votre dieu vous récompensera dans la mesure où vous inclinerez vers moi vos mains* (**p**), *portant la résine de térébinthe et les libations,* (B 8) *au moment où vous passerez près de moi* (**q**), *pour le* ka *du supérieur des suivantes du domaine de Mout,* (B 9) *Pesdimen,* j.v.; *dites* (**r**) : « *Quant à celui qui fera du mal à celui qui lui fera* (ou : *qui lui aura fait*) *du bien* (**s**), *il passera la nuit* (**t**) . . . . . (**u**) ».

(**a**) Nous conservons la transcription traditionnelle de ce lieu de culte de Mout, qu'on s'accorde généralement à situer dans la région thébaine (E. Otto, *Topographie des thebanischen Gaues,* p. 38 sq.). Mais il faut reconnaître que cette transcription — comme beaucoup d'autres d'ailleurs — est conventionnelle. Il s'agit d'un nom de lieu (dérivé en *w* final) sur une racine **isr,* de sens inconnu. La vocalisation la plus probable — d'après les exemples connus de noms de lieu en *w* final — serait : Achōr (*aišŏr(ĕw)*; cf. ⲉⲃⲱⲧ = *eꜣbŏd(ĕw)* (Abydos) et, pour le vocalisme en ō, ⲕⲉⲃⲧⲱ = *gĕbtŏ(yĕw)* (Coptos).

(**b**) *sšr mnḫt* : cf. Gardiner, *Gram.*[2], p. 172 et p. 522; *Wb.*, II, 87, [16]. L'association de l'« albâtre » et des vêtements peut sembler bizarre dans une liste d'offrandes funéraires où, au premier abord, les choses nécessaires au mort sont groupées par paires complémentaires : pain et bière (l'aliment solide type et l'aliment liquide type), têtes de bétail et oiseaux (viandes de boucherie et volaille). En fait, dans le troisième terme de l'énumération par éléments doubles, le parallélisme est rompu. L'« albâtre » désigne la *vaisselle* d'albâtre, nécessaire à la consommation des mets, et à l'absorption des boissons; on sait qu'une quantité prodigieuse de cette vaisselle a été exhumée des magasins souterrains de la pyramide à degrés, tombeau du roi Djoser (IIIe dynastie). Toutefois le groupement des offrandes, deux par deux, était si évident dans la liste que certains scribes ont (ailleurs) interprété le premier élément de l'expression dont nous parlons comme étant le mot *šs* : « lin » ce qui donnait une association meilleure (lin, vêtements = vêtements de lin). Cf. encore ici-même Doc. **II**, l. 3 et Doc. **V-A**, texte C, col. 2.

(**c**) Il convient très vraisemblablement de restituer [hieroglyphs] ([hieroglyphs]) = « respirer » (*e. g.* « le parfum de l'encens »). Cf. *Wb.*, IV, 277, [15].

(**d**) Nous conservons la traduction habituelle (*bꜣ* = âme). J. Sainte Fare Garnot, qui traduit par « esprit » (*L'hommage aux dieux,* p. 7, n. 1) considère que le *bꜣ* était la manifestation « itinérante » de l'esprit du mort, dans ses excursions en dehors du monde souterrain (de là la mention du privilège d'« entrer et sortir de la nécropole », incluse dans les vœux funéraires). Sur les travaux récents concernant le *bꜣ* voir, du même auteur, *Bibliographie analytique* 1939-1943, p. 192.

(e) [hieroglyphs]. Cf. les graphies de [hieroglyphs] *ḫnr*, notées par le *Wb.* III, 296. Pour le sens, cf. *Belegst,* III, 296, ³.

(f) *m irt ḥsswt m snw pr m-b;ḥ.* Litt. : «en accomplissant les bienfaits qui consistent en offrandes sortant (= présentées) en face (du mort)».

(g) Pour ce titre, cf. *infra,* p. 68-69.

(h) Pour ce titre, cf. *infra,* p. 68.

(i) Pour ce nom, cf. *infra,* p. 67.

(j) Pour ce nom, cf. *infra,* p. 70.

(k) [hieroglyphs] (*sic*) : *ir(w) ·n;* litt. : «qu'a fait».

(l) Noter la graphie avec les traits du pluriel. On pourrait évidemment supposer que le lapicide a oublié de graver *ḥrt* et voir dans la mère de Pesdimen une «(supérieure) des suivantes de Mout».

(m) Pour ce nom, cf. *infra,* p. 70.

(n) Un «appel aux vivants» composé en partie des mêmes éléments se trouve sur le socle d'une statue de Montouemhat, publiée par Legrain, *A. S. A. E.,* V (1904), p. 39 : [hieroglyphs] . . . .

(o) [hieroglyphs], participe, plutôt que substantif. Celui-ci correspondrait à un titre sacerdotal, les «entrants» (c'est-à-dire ceux qui sont de droit autorisés à pénétrer dans les lieux sacrés), *ʿkyw* ([hieroglyphs]), mentionné par le *Wörterbuch,* I, 232¹², mais seulement à partir de l'époque grecque. En fait, le titre est attesté dès le Moyen-Empire, sur des stèles d'Edfou (Engelbach, *A. S. A. E.,* XXI [1921], p. 65). G. Lefebvre (*Histoire des grands-prêtres,* p. 172) le discute et cite des exemples du Nouvel-Empire où l'on rencontre des participes du verbe *ʿk* employés, dans le même sens, mais après le substantif *wʿb* : «(prêtre) pur». Les plus intéressants parce qu'ils confirment l'interprétation donnée plus haut (l'«entrée» dont il s'agit est le libre accès à telle ou telle partie du temple, ou à la statue du dieu) sont : [hieroglyphs] (Legrain, *C. G. C.,* III, 42138, texte *e*) «prêtre pur ayant accès auprès d'Amon dans Karnak» et [hieroglyphs]

[hieroglyphs] «prêtre ayant accès dans la «salle du milieu» (du temple) d'Amon». Bien révélateur est aussi un titre voisin des précédents, que l'on relève dans la titulature d'Amenemhat, grand-prêtre d'Amon sous Aménophis II (XVIIIᵉ dyn.) : [hieroglyphs] : «ayant accès au *ciel,* voyant ce qui s'y trouve»; le «ciel est, naturellement, le saint des saints du temple» (Lefebvre, *o. l.,* p. 239). Sur le sens de [hieroglyphs], cf. encore De Meulenaere, *Bi. Or.,* VIII/6 (1951), p. 222.

(p) *mi kʿḥ·tn n·i ḏrt·(t)n.* Deux faits phonétiques intéressants sont à noter. Le *n* final du pronom suffixe *tn* a été protégé par le *n* du datif suffixal *n·i;* pour indiquer qu'il ne tombait pas, on l'a redoublé dans l'écriture, d'où la graphie [hieroglyphs]; au sujet du redoublement graphique de [hieroglyph], qui très fréquent à partir de la XXIᵉ dynastie trahit un affaiblissement du *n* à la basse époque, cf. Sethe, *Verbum* I, § 225-226 et les nombreux exemples, avec bibliographie, groupés par R. Caminos (*J. E. A.,* 38 [1952], p. 51-52), auxquels on pourrait ajouter ceux de la tombe de Psousennès, publiée par P. Montet (cf. J. Leclant, *Orientalia,* 22 [1953], p. 411).

La situation, *du moins en ce qui concerne l'écriture,* est exactement inverse dans le cas de *ḏrt·(t)n.* Ici, le *t* final de *ḏrt* (Copte : ⲧⲱⲣⲉ ˢ) subsistait normalement à l'état pronominal (cf. la forme copte ⲧⲟⲟⲧ⸗ˢ), mais, comme le mot suivant (qui se trouve être le suffixe *tn*) commençait par un *t* et que les deux lettres semblables étaient en contact direct, on ne les a écrites qu'une fois : [hieroglyphs]. On comparera avec les graphies d'une statue de basse époque du Musée de Philadelphie (H. Ranke, *M. D. I. A. A. in Kairo 12* [1943], p. 114, l. 13) : [hieroglyphs]; l. 20 : [hieroglyphs] (la construction anormale de ces derniers passages est notée par Ranke, p. 129, n. 1).

Pour le sens, cf. *Wb.,* V, 18, ¹⁰ et *Urk.* IV, 121, 12; pour la «phraséologie», nous renvoyons au texte de la statue de Montouemhat, citée plus haut, rem. **n**), et à celui de la statue d'Harmakhis, Musée du Caire 42204 (Legrain, *C. G. C.,* III, p. 12 et G. Lefebvre, *A. S. A. E.,* XXV [1925], p. 30).

(q) Le verbe est celui enregistré au *Wb.,* III, 456, I *sub voc. sni* (mais est-ce bien un *III ae infirmae?*); le signe [hieroglyph] est probablement pour [hieroglyph] (déterminatif phonétique = *sn*). *N* (dans *n tr n sn·tn ḥr·i*) est pour *m,* comme il arrive souvent dans la graphie de cette préposition à la basse époque.

(r) On pourrait aussi voir dans *k;·tn* une nouvelle subordonnée; il faudrait alors traduire : «et dans la mesure où vous direz». Enfin, comme me l'a fait remarquer M. É. Drioton, il se pourrait que *k;·tn* porte sur la formule qui précède : «au ka de . . . . . . prononcez(-la)», c'est-à-dire : «dites : «au ka de . . . .»».

(s) Ce passage est extrêmement difficile; on en rapprochera un texte de la statue d'albâtre d'Aménirdis, Musée du Caire nº 565 : . Nous comprenons ainsi : «Quant à (*ir*, écrit par suite de la chute du *r* final) celui qui agira contre (*ir r*) celui qui agit (*ou* : qui aura agi) à son bénéfice (au bénéfice de son futur persécuteur : *ir n·f*) . . . . »; on pourrait aussi restituer en initiale [], cf. stèle de Bakhtan, l. 14.

(t) Le déterminatif de *sḏr*, à l'époque éthiopienne, est encore ordinairement l'image du faucon sur le lit ; à plus basse époque, cet hiéroglyphe est remplacé par (cf. R. A. Caminos, *J. E. A.*, 38 [1952], p. 58 [n. 53]).

(u) Après l'énoncé du coupable — ou de la faute commise — vient normalement, dans ces textes «prohibitifs», celui du châtiment réservé à l'auteur de l'acte visé. Nous n'avons ici que le verbe définissant le sort qui lui était réservé («il passera la nuit»), mais la suite, où se trouvaient sans doute précisées les *conditions* qui faisaient de cette «veillée» une punition, n'existe plus. On peut supposer avec vraisemblance que le texte se continuait sur le socle (perdu) de la statue-cube.

II) Les côtés de la Statue

C. Côté gauche (pl. X et XI). La décoration se dispose en trois registres : en haut, des lignes et des colonnes de textes; au centre la barque de Sokaris; en bas une suite de porteurs d'offrandes.

1. Les textes, en haut, se répartissent en trois lignes, qu'encadrent de chaque côté deux colonnes :

C 1-3 (←) 1 . . . 2 . . . (α)

3 . . . (β) (γ)

(α) Comme il est fréquent dans l'épigraphie de l'époque éthiopienne, *n* est rendu tantôt par , tantôt par (cf. *e. g.*, Doc. IV-B, *infra*, p. 61). (β) ■ est répété (voir plus bas). (γ) est gravé à l'envers.

«1 *Proscynème à Ptah-Sokar-Osiris* (a), *maître de la* Chetit (b); 2 *puisse-t-il donner toutes les offrandes et provisions au* ka *de l'Osiris, sacristain* (c) 3 *du domaine de Mout, supérieur des suivantes* (d) *du susdit* (e) *domaine, Pesdimen,* j. v.».

(a) Sur le personnage composite de Ptah-Sokar-Osiris, cf. Roeder, dans Roscher, *Lexicon*, Leipzig 1913, col. 1128-1134; Rusch, dans Pauly-Wissowa, *Real Encyclopaedie*, XX, I (1941), col. 930 et 947, M. Sandman-Holmberg, *Ptah*, Index, *sub voc.* Ptah-Sokar-Osiris.

(b) , épithète traditionnelle; la *chetit* (*štyt*) est le sanctuaire-cabine qui se trouve porté sur la barque du dieu; cf. Jéquier, *B. I. F. A. O.*, IX (1911), p. 55; Roeder, *o. l.*, col. 1127 et *Wb.* IV, 559.

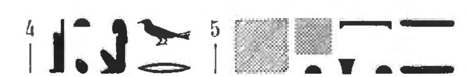
(c) Pour ce titre, cf. *infra*, p. 68.

(d) Pour ce titre, cf. *infra*, p. 68-69.

(e) Plutôt que de supposer un redoublement intempestif du ■ initial dans le nom de *Pesdimen* ou de voir dans ■ une graphie défectueuse du trait , nous proposons de lire : *pr p(n)*, le ayant été omis — sans doute parce qu'il était déjà tombé dans la prononciation (cf. plus haut, p. 18, le nom du mois ⲡⲁⲱⲛⲓ écrit sans le *n* de la graphie plus ancienne : *p; n int*). Pour *pn*, démonstratif d'identité, cf. F. Daumas, *B. I. F. A. O.*, XLVIII (1949), p. 81-106.

De chaque côté sont les noms des deux déesses qui, au registre du dessous, encadrent la barque de Sokaris :

A gauche, C 4-5 (→) :



«*Isis, la grande* (*mère divine, maîtresse*) *du ciel, régente du Double-Pays*».

A droite, C 6-7 (→) :

6 7

« *Nephthys, maîtresse du ciel, régente des dieux* ».

2. Encadrée par Isis et Nephthys, longues figures conventionnellement allongées, surmontées des signes notant leurs noms, et pliant les bras, paumes ouvertes, dans le geste de l'adoration, la barque de Sokaris est disposée sur un support, au milieu d'emblèmes divers. La partie inférieure du support constitue un soubassement de sept nœuds d'Isis () et de six piliers Djed (), en alternance. Au-dessus, sur le signe , est accroupi le personnage barbu représentant les « millions d'années » (*ḥḥ*). Il est encadré de deux colonnes formées par l'association des signes et sur des corbeilles (*nb*) : « toute vie et force ». Le dieu, de ses bras dressés, supporte le traîneau-glissière sur lequel sont posés la barque divine *henou*, la *chetit*, et l'emblème de Nefertoum.

Le dessin de la barque [1] est particulièrement élaboré ; les divers agrès et emblèmes [2] qui la parent se reconnaissent avec netteté. A la proue, une tête d'oryx à longues cornes droites surmonte une série de baguettes [3], d'où pend un lien. Au-dessus du pont, à l'avant, est figuré un poisson suivi de cinq oiseaux (des faucons) ; à l'arrière, trois clavettes ou petites rames. Au centre se dresse la *chetit*, surmontée d'un faucon, paré d'une *menat* fort bien dessinée. En avant du sanctuaire pointent deux cornes droites ; par devant se trouve fiché l'emblème de Nefertoum, auquel se rapporte l'épithète traditionnelle : « *le protecteur du Double-Pays* » [4].

[1] Roeder, in Roscher, *Lexicon*, s.v. Sokar, col. 1126-1127 et fig. 1 ; H. Kees, *Götterglaube*, p. 94. Cf. encore la petite barque en or « prodige de sculpture mignonne », trouvée dans la tombe de , à Saqqarah (= Musée du Caire, n° 34477 ; *P.M., T.B.*, III, p. 173).

[2] Les agrès « mystiques » d'un certain nombre de barques divines ont été étudiés par E. Lefébure, *P.S.B.A.*, XVII (1895), p. 105-119 ; G. Jéquier, *B.I.F.A.O.*, IX (1911), p. 37-82 ; enfin A. M. Blackman-H. Fairman, *The Myth of Horus at Edfu, J.E.A.*, XXX (1944), p. 6-7.

[3] Motif interprété parfois comme une étoffe à plis ; cf. W. Wreszinski, *O.L.Z.*, XVIII (1915), col. 355. Le même auteur considère le lien pendant comme la corde qui aurait permis au prêtre chargé de la manœuvre de diriger la barque et ses porteurs, lors des défilés processionnels.

[4] *Wb.*, III, 245, 1.

Au-dessus du faucon et derrière lui on lit les textes hiéroglyphiques suivants (C 8-9) (→) :

sic

« *Sokaris dans le Khenou* (ḫnw), *Sokaris dans la Chetit* (štyt), *Sokaris dans la Heret-ib* [1] (ḥrt-ib) ».

A gauche, entre Isis et le support de la barque, on voit le bâton de jet (souvent appelé « boomerang », mais la similitude entre les deux armes n'est pas totale) et la massue à tête blanche ; une longue tige descend jusqu'au sol ; autour d'elle s'épanouit une fleur, au sommet de laquelle repose un faucon portant sur la tête deux hautes rémiges. Au niveau supérieur du soubassement, enfin, un signe Djed () tient de ses deux bras l'emblème de Séchat, tandis qu'un signe animé tient une seconde massue [2].

A droite, devant Nephthys, un arc et deux flèches sont représentés. Un bâton, fiché au sol, et surmonté d'une boule, les sépare d'un sceptre , posé directement à la verticale sur le soubassement dont il a été parlé plus haut.

3. Sur le registre de base, dont la partie inférieure a été brisée, s'avancent deux porteurs d'offrandes, soutenant des plateaux d'offrandes portatifs *ḥtp* qui, de chaque côté du signe , supportent des vases , garnis, au sommet, de fleurs.

[1] Les mêmes épithètes relatives à des sanctuaires de Sokaris se rencontrent dans une litanie du temple de Séti Ier à Abydos (cf. Lanzone, *Mitologia*, p. 1117). Nous avons déjà parlé plus haut (p. 53) de la *chetit* ou cabine-reposoir. Sokaris est appelé fréquemment *nb štyt* ou *ḥry-ib štyt*. (Cf. H. Gauthier-G. Legrain, *C.G.C.*, Index, p. 14, et L. Borchardt-A. Volten, *C.G.C.*, V, Index, p. 120-121). Dans la tombe (en majeure partie inédite) de Montouemhat, régent de Thèbes sous les Éthiopiens et les premiers Saïtes, Ptah-Sokar est dit : (grande cour ouverte, paroi Sud, chambre I, texte inédit), *ḥry-ib štyt*. Ici l'appellation *ḥrt-ib*, comme le montre le déterminatif , désigne bien un local, distinct de la *štyt* elle-même. Ce local — une salle — existait dans tous les temples et n'était donc pas particulier au culte de Ptah-Sokar ; voir p. 50, *ḥrt-ib* d'Amon, Nouvel Empire.

[2] Ces signes, munis de bras, sont donc considérés comme *vivants* ; c'est là encore une particularité de la symbolique égyptienne, dont on connaît des exemples dès l'époque de la IIIe dynastie (signe maniant un éventail prophylactique ; signe procédant à l'exécution du rite *hnw* : stèle des souterrains de la pyramide à degrés, monument funéraire de Djoser).

Le premier plateau est précédé de légendes, en deux colonnes : C 10-11 (←) :

10 « *Paroles à dire : (Je) t'apporte les offrandes* ».
11 « *Paroles à dire : (Je) t'apporte les provisions* ».

La seconde tablette donne (par-devant) le texte C 12-13 (←) :

12 « *Paroles à dire : (Je) t'apporte les dons* (ḥnkw) ».
13 « *Paroles à dire : (Je) t'apporte toutes (sortes de) bonnes choses* ».

Les légendes s'adressent évidemment à Mout, sculptée en haut-relief, comme nous l'avons dit, sur la face antérieure du monument et vers laquelle convergent les porteurs d'offrandes.

D) Côté droit (pl. XII). — Il n'en subsiste que la moitié droite. La scène représentée était celle de l'adoration du fétiche d'Abydos [1]; il ne reste du motif central que la partie supérieure de la châsse, reliquaire de la tête d'Osiris. Devant ce reliquaire, une déesse élève la main gauche, ouverte, et abaisse la droite; elle est surmontée de l'enseigne du bélier, avec une couronne constituée par deux plumes, qui se dressent au-dessus des cornes horizontales. Derrière la déesse figurent le sceptre [2], l'enseigne d'Oupouaout, brandi par deux bras dont est doté un signe ☥, le signe ⲡ et le dieu Thoth, ibiocéphale, dans une attitude voisine de celle de l'acte *nis*, l'« appel », adressé à un dieu ou à un mort, pour les inviter à assister à une cérémonie célébrée à leur intention, ou simplement — dans le cadre du culte — les avertir que le « repas » est servi (cf. *supra*, p. 8, n. 1). Il avance la main droite, paume tournée vers le haut (tandis que, dans l'acte *nis*, elle est tournée face à l'interlocuteur — ou aux offrandes) et, de la main gauche, il tient horizontalement, le long du corps, sa palette de scribe.

[1] H. Winlock, *Bas-reliefs from the temple of Ramesses I at Abydos, The Metropolitan Museum of Art* (New-York 1921), p. 15-26, pl. I-III, fig. 1 et 2; G. Jéquier, *L'Ennéade osirienne d'Abydos, C.R.A.I.*, 1920, p. 414-417; *B.I.F.A.O.*, XIX (1922), p. 19-21. Une statue-cube semblablement décorée est décrite par W. Wreszinski, *O.L.Z.*, XVIII, 1915, col. 356-357.

[2] G. Jéquier, *Le Sekhem d'Abydos, C.R.A.I.*, 1924, p. 268-275 et Idem., *Considérations*, p. 141.

Au-dessus, à droite du fétiche, cinq colonnes de texte appartiennent à deux « discours » différents :

D 1 (→) :

« 1 . . . . . *Osiris, qui préside à l'Occident, dieu grand* ».

D 2-5 (←) :

(α) Plutôt que : ; la disposition des signes est amphibologique; pour le sens, cf. rem. a.

« 2 *(Proscynème à) Isis la grande, mère divine, Thoth* (a) 3 *le grand, maître des paroles divines; qu'ils accordent des offrandes : pain, bière, résine de térébinthe* (b) 4 *sur la flamme, doux souffle du vent du Nord à la narine, pour le ka de l'Osiris* 5, *supérieur des suivantes, Pesdimen* ».

(a) Si on lisait , comme le permet la disposition des signes, il faudrait traduire sans doute : « Isis la grande, Mout, Thoth, dieu grand ». En fait cependant, seuls Isis et Thoth se trouvent représentés.

(b) Ici, au contraire du texte de la face antérieure (*supra*, p. 49), la liste des dons étant concentrée au possible, le parallélisme n'est maintenu que dans le groupe des deux premières offrandes (pain = alimentation solide + bière = alimentation liquide). Il n'existe plus ensuite sous une forme aussi rigoureuse, l'offrande de la résine de térébinthe (après laquelle on attendrait celle de l'oliban [*ʿntyw*], autre « résine ») étant associée avec le bénéfice de jouir du souffle doux du vent du Nord (par opposition au vent du Sud, qui est desséchant, donc nuisible), lequel peut bien être considéré comme une faveur, mais non comme une offrande. Le « formulaire » des vœux à l'intention des défunts n'était pas fixé *ne varietur*; à une même époque, il pouvait être condensé (comme ici) ou développé (voir plus haut).

Une semblable décoration, comportant d'un côté [1] la barque de Sokaris [2] et de l'autre le fétiche abydénien [3], se rencontre sur toute une série de statues-cubes :

1° Caire, n° 717 (Borchardt, *C. G. C.* III) = Mariette, *Karnak*, p. 74 et pl. 47 *e* = K. Bosse, *Die menschliche Figur* (1936), p. 32, n° 64.

2° Caire, n° 42216 (Legrain, *C. G. C.* III) = K. Bosse, *o. l.*, p. 26, n° 42.

3° Caire, n° 42215 (Legrain, *C. G. C.* III) = K. Bosse, *o. l.*, p. 27, n° 44.

4° Caire, n° 42226 (Legrain, *C. G. C.* III) = K. Bosse, *o. l.*, p. 28, n° 47.

5° Berlin, n° 17272 = W. Wreszinski, *O. L. Z.*, XVIII (1915), col. 353-359 = K. Bosse, *o. l.*, p. 28, n° 48.

Signalons enfin la petite statue-cube en calcaire de Hor [4], fils de Pediese :

Du côté droit se trouve la barque, très simplifiée, de Sokaris (dont le nom est écrit); du côté gauche, le simple pieu, avec tête humaine et hautes plumes [5].

[1] Il ne semble pas qu'un des côtés, la gauche, par ex., ait été systématiquement réservé à une des scènes (par exemple celle où figure la barque de Sokaris), l'autre étant alors affecté à la scène symétrique.

[2] Cf. d'autres statues-cubes où, à la barque de Sokaris, est donnée en pendant une scène osirienne d'un autre type : Legrain, *C. G. C.*, III, n° 42247 = K. Bosse, *o. l.*, p. 31, n° 61 ; Legrain, *C.G.C.*, III, n° 42217 = K. Bosse, *o. l.*, p. 29, n° 52 ; Statue-cube de *Wr Ḏḥwty* K. Bosse, *Die menschliche Figur, o. l.*, p. 33, n° 68 et pl. III, *f* = Los Angeles Country Museum, *Bull.* 3, n° 4 (1951), p. 4-5 = *Catalogue de la vente du 20 mars 1930*, Christie Manson et Woods, 8 King Street, London ; statue-cube au nom de , Musée de Brooklyn, 36.738, communiquée par M. J. D. Cooney.

[3] Le pieu abydénien se retrouve *e. g.* sur le flanc de la statue-cube du Musée de Brooklyn 51.15, au nom de ; cf. aussi la statue de Hor, fils de Pediese, signalée ici-même.

[4] Trouvée dans les fondations de la salle hypostyle de Karnak par Henri Chevrier (*A.S.A.E.*, XXXVIII [1938], p. 605).

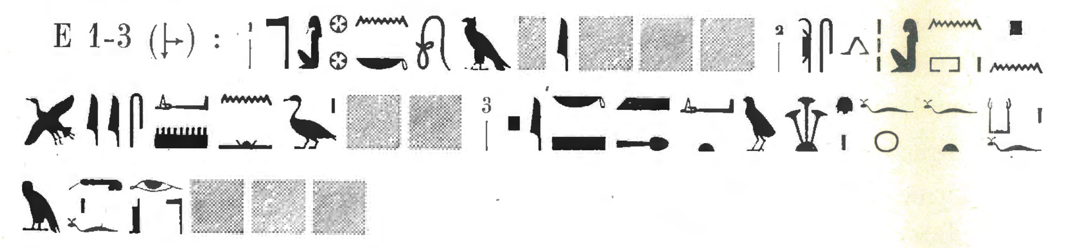
[5] D'autres séries de statues-cubes pourraient être constituées, où la décoration assemble des scènes osiriennes de types voisins de ceux ici étudiés, mais distincts.

L'association des thèmes jumeaux de la barque de Sokaris et du fétiche abydénien peut s'expliquer par le fait que l'érection du Djed coïncidait avec la fête de Sokaris [1].

III) La Partie dorsale

(pl. XI et XIII)

Fort endommagée, la partie arrière constitue une sorte de pilier dorsal très peu en saillie. Trois colonnes d'hiéroglyphes y développent la formule dite « saïte »



1 « Ô dieu local du sacristain (du domaine de Mout) . . . . (supérieur) 2 des suivantes du susdit (a) domaine, Pesdimen, fils du (sacristain du domaine de Mout) 3 Pekoch, j. v. ; qu'il soit placé derrière lui, tandis que son ka est devant lui (b), l'Osiris . . . . ».

(a) Cf. *supra*, p. 53, rem. e.

(b) Pour la formule dite « saïte », cf. *supra*, p. 7, n. 1.

B) LA TABLE D'OFFRANDES DE THÈBES-OUEST.

Le propriétaire de la statue-cube que nous venons d'étudier est connu par un autre monument, tout récemment découvert, lui aussi : une table d'offrandes trouvée dans la grande cour à ciel ouvert de la tombe de Montouemhat, dégagée par M. Zakaria Goneim. Cette table d'offrandes ayant déjà été publiée (voir Bibliographie), nous nous bornons à en donner ici

[1] S. Schott, *Altaegyptische Festdaten* (Mayence 1950), p. 92, n° 80 ; dernier jour du 4e mois de l'inondation. Cf. J. Vandier, *Religion égyptienne*, 2e éd., p. 201.

une description succincte, mais nous tenons à reproduire et à traduire de nouveau les textes, qui sont importants; pour ceux qui ont été gravés sur le plat de la table d'offrandes et le dispositif de la décoration de celle-ci, voir ici même, pl. XIV et XV.

Bibliographie : J. Leclant, *Orientalia*, 20 (1951), p. 473.
P. Barguet, Z. Goneim, J. Leclant, *Tables d'offrandes de la grande cour de la tombe de Mentouemhat, A. S. A. E.*, L (1951), p. 499-501 et pl. V.

Caractéristiques. — Granit noir (bien conservé). Hauteur : 0 m. 10 cm. Longueur des côtés (pris sur la face décorée) : 0 m. 51 cm. × 0 m. 35 cm. Suivant le dispositif habituel de ce genre de monuments, la « table d'offrandes » (sur laquelle, effectivement, on déposait les aliments destinés au mort, mais qui, par la vertu des images gravées sur sa face visible d'en haut, pouvait aussi directement mettre ces mêmes aliments à la disposition du défunt) [1] a la forme d'un rectangle se prolongeant, du côté de l'extérieur, par une sorte de « bec ». Celui-ci, rectangulaire, est orné de la représentation, en relief, d'un pain. A son tour, l'image du pain est traversée par un évidement en creux, servant à l'écoulement des eaux de la libation rituelle, à partir de la cavité rectangulaire ménagée à l'intérieur du rectangle principal. Les bords du « bassin » ainsi obtenu sont décorés, en haut, à droite et à gauche, par des inscriptions hiéroglyphiques en creux (textes A et B), en bas par la figuration d'une natte sur laquelle repose un pain. L'ensemble natte et pain correspond au signe hiéroglyphique, lequel sert à noter la racine *ḥtp*, dont dérivent les mots homophones : *ḥtp* () : « offrande » et *ḥtp* () « table d'offrandes ». Le « pain » est dessiné en léger relief, à l'intérieur du bassin peu profond du centre, en même temps que d'autres aliments ou objets :

1° A la partie inférieure, de gauche à droite, une galette ronde, en bas de laquelle on voit l'empreinte de quatre doigts, un vase de forme, et symétriquement, par rapport au vase central, un autre vase et une seconde galette identiques aux premiers.

[1] Pour d'autres images « vivantes », cf. *supra*, p. 55, n. 2.

2° Au-dessus, de gauche à droite, une volaille (oie plutôt que canard) au naturel, au centre un gâteau allongé (décoré d'arcs de cercles et au milieu d'un motif oblong) sous lequel se trouvent deux grappes de raisin, entourées de pampres [1], enfin une volaille troussée.

Texte A (à gauche) () :

(α) Dans tous les textes de cette table, le filet d'eau est rendu par le simple trait ; cette graphie est fréquente à l'époque éthiopienne, cf. *supra*, p. 53.
(β) Sur l'emploi de au lieu de, cf. *supra*, p. 9, n. 1.

« (Ô) *Osiris Pesdimen. Que ton eau soit à toi, que ton abondance* (bʿḥ) *soit à toi, que ton natron soit à toi, que l'offrande funéraire* (prt-ḫrw) *de chaque jour soit à toi! (Ô) Osiris, supérieur des suivantes, Pesdimen; cela ne doit pas s'éloigner de toi* (a) ! ».

(a) *Nn nwd r·k* : cf. Table d'offrandes n° IV de la tombe de Montouemhat (*A. S. A. E.*, LI [1951], p. 497) et statue de Harwa n° II (Caire J. E. 36711 = *B. I. F. A. O.*, XXX [1931], p. 797 et XXIV [1934], p. 140).

[1] Les deux grappes de raisins, avec la masse de leurs grains et leurs pampres de base, sont très reconnaissables au centre de la table d'offrandes — d'un dispositif plus complexe que les tables éthiopiennes — au nom d'Ankhnesneferibrê (Médamoud 1925, *F.I.F.A.O.*, III, p. 47, 129 et fig. 32).

Sans vouloir présenter ici une étude du raisin parmi les offrandes, notons des grappes de raisin plus ou moins stylisées, avec ou sans pampres, sur plusieurs tables d'offrandes publiées par Ahmed Bey Kamal (*C.G.C.*) : 23145 (pl. XXXVI) et 23140 (pl. XXXIV, p. 109, grappe de raisin très stylisée, plutôt que « petit panier ») ; 23152 (pl. XXXIX, à cause du pampre) ; 23116 (?) pl. XXVII, décrit p. 96 par A. Kamal comme un « oiseau (?) » ; 23011 et 23097.

Une grappe de raisins, avec pampre, figure encore sur une table d'offrandes présentée par un sphinx à bras humains d'Aménophis III trouvé à Karnak-Nord (A. Varille, *Karnak* I, Le Caire 1943, p. 7 et fig. 8).

M. P. Montet m'a rappelé la présence d'une grappe de raisins à côté d'autres aliments sur un bloc encore inédit, retrouvé dans la fouille des rives du Lac Sacré à Tanis et datant de Chéchanq V (pour ces blocs, cf. *Orientalia* 19 [1950], p. 499 et 22 [1953], p. 10).

La formule de ce texte A est très ancienne, puisqu'on la trouve dans les Textes des Pyramides (§ 771 *a-b*) mot pour mot, moins l'énoncé de l'offrande funéraire (*prt ḫrw*) qui est une addition postérieure : *mw·k n·k bʿḥ·k n·k bzn·k n·k :* « ton eau est à toi, ton « abondance » est à toi, tes grains *bzn* sont à toi » (P. Lacau, *Parallélisme dans les Textes des Pyramides,* p. 150).

Une variante courante est celle que donnent les paragraphes 1921 *a*, 2007 *a*, 2031 *a*, dans laquelle le troisième terme de l'énumération est remplacé par le mot *rḏw :* « écoulement ». Il s'agit évidemment d'une « humeur » qui, dans un mythe quelconque (sans doute le mythe osirien) [1], s'était écoulée du corps d'un dieu et présentait des vertus magiques ou fortifiantes.

Texte B (à droite) (←) : [hiéroglyphes] *sic* [hiéroglyphes] *sic*

« (Ô) *Osiris Pesdimen. Les offrandes divines* (ḥtpw-ntr), *pain, bière, têtes de bétail, volailles, te sont servies, qui sont là chaque jour. Puisses-tu être vivant par elles* (**a**), *être honoré par elles* (**b**), *être puissant par elles, être « animé »* (**c**) *par elles, être fastueux* (**d**) *par elles* ».

(**a**) La relation existant dans l'ancienne Égypte entre la notion de vie et la nourriture, était bien marquée dans le vocabulaire. Il est significatif qu'il existe un mot *ʿnḫ :* « vivres » (*Wb.*, I, 205), au sens d'« aliments », construit sur la racine *ʿnḫ :* « vie » (*Wb.*, I, 203); nous pourrions traduire « puisses-tu en vivre ». Cf. *supra,* p. 38, rem. **k**.

(**b**) *wꜣš*, *Wb.*, I, 261 : « angesehn sein ». La nuance exacte de sens exprimée par ce verbe n'est pas connue.

(**c**) Nous traduisons : « être animé », pour harmoniser notre terminologie avec celle que nous avons employée pour le substantif *bꜣ* : « âme » (cf. p. 49). Plus anciennement (*Wb.*, I, 411), le verbe *bꜣ* semble avoir signifié : « avoir les qualités d'un esprit *bꜣ* » (J. Sainte Fare Garnot, *L'hommage aux dieux,* p. 173, n. 1), les *bꜣw* constituant, dans les Textes des Pyramides, une

(1) Sur les *rḏw* d'Osiris, cf. É. Drioton, *Bi. Or.*, VI/5 (1949), p. 141.

catégorie spéciale de morts plus ou moins divinisés, à côté, par exemple, des *ꜣḫw*.

(**d**) *wsr, Wb.*, I, 360. Ici encore apparaît l'insuffisance de notre connaissance des nuances de sens. Il semble qu'à l'origine le verbe *wsr* a défini une qualité de « puissance » différente de celle notée par le verbe *sḫm,* qui est employé un peu auparavant. Ainsi que me l'a indiqué M. É. Drioton, *wsr* marque la richesse, le faste.

Comme celle du texte A, la formule du texte B remonte à la tradition très ancienne des Textes des Pyramides. On trouve en effet des éléments semblables, ou comparables, plus ou moins développés, en divers passages de ce recueil : § 457 *c*, 621, 723 *a-b*, 1650 *b-c*, 1811 *b-c* [1]; plus précisément le groupement *bꜣ*, *sḫm* et *wꜣš* figure aux § 1730 *b*, 2075 *b* et 2123 *b* [2]. Puis de telles séquences ont été reprises dans les Textes des Sarcophages [3] et dans le Rituel des offrandes à Aménophis Ier [4]. A l'époque éthiopienne, elles sont fréquemment reproduites : table d'offrandes n° III de la grande cour de la tombe de Montouemhat [5]; table d'offrandes de Harwa trouvée par M. B. Bruyère à Deir el Medineh [6]; chapelle funéraire d'Aménirdis à Medinet Habou [7].

(1) Cf. K. Sethe, *Übersetzung und Kommentar* II, p. 251 ; III, p. 150-151 et 342.

(2) P. Lacau, *Parallélisme dans les Textes des Pyramides,* p. 149.

(3) De Buck, *Coffin Texts,* I, 81 *e*, *g*, et 299 *a-b*.

(4) Le « Rituel des offrandes d'Aménophis Ier » est connu par plusieurs papyrus dont le texte est du règne de Ramsès II (H. H. Nelson, *J.N.E.S.*, VIII [1949]), p. 201-202 et p. 343-345) : le papyrus du British Museum (B. M. 10689) a été publié par A. H. Gardiner, *Hieratic papyri in the British Museum,* III *d series : Chester Beatty Gift* (London 1935), n° IX, p. 78-106 et pl. 50-61 ; les deux papyrus de Turin (E. Bacchi, *Pubbl. Egittol. del. R. Museo di Torino,* 6, 1942) et du Caire (G. Daressy, *A.S.A.E.*, XVII [1917], p. 97 sq. et W. Golénischeff, *Papyrus hiératiques, C. G. Caire,* 1927, p. 134-156 et pl. XXIV-XXVII) se complètent. Le passage en question est dans le papyrus Caire III, 1 (Daressy, *A.S.A.E.*, XVII [1917], p. 99 et Golénischeff, *C.G.C.*, p. 138).

(5) P. Barguet, Z. Goneim et J. Leclant, *A.S.A.E.*, LI (1951), p. 494-496 et pl. III.

(6) B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh* (1935-1940), II (*F.I.F.A.O.*, XX, Le Caire 1952), p. 28-29 ; pour la bibliographie antérieure, *A.S.A.E.*, LI (1951), p. 496, n. 3 et 500.

(7) Daressy, *Rec. Trav.*, XXIII (1901), p. 7.

Le texte C qui court sur les flancs de la table d'offrandes, partant d'un des côtés de la base du *ḥtp* en saillie et se terminant sur l'autre, semble s'inspirer moins directement du formulaire de l'Ancien Empire : on a ainsi une idée de la multiplicité des tendances qui avaient cours, à l'époque éthiopienne, dans les milieux sacerdotaux. En effet, si le thème de l'« eau qui sourd d'Éléphantine » figure bien déjà aux Textes des Pyramides (§ 864 *b*, 1908 *c*), la rédaction développée qui est celle de notre texte procède du Rituel des offrandes à Aménophis Ier [1].

TEXTE C (←) :

sic

« *Paroles à dire. (Ô) Osiris, sacristain du domaine de Mout, Pesdimen, prends pour toi ce tien rafraîchissement; lève ton sceptre* ꜣms, *qui est sous le « grand siège »* (a), *(prends) les rafraîchissements* (b) *qui proviennent d'Éléphantine, que ton cœur soit rafraîchi par eux, en ton nom de : « celui qui sort en rafraîchi »* (c) ! *Ô l'Osiris, supérieur des suivantes du domaine de Mout, Pesdimen. Prends pour toi l'œil d'Horus* (d), *que s'unisse à toi* (e) *l'eau qui est en lui (l'œil), ô rafraîchi, loué, aimé!* (f) ».

(a) Le sceptre *ꜣms* est, avec la massue *ḥḏ*, l'un des insignes royaux par excellence (*Wb.*, I, 11). Pesdimen est donc traité ici *en roi*, par suite de son assimilation — explicitement formulée — avec Osiris, dieu-roi; (pour les scènes de résurrections osiriennes, cf. É. DRIOTON, *Kêmi XII* [1952], p. 24; Dows DUNHAM, *El Kurru*, pl. IX). Le *st wrt* « grand siège » peut être précisément une désignation de cette couche royale.

(b) La grande aiguière symbolise « l'eau du Nil puisée à sa source » (CHASSINAT, *B.I.F.A.O.*, III [1903], p. 155, n. 1; É. DRIOTON, *Bull. Inst. d'Eg.*, XXXIV [1952], p. 296); au sujet de *Ḳbḥw*, cf. encore SETHE, in BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Saḥurēʿ*, II, p. 127.

(c) Litt. « celui qui sort (ou : qui est sorti) en qualité de (*m*) rafraîchi, plutôt que : « celui qui sort (qui est sorti) avec (*m*) la libation rafraîchissante » ou que : « celui qui sort de la Place-de-rafraîchissement ».

(d) L'« œil d'Horus », guéri miraculeusement par Thoth après que Seth l'eut blessé, et offert à Osiris par Horus lui-même, était devenu l'offrande par excellence; de là l'emploi de l'expression *ỉrt Ḥr* pour désigner, symboliquement, une offrande funéraire quelconque ou une offrande présentée aux dieux.

(e) *ỉʿb* (graphie *ʿb*, *Wb.*, I, 174) au sens de « s'unir à (*n*) » (*Wb.*, I, 41, [1] et [2]).

(f) La désinence *w* qui suit le verbe *mrỉ* pourrait donner à penser que les trois formes verbales de la fin du texte sont des pseudo-participes, 3e personne masculin singulier. On aurait alors une imitation, à l'usage d'un particulier, des vœux tripartis énoncés habituellement après les noms royaux, sous la forme : *ʿnḫ(w) wḏꜣ(w) snb(w)* : « qu'il soit vivant, heureux, en bonne santé ! » [1] et cette adaptation serait bien dans la ligne de l'identification du défunt à un roi mort (en l'espèce Osiris). Mais les formes en question sont plutôt tout simplement des participes substantivés (LEFEBVRE, *Gram.*, § 433).

Le groupement *ḥsy mry*, qui est couramment employé depuis le Moyen-Empire, se retrouve sur d'autres documents de l'époque éthiopienne : la statue d'albâtre d'Aménirdis (BORCHARDT, *C. G. C.*, 565, col. 2) et, ci-après, le Doc. **V-D** (texte B-b, rem. **k**; *infra*, p. 92).

Les textes du présent monument de Pesdimen, interprétés d'ailleurs en rapport avec l'ensemble des textes des tables d'offrandes de l'époque

[1] Pour la bibliographie du Rituel, cf. p. 63, n. 4. La transcription de la formule de libation du papyrus Caire III, 3 (DARESSY, *A.S.A.E.*, XVII [1917], p. 99 ou GOLÉNISCHEFF, *C.G.C.*, p. 138; A. H. GARDINER, *Hieratic papyri in the B. M, III d. series*, p. 81), doit être émendée en fonction de notre propre texte ainsi que la légende d'un relief de Medinet-Habou (*Medinet Habu IV. Festival scenes of Ramesses* III, *O. I. P.*, 51, Chicago 1941), pl. 241-242; cf. H. H. NELSON, *J.N.E.S.*, VIII (1949), fig. 2 (p. 202) et fig. 11 (p. 215), ainsi que p. 216.

[1] C'est la formule que, du temps de Maspero, on traduisait par : « vie, santé, force » (en abrégé : V.S.F.).

éthiopienne [1], éclairent certains aspects du mécanisme rituel d'emploi de la table d'offrandes [2]. On pourrait croire que le conduit d'évacuation des liquides disposé sur la saillie au-devant du monument était uniquement destiné à laisser s'écouler les *boissons* que l'on aurait répandues dans le bassin creusé à l'intérieur de la « table d'offrandes », en même temps que l'on aurait déposé, sur les parties de celui-ci faisant saillie, les aliments solides correspondant aux images figurées. La deuxième partie de cette interprétation est valable, au moins en ce qui concerne les tables d'offrandes de grande taille, mais non la première d'une manière directe et exclusive.

Le liquide qui était répandu sur la table d'offrandes, avant de s'écouler par le conduit d'évacuation, baignait d'ailleurs l'ensemble des représentations figurées sur la table : il s'imprégnait de la totalité d'efficience de ces images vivantes (cf. *supra*, p. 60). Cependant, seul le texte B concerne les aliments; pour les aliments solides il est question de viandes et de pains (auxquels il faut ajouter les fruits, résumés par les grappes de raisin), et, pour les aliments liquides, exclusivement de *bière*. En fait, les textes A et C traitent un thème tout différent, celui du « rafraîchissement » (*ḳbḥw*), c'est-à-dire de la libation [3]. L'eau de celle-ci n'est pas une eau ordinaire; elle provient d'Éléphantine (cf. *infra*, p. 80), et le fait qu'elle soit additionnée de natron (texte A) montre bien qu'elle était purificatrice. Il est donc probable qu'on la répandait moins pour désaltérer le mort — et éventuellement pour le nourrir — que pour le purifier, ou, si l'on préfère, le maintenir en état de pureté.

[1] Plusieurs tables d'offrandes de l'époque éthiopienne, qui toutes appartiennent au même type, avec des variantes de détail nombreuses, ont été groupées dans l'étude de P. Barguet, Z. Goneim et J. Leclant, *A.S.A.E.*, LI (1951), p. 501-502; nous voudrions prochainement apporter des compléments à cette série et en signaler d'autres, de types voisins, qu'elles soient d'un dispositif plus schématique ou au contraire plus développé.

[2] La question est complexe et il est vraisemblable qu'elle ne doit pas recevoir une solution unique, valable dans tous les cas (cf. H. Junker, *Giza*, IX [1950], p. 126 et *Bedeutung und Symbolik der steinernen Becken in den Gräbern des alten Reichs, Archiv Orientální*, XX [1952], p. 185-189).

[3] Sur l'histoire et le sens de la formule de la libation, cf. Fr. W. von Bissing, *Rec. Trav.*, XXIII (1901), p. 38-47; H. Kees, *Opfertanz*, p. 53-71 et 212-219; E. Chassinat, *Rec. Trav.*, XXXVIII (1917), p. 50-57; R. Hecker, *Z.Ä.S.*, LXXIII (1937), p. 39-40. Sur le thème du *refrigerium*, cf. F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain* (4e éd. 1929), p. 94 et 246-248; G. van der Leeuw, *Mnemosyne* 1935-1936, p. 125 sq.; A. Parrot, *Le Refrigerium dans l'au-delà* (Paris 1937), p. 84-121; L. Hautecœur, *Mystique et architecture* (1954), p. 124-125.

C) CONCLUSIONS

Le nom de Pesdimen (voir le tableau des graphies en bas de cette page) [1], semble pouvoir être traduit : « Que son don demeure », *Pꜣy·s di mn(w)*. L'élément initial *ps* (< *pꜣy·s*) se retrouve dans un certain nombre de noms égyptiens de cette époque, dont certains présentent une signification [2]. C'est ainsi que Pesechouper (cf. ici-même, chap. **V**) peut signifier : « Que sa lumière se manifeste » (*pꜣy·s šw pr[w]*). Comme dans l'éventuel *pꜣy·s di mn(w)* > *ps di mn(w)*, le suffixe féminin de la troisième personne du singulier pourrait s'expliquer par une allusion à la « Divine Adoratrice », plutôt qu'à une déesse (Hathor?). Il n'est pas interdit cependant de chercher si l'élément initial *ps* ne serait pas l'équivalent du préfixe kouchite *pk* [3], et d'envisager une origine étrangère possible (éthiopienne) de ces noms ou tout au moins

[1] Graphies de la statue-cube (Doc. **IV-A**) : B 4 et B 9 ; C 3 (sic) ; D 5 ; E 2 . Graphies de la table d'offrandes (Doc. **IV-B**) : A et ; B et C ; C .

[2] 1° *Ps-šw-pr*. Voir plus loin p. 94-96.

2° *Ps dnw* : . (Table d'offrandes du Caire n° 23145 = Ahmed bey Kamal, *Tables d'Offrandes, C.G.C.*, p. 111 et pl. XXXVI), mais on a aussi : (*id.*) et , (statue de); cf. Ranke, *P.N.*, I, p. 27, n° 15, p. 128, p. 400, n° 9; II, p. 340.

3° *Psšḥmꜣ* : (Statuette du Caire n° 38373 = Daressy (*C.G.C.*), p. 101 et index, p. 381).

4° *Psbg* : , et (*A. S. A. E.*, V [1904], p. 118).

5° *Psrp* : (Florence n° 1672 = *Schiaparelli*, 415).

6° *Psmṯk* : , nom porté par trois rois saïtes et de nombreux contemporains (H. de Meulenaëre, *Herodotos*, p. 17-20).

Comme nous le suggère J. Yoyotte, à qui nous sommes redevable des exemples 4 et 5, on pourrait se demander si *Pꜣ-ṯnf* et *Ps-ṯnf* sont bien des noms proprement égyptiens (« le danseur Tnf »; « son danseur Tnf ») ou s'il ne s'agit pas plutôt de noms étrangers, du type *Pstnf*, pour lequel certaines transcriptions faussement égyptianisées auraient escamoté le *s* assimilé à *t*.

[3] Cf. *supra*, p. 11, n. 3, ainsi que H. Schäefer, *Z.Ä.S.*, 43 (1906), p. 49.

de certains d'entre eux. Ils auraient pu, d'ailleurs, être influencés par les lois d'analogie ou les caprices de l'étymologie populaire qui ont interprété une Pabtomé éthiopienne ( ), semble-t-il, en « celle qui a le désir de l'Égypte » (: *p; ;bt t; mri*), au prix, d'ailleurs, d'un barbarisme [1].

La table d'offrandes de la cour de la tombe de Montouemhat ne donne aucune généalogie, mais les mêmes titres se retrouvent sur les deux documents au nom de Pesdimen :

1° *K;wty*. Table d'offrandes (Doc. **IV-B**) C ; Statue de Karnak (Doc. **IV-A**) B 3-4 : ; C 2-3 : ; E 1 : . « Sacristain » est une traduction approximative. Celle de GARDINER, *Onomastica*, I, 59-60*, est « porter, lit : (builder's) workman ». L'auteur résume et critique les opinions antérieures : SPIEGELBERG, *Z. Ä. S.*, 37 (1899), p. 36-37 et 63 (1928), p. 150-152 : « Arbeiter, Bauarbeiter » ; J. CAPART, *Bulletin critique des religions de l'Égypte* (1904), p. 39 et *Chr. d'Ég.*, XV (1940), p. 247-248 : « balayeur » ; il convient désormais d'ajouter W. F. EDGERTON, *J.N.E.S.*, VI (1947), p. 226 et n. 54 (« temple worker », à la suite de Griffith) ; sir Alan GARDINER, *J. E. A.*, 38 (1952), p. 31 ; E. JELINKOVÁ-REYMOND, *Chr. d'Ég.*, 55 (1953), p. 47, n. 8 et M. MALININE, *Choix des textes juridiques* (1953) (*gwty*, p. 20 ; 22, n. 1 ; 134 : « portier [du temple d'Amon de Djème] ») ; voir aussi *A.S.A.E.*, L (1951), p. 500, n. 3. Sous toutes réserves, nous proposons la traduction : « sacristain », personnage qui prend soin des lieux et des objets sacrés et qui peut ainsi tour à tour être considéré comme portier, balayeur, ou plus généralement travailleur dans le temple.

2° *Ḥry šmswt*. Table d'offrandes (Doc. **IV-B**) : A : ; C : ; Statue de Karnak (Doc. **IV-A**) : B 3 : ; B 8 : ; C 3 : ; D 4 : ; E 2 : . *Ḥry šmswt* signifie « supérieur des suivantes » (cf. *Wb.*, IV, 486,[12]). Des *šmsw* et des *šmswt* sont connus dans différents temples [1]. Selon H. Gauthier [2], les « suivants », escorteurs ou accompagnateurs de Min, auraient été chargés de constituer l'escorte de la statue du dieu lors de ses « sorties » processionnelles. Leur supérieur, si cette hypothèse est exacte, n'aurait pas manqué d'être un homme de quelque importance, même s'il avait gardé la charge subalterne de « sacristain » (que, dans le cas présent, il tenait de son père, et par laquelle, sans doute, il avait débuté dans le *cursus honorum* des emplois sacerdotaux). Mais on peut se demander si le terme *šmsw* n'a pas désigné, de façon plus générale, tous ceux qui participaient (peut-être à titre mineur) au service des dieux et leur tenaient lieu de « maison » (cf. θεραπεύειν, et שמש) [3].

La similitude des titres et du nom propre, sur la table d'offrandes et la statue-cube, montre que les deux monuments appartiennent bien évidemment au même personnage. Il est curieux, cependant, que, sur la statue de Karnak, exécutée du vivant de Taharqa, soit entre 689 et 664 av. J.-C. [4], Pesdimen soit donné comme étant déjà *m;ʿ ḫrw* (justifié) [5] et qualifié d'Osiris, alors que la table d'offrandes sur laquelle Pesdimen est simplement qualifié d'Osiris, se trouve provenir de la tombe de Montouemhat, c'est-à-dire d'une sépulture postérieure à l'an IX de Psammétique Ier, soit 654 av. J.-C. Avouons que la présence de ce monument, au nom de Pesdimen, dans la tombe de Montouemhat, pose autant de problèmes que l'association au possesseur de

(1) La bibliographie est donnée *supra*, p. 20, n. 1 et 2. On attendrait, en bon Égyptien : *t;* (art. fém.) *;bt t; mri*. Sur cette transcription, cf. *B.I.F.A.O.*, LI (1952), p. 36 et n. 2.

(1) *Wb.* IV, 485⁶ ; cf. *Rec. Trav.*, XXVII (1905), p. 34, n. 15 ; p. 35, n. 14 ; H. GAUTHIER, *Le personnel du dieu Min*, p. 76-77. Une stèle d'Edfou du règne de Chabaka mentionne une *šmsyt nt Mwt* : (Caire J.E. 46916 = *A.S.A.E.*, XXI [1921], p. 190-192 et fig. 2 ; *B.I.F.A.O.*, XXV [1925], p. 47-48) ; trois « suivantes de Mout » sont mentionnées sur une statue de l'époque des Divines Adoratrices (de BLACAS, *Revue égyptologique*, *N.S.*, I, (1919), p. 39). Plusieurs « suivantes de la Divine Adoratrice » sont attestées par des documents postérieurs.

(2) H. GAUTHIER, *l. c.*

(3) F. DAUMAS, *Les moyens d'expression*, p. 227-228 et 243-244 ; le sens général de « servir » pour *šms* est bien attesté (É. DRIOTON, *Bulletin de l'Institut d'Égypte* 33 [1951], p. 258) ; E. JELINKOVÁ-REYMOND, *Chr. d'Ég.*, 55 (1953), p. 58, n. 2).

(4) *B.I.F.A.O.*, LI (1952), p. 27.

(5) La présence de l'épithète *m;ʿ ḫrw* « justifié » ne suffit plus, à elle seule, à prouver que ceux auxquels elle s'applique étaient déjà morts lorsque furent inscrits leurs monuments. Voir, à ce sujet, les remarques de P. MONTET, *La Vie quotidienne au temps des Ramsès* (Paris 1946), p. 298-300. Mais comme, ici, on la trouve associée à la qualification d'Osiris, le problème se complique et nous nous bornons à en énoncer les termes.

cette tombe d'autres personnages, moins connus, comme Aaky ou *'Ir-ḥp-i͗ꜣwt,* qui y ont des chapelles [1].

Des parents de Pesdimen, nous savons seulement qu'ils appartenaient aussi au clergé de Mout. La statue-cube de Karnak (Doc. **IV-A,** texte B 5) nous livre le nom de sa mère, Tahenimen : [2]. Celle-ci était *šms(·y)t nt Mwt* (cf. *supra,* p. 50, rem. I), donc membre du collège sacerdotal à la direction duquel sera appelé son fils. Le même monument nous apprend encore que son père, également «sacristain du domaine de Mout» ( ), s'appelait Pekoch (B 5), var. : (E 3), c'est-à-dire «le Nubien».

L'ancêtre de ce nom semble bien remonter au Moyen Empire, sous la forme : *K(ꜣ)šw* [3]. A la basse époque, en dehors de la statue-cube de Pesdimen, il se présente sous les formes : [4], [5], [6] et sans doute [7].

Le nom s'est maintenu plus tard encore; les transcriptions grecques, du type : *ϖεκῦσις* [8] et coptes, par exemple ⲡⲉϭⲱϣ[s] [9], qui se correspondent très exactement [10], permettent de reconstituer la vocalisation ancienne :

(1) *Orientalia,* 19 (1950), p. 372.

(2) Cf. *tꜣ-ḥn(·t)-Ḏḥwty :* «die (der Gott) Thot schützt», Ranke, *P.N.,* I, p. 365, n° 25.

(3) Ranke, *P.N.,* I, p. 348, n° 26.

(4) Ranke, *o. l.,* I, p. 102, n° 4 = stèle de l'Apanage, l. 12.

(5) Sarcophage d'un «supérieur des portiers», J. Lieblein, *Die aegyptischen Denkmäler in St. Petersburg* (1873), p. 14-15 (n° 13) et p. 38 (n° 62).

(6) W. B. Emery-L. P. Kirwan, *The royal tombs of Bâllana and Qustul* II, pl. 44 (B. 95-44); cf. I, p. 217 (Cat. n° 187). Comme me l'a signalé J. Yoyotte, il convient de lire la légende du scarabée : *di 'Imn ʿnḫ P-k(ꜣ)š,* «qu'Amon fasse vivre Pekoch». Pour la présence du *w,* on se reportera ci-après aux remarques concernant la nature de la voyelle prothétique; on comparera aussi avec la graphie = Pabasa (Borchardt, *C.G.C.,* III, p. 155-156).

(7) Ranke, *P.N.,* II, p. 352 (Add. à I, 102, n° 4).

(8) Les variantes sont : *Παχύσις, Παγῦσις, Πχκοῖσις, Πεχύσιος, Πεχύσις, Πεκῶσις, Πεκύσιος, Πεκῦσι, Πκῦσις, Πκύσιος,* F. Preisigke, *Namenbuch* (Heidelberg 1922), col. 259.

(9) *Z.Ä.S.,* XXXV (1897), p. 14; G. Heuser, *Die Personennamen der Kopten* (Leipzig 1929), p. 17. L'adjectif est attesté, en Sahidique, sous la forme : ⲉϭⲱϣ; en Bohaïrique, sous la forme : ⲉϭⲱϣ (W. Spiegelberg, *Koptisches Handwörterbuch* [Heidelberg 1921], p. 31).

(10) On sait que l'u (υ) du Grec correspond à l'ō (en Copte : ⲱ) égyptien. Les formes grecques en ω ont donc été refaites sur les formes égyptiennes contemporaines.

p ĕkꜣṓš(ei), d'où : Pekōch. Le féminin existait [1], sous la forme *tꜣ ĕkꜣṓš(iet)* > *t èkṓōše* (en copte : ⲧⲉϭⲱϣⲉ, ⲉϭⲟⲟϣⲉ[s]). Pekōch a été le nom de plusieurs moines coptes qui ont laissé une certaine renommée; traduit, littéralement, en arabe, sous la forme Ḥabaši, il s'est répandu dans la société copte d'Egypte où il est attesté, de nos jours encore [2].

Devons-nous en conclure que Pesdimen et les siens étaient d'origine nubienne? Rappelons-nous ce que Maspero écrivait au sujet des noms propres égyptiens du genre de Pekōch : «Je considère que des gens appelés Pakharoui «le Syrien», Nahasi «le Nègre», Tashasoui «le Bédouin» ne sont pas plus des étrangers en Égypte que, chez nous, les Lallemand, les Langlois, les Suisse, les Lenègre» [3]. Toutefois la comparaison établie par Maspero n'est pas absolument probante. En effet, en Égypte, un même nom propre ne se transmettait pas obligatoirement de père en fils, au lieu d'être attaché comme dans l'Occident moderne et contemporain à une famille. D'autre part, on peut supposer qu'un nom tel que «le nubien» (Pekōch) ou «l'homme

(1) Ranke, *P.N.,* I, p. 371, n° 7 et II, p. 397. Plusieurs autres graphies de ce nom, avec *w* prothétique, ont été réunies par H. Wild, *BIFAO,* LIV (1954), p. 211-212 (note 66).

(2) La découverte de la filiation : Ḥabaši < Pekōch est due à M. Ch. Kuentz qui, dans une étude intitulée : *Stratification de l'onomastique égyptienne actuelle, 3e Congrès international de Toponymie et d'Anthroponymie,* Bruxelles, Juillet 1949, vol. II, *Actes et Mémoires;* Louvain 1951, écrit (p. 298-299) : «Ce qui est particulièrement intéressant, ce sont les noms traduits du copte en arabe. Leur véritable origine est parfois peu connue. C'est ainsi que le nom Habaši «Éthiopien», porté par d'authentiques Égyptiens ne laisse pas de surprendre. C'est tout simplement la transposition (p. 299) du nom propre copte Pékoš illustré par un moine bien connu. Ce nom, d'ailleurs, est beaucoup plus ancien, étant attesté à l'époque grecque par la transcription *Πεκῦσις* et auparavant par le nom égyptien *Pꜣ-ikšy*». Notons seulement en appendice aux remarques de M. Kuentz que la transcription *kꜣš(i)* pourrait sembler préférable à la transcription *ikšy*. En effet le (*i*) de *ikšy* (qui se retrouve bien dans la forme égyptienne : , voir p. 70, n. 4) ne fait pas partie de la racine, non plus que le (*w*) dans (cf. p. 71, n. 1). Le (*i*) et le (*w*) notent seulement, d'une manière assez instable, la voyelle prothétique *ĕ* conservée par le Démotique (*e. g.,* W. Spiegelberg, *Der ägyptische Mythus vom Sonnenauge,* 1917, n° 1065, p. 323-324) et par le Copte (ⲉ dans ⲡⲉϭⲱϣ, ⲧⲉϭⲱϣⲉ). D'autre part, cette voyelle prothétique ne s'explique elle-même que par le contact direct entre la première (*k*) et la seconde (ꜣ) consonne, celle-ci étant attestée par la forme Moyen-Empire du nom de la Nubie : *kꜣš;* cf. *Wb.,* V, 109 ( ).

(3) G. Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes,* VII (Le papyrus Amherst), p. 140, n. 1.

de couleur» (Phinéas) [1] était quelquefois donné à un enfant de bonne souche égyptienne à cause de son teint foncé ou d'une particularité physique quelconque qui le faisait ressembler à un Soudanais. La question reste donc ouverte mais il n'est pas impossible, on le voit, que Pesdimen, fils de Pekōch, ait été d'origine éthiopienne, lointaine — si ses aïeux avaient émigré en Égypte — ou récente. Nous pourrions être plus affirmatif en ce sens si la généalogie de Pesdimen remontait au delà de la génération immédiatement antérieure et si l'on trouvait, par exemple, d'autres Pekōch au nombre de ses aïeux, ou encore des gens portant des noms nubiens reconnaissables sous leur transcription en langue égyptienne.

[1] Cf. le *pꜣ-nḥsy* qui s'appelle aussi : [hiéroglyphes] «la Divine Adoratrice se rassasie de voir Amon» (J. J. Clère, *Notes d'onomastique,* add. 37, *Rev. d'Ég.,* III [1938], p. 112 = Sarcophage 525-526 de Rio de Janeiro, A. Childe, *Archivos do Museu Nacional,* 25 [1925], p. 295). On pourrait aussi se demander si ce familier de l'entourage des Divines Adoratrices était ou non d'origine soudanaise.

V

UN SERVITEUR DE LA DIVINE ADORATRICE, DÉVÔT D'OSIRIS PADEDANKH : PESECHOUPER

A) LA STATUE-CUBE T 36 DE KARNAK-NORD

Cette statue [1] a été découverte, remployée, au Nord de la porte d'entrée du temple d'Amon-Rê-Montou, devant les fondations du montant Ouest. Brisée (le devant de la tête a disparu, si l'arrière de la tête, coiffé de la perruque large, s'est conservé), elle a été taillée dans un granit de couleur sombre. Sa hauteur actuelle est de o m. 32.

La statue-cube est d'un type assez géométrique, mais on y reconnaît cependant quelques contours humains [2]. Elle repose sur un socle anépigraphe peu épais, sans coussinet d'appui. Le corps est beaucoup plus haut que large, assez resserré à la base; vue de dos, la statue apparaît quelque peu dissymétrique. L'espèce de plate-forme réunissant les genoux à la tête, est presque plane, à l'exception des reliefs constitués par les mains, dont celle de gauche tient une étoffe pliée. L'extrémité de cette étoffe descend par devant jusqu'à la ligne horizontale en creux délimitant le haut du cadre réservé au texte principal. Vers l'avant, on reconnaît la forme d'ensemble des pieds, qui se rapprochent l'un de l'autre.

Les inscriptions se divisent en deux groupes, d'importance inégale :

A) Sur la plate-forme de la statue-cube, au-dessus des mains (pl. XVI-A et XVII-A) :

A droite (A 1) : (→) [hiéroglyphes] «*la main du dieu* [3] *Amenirdis*».

A gauche (A 2) : (←) [hiéroglyphes] «*la fille du roi Kachta* [4]».

[1] Cette statue est publiée d'une manière plus succincte dans le rapport de fouilles Karnak-Nord IV (*Fouilles de l'I.F.A.O.*, t. XXV), p. 151-152, fig. 149-150 et pl. CXXX; sur les conditions de la découverte, *ibid.*, p. 33, fig. 64 et pl. XXX-XXXIII.

[2] Voir plus haut, p. 16, n. 2.

[3] Rappelons que le titre «main du dieu», caractéristique des Divines Adoratrices, fait allusion à leur rôle de compagne terrestre d'Amon (Erman, *Sitzungsber. Berlin* XLV [1916], p. 1144; Sander-Hansen, *Gottesweib*, p. 11; Christophe, *Karnak-Nord* III, p. 46).

[4] Il s'agit d'Amenirdis Ire ou l'Ancienne, qui entra en fonctions dès l'époque de Kachta-Piankhy et vécut au moins jusqu'au règne de Chabataka; cf. Drioton-Vandier, *Égypte*³, p. 571.

B) Sur le devant de la robe (pl. XVI-B) :

(α) Pour la disposition exacte du signe, cf. Karnak-Nord IV, fig. 149.

(β) Corriger ainsi la copie fautive en ce point de la fig. 149 de Karnak-Nord IV.

« [1] *Proscynème à Osiris qui préside à l'Occident, le dieu (grand), maître* [2] *d'Abydos. Puisse-t-il accorder que je reçoive les pains* senou [3] *au cours de (chaque) journée, provenant du dressoir* (wdḥw) *des maîtres d'Héliopolis* [4] *et que (je) me repose dans la salle large* (wsḫt) *de Geb* (a) *avec* [5] *les suivants du maître de l'éternité; que je sois* [6] *parmi ses bienheureux* (b), *là* (m-bꜣḥ : *litt. :* «en [sa] *présence*). [7] *Pour le* ka *de l'Osiris, le chambellan* (c), *celui sous la surveillance* [8] *de qui la lumière se lève* (d), *le serviteur* (e) *d'Amon* [9] *Pesechouper,* j. v.».

(a) Cf. ici même, p. 8-9 (Doc. I, statue de Bakenptah, texte E).

(b) *mm ꜣḫw-s,* le suffixe *-s* renvoyant au mot féminin *wsḫt,* alors qu'on attendrait plutôt un suffixe masculin (*-f*), renvoyant à Osiris.

Le mot *ꜣḫ* (au pluriel *ꜣḫw*) qui désigne dans les Textes des Pyramides une certaine catégorie d'esprits «lumineux», «resplendissants», y est pris quelquefois déjà avec le sens plus général de «glorieux», «bienheureux» (J. Sainte Fare Garnot, *L'hommage aux dieux,* p. 171-172 et 232). Comme l'avait rappelé sir A. H. Gardiner (*Onomastica,* I, p. 13*), les *ꜣḫw* correspondent aux νέκυες οἱ ἡμιθέοι.

(c) *imy-ḫnt.* Sur ce titre bien connu, les dernières études sont celles de C. E. Sander-Hansen, *Gottesweib,* p. 38; A. H. Gardiner, *Onomastica,* I, p. 23* (A 83) et M. Lichtheim, *J. N. E. S.,* VIII (1948), p. 163.

(d) On comparera le texte cité par M. Lichtheim, *o. l.,* p. 173 (statue n° IV du grand majordome Akhamenrou, Musée du Louvre E 13106). Ce titre désigne-t-il le personnage qui avait le privilège d'assister au lever de

l'image divine du soleil ? Le mot *šw :* «lumière» n'est-il pas plutôt une expression symbolique s'appliquant à la Divine Adoratrice, dont Pesechouper était le «chambellan»? On rapprochera ce titre des textes signalés par É. Drioton, *A. S. A. E.,* XLIV (1945), p. 126 et 131 (*cc*).

(e) *sḏm ʿš n ʾImn.* Ce titre classique, dont les plus anciens exemples connus datent du Nouvel Empire (cf. Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres,* p. 43), se retrouve souvent à l'époque éthiopienne (par ex. H. von Zeissl, *Aethiopen und Assyrer,* p. 69; M. Lichtheim, *o. l.,* p. 169).

C. Au dos de la statue (pl. XVII-B) :

« [1] *Proscynème à Osiris aux beaux yeux* (a). *Puisse-t-il accorder les offrandes funéraires* (prt-ḫrw) : *pain, bière, têtes de bétail et volailles, résine de térébinthe et onguent* (mrḥt), *lait et vin* [2], *vêtements et albâtre* (b), *toutes choses bonnes et pures dont vit un dieu, que donne le ciel* (c), *que crée la terre et que le Nil apporte de sa caverne* [3], *au chambellan, celui sous la surveillance de qui la lumière se lève, Pesechouper,* j. v.»

(a) *pꜣ nfr n irty-f(y)* : «celui qui est beau d'yeux (litt. de ses yeux)»; pour l'emploi de *n* devant le nom d'une partie du corps, cf. Lefebvre, *Gram.* § 149 (Nauf. 188 : *sš ikr n dbʿw-f :* «un scribe habile de [ses] doigts»).

La même construction se trouve dans l'autre exemple (inédit lui aussi) de cette épithète rare : : «aimée d'(Osiris), celui qui est beau de ses yeux», sur un bloc de l'époque éthiopienne actuellement entreposé dans le magasin Sud du chantier de Karnak et qui provient sans doute de recherches faites par G. Legrain dans le secteur de Karnak-Nord.

A Dendara (Chassinat, *Dendara,* II, p. 151), Osiris est appelé , les deux yeux occupant la place que tient généralement le groupe . On aura sans doute groupé dans le même nom *Wn-nfr-mꜣʿ-ḫrw Nfr-ʾIrty.*

(**b**) Au sujet de l'association des vêtements et de l'albâtre, cf. *supra*, p. 49, rem. **b**; mais on pourrait peut-être aussi comprendre « des vêtements de lin » (*šs mnḫt*).

(**c**) Le texte porte : « qui est donné dans le ciel ».

Ce texte, en apparence banal, est cependant intéressant pour la connaissance du formulaire des offrandes funéraires à l'époque éthiopienne. Toute la deuxième partie de l'énumération est tirée directement du répertoire du Moyen Empire (« que donne le ciel, que crée la terre. . . », etc.). Dans la première partie, l'intention d'établir un parallélisme rigoureux entre des offrandes associées par paires est très nette (cf. *supra*, p. 49 et 57); la mention de l'« onguent » (*mrḥt*) remplace celle de l'« oliban » (*ʿntyw*) à côté de la « résine de térébinthe »; comme si la « bière » (qui fait groupe avec le « pain ») ne suffisait pas, le rédacteur du texte, après la mention de l'onguent et de l'encens, a ajouté celle des deux autres boissons : vin et lait.

B) LA STATUE N° 1514 DU BRITISH MUSEUM

Cette jolie statue de quartzite [1], qui figure le défunt en scribe accroupi, dans une position stylisée, est inédite. Elle ne nous semble guère avoir été signalée que par C. E. Sander-Hansen, *Das Gottesweib des Amun* (Copenhague, 1940), p. 37, n. 5 et 8 [2].

L'attitude générale est celle de nombreux scribes du Nouvel Empire, du célèbre Amenhotep, fils de Hapou en particulier, dans la statue du Caire n° 461 (Maspero, *Guide*, 4ᵉ éd. [1915], p. 137).

Sur un socle épais qui n'est pas taillé de façon parfaitement régulière, la partie inférieure du corps, très stylisée, constitue un volume quasi-

[1] La statue a été acquise par le British Museum, en 1911. Elle est d'une hauteur totale d'environ 55 cm.; quant au socle, sa hauteur est de 10 cm., sa profondeur de 37 cm., et sa largeur, à l'avant, d'environ 33 cm.

[2] Pour l'étude de cette statue, j'ai disposé d'une documentation photographique constituée d'une part par les Archives du British Museum, d'autre part par les clichés que m'ont communiqués M. B. V. Bothmer et H. W. Müller, à qui je renouvelle mes remerciements. Ma gratitude est grande aussi envers MM. I. E. S. Edwards et T. G. H. James qui m'ont autorisé à publier cette statue et m'en ont facilité l'étude.

géométrique qui offre aux inscriptions des surfaces planes; cependant — détail réaliste — la pointe des orteils de chacun des pieds est sculptée, sortant de chaque côté; sur le genou gauche est aussi figurée la palette ovale du scribe, avec bourrelet et double cupule.

La partie supérieure en revanche, est traitée dans un franc naturalisme : le torse nu est sillonné de plis de graisse, sans exagération d'ailleurs; un bourrelet se trouve indiqué, de clavicule à clavicule. La main droite est posée de champ, sur le genou, comme si elle tenait un calame, tandis que la gauche déroule le rouleau qu'elle tient; les ongles des doigts de la main droite et du pouce de la main gauche sont bien dessinés, le repli cutané étant finement indiqué. La plus grande partie du bras gauche est disparue par cassure. Sur l'épaule gauche, un dessin indique l'attirail du scribe : à l'avant la palette rectangulaire à deux godets, reliée par un lien au godet et au calame qui sont figurés à l'arrière de la statue.

Le visage, très expressif, avec un assez gros nez et de fortes lèvres, est encadré par une perruque double: la partie supérieure est parcourue par de fines ondulations; elle laisse dégagées l'extrémité inférieure des oreilles et, de chaque côté, les bouclettes stylisées de l'autre élément de la coiffure (pl. XXI).

La statue fait corps avec un large dossier, sur lequel elle s'appuie. Vue de l'arrière, la statue accuse une certaine dissymétrie, comparable à celle que nous avons déjà notée sur la statue de Karnak-Nord T 36 (Doc. **V-A**). De plus, le dossier est incliné vers l'extérieur, comme si la statue avait été adossée à un mur à fruit assez prononcé.

Inscriptions :

A) Le rouleau que le scribe déroule en son giron fournit six courtes colonnes de texte, qui sont censées être lues par lui; les trois premières sont gravées sur sa cuisse droite (pl. XIX), les trois suivantes en son giron (pl. XVIII).

(α) Les pieds des deux jambes de ⋀ reposent directement sur la ligne qui clôt le bas du texte.

1 « *Proscynème à Osiris, maître de Rosetaou;* 2 *puisses-tu* (sic) *accorder que soient reçues des offrandes* 3 *de pains et de produits comestibles* (a) *de* 4 *la campagne des souchets* (sḫt Iꜣrw), *pour le* ka 5 *du scribe et chambellan de l'épouse divine* 6 *Pesechouper.* »

(a) *ꜣwt m bw nfr m ḥtpwt; bw nfr* : « pains » n'est signalé par *Wb.*, I, 452⁹ qu'à l'époque saïte; on pourrait éventuellement comprendre « bonnes choses » (*Wb.*, I, 452, II).

B) La surface que présente en avant la masse correspondant aux jambes repliées, porte huit courtes colonnes de texte (pl. XVIII) :

(|←) 1 … 2 … 3 … 4 … 5 … 6 … 7 … 8 …

« 1 *Proscynème à Ptah-Sokar.* 2 *Puisses-tu* (sic) *donner les souffles agréables du vent du Nord* 3, *de boire l'eau de* 4 *rajeunissement sortie d'Eléphantine* (b), 5 *pour le* ka *du scribe, chambellan de la Divine Adoratrice* 6, *Pesechouper,* j.v.) 7 *fils du chef des scribes, chambellan de la Divine Adoratrice,* 8 *Tjaimenerouaset* (c) ».

(b) Pour ces « rafraîchissements » d'Eléphantine, comparer avec les formules des tables d'offrandes (ici-même, p. 65, 66 et P. Barguet, Z. Goneim, J. Leclant, *A. S. A. E.*, LI [1951], p. 500, n. 5).

(c) Ce nom se retrouve sur ce même document en C b ainsi que sur notre document **V-C**; cf. *infra*, p. 82 et 84.

C a) La face arrière du dossier offre une belle surface régulière, qui est occupée par trois colonnes de proscynèmes (pl. XXII). La disposition est comparable à celle du dossier de la statue debout d'Akhamenrou du Musée du Louvre E 13106 (M. Lichtheim, *J. N. E. S.*, VII [1948], pl. XII).

(|←) 1 …

2 …

3 …

(|←) « 1 *Proscynème à Amon-Rê* (d), *maître du ciel. Puisse-t-il donner douceur de cœur et joie* (e) *chaque jour au* ka *du scribe de la Divine Adoratrice Pesechouper.*
2 *Proscynème à Ptah-qui-est-au-sud-de-son-mur. Puisse-t-il donner une belle féauté* (f) *auprès de lui au* ka *du chambellan de la Divine Épouse Pesechouper.*
3 *Proscynème à Thoth qui se repose sur Maât* (g). *Puisse-t-il donner glorification, force et triomphe* (h) *pour le* ka *du scribe de la Divine Adoratrice Pesechouper* ».

(d) Pour la graphie d'Amon-Rê sans trait, cf. Doc. **I**, A, *supra*, p. 5.

(e) La même formule avec une graphie identique de *ršwt* se lit sur une statue de Montouemhat que nous avons découverte à Karnak-Nord (Barguet-Leclant-Robichon, *Karnak-Nord* IV, p. 153-154, fig. 152 et pl. CXXXII) :

… ....

(f) Nous avons continué à rendre traditionnellement *im ꜣḫ* par « féauté » et *imꜣḫw* par « féal », tout en connaissant les limites de telles traductions (J. Sainte Fare Garnot, *L'imakh et les imakhous d'après les Textes des Pyramides*, *Annuaire* 1942-1943, Ecole Pratique des Hautes-Etudes; du même auteur, *Excursus* xxv, *in* S.A.B. Mercer, *The Pyramid Texts*, vol. IV [New-York 1952], p. 95-106).

(g) *Wb.*, III, 190. Mais peut-être faut-il comprendre : « qui se satisfait de Maât », la construction du verbe *ḥtp*, pris dans ce sens (« être content de »), avec la préposition *ḥr*, étant bien attestée (*Wb.*, III, 188⁸; cf. Lefebvre, *Gram.*, § 492, 4, p. 245). Quel que soit le sens adopté, cette expression est en rapport avec la figuration qui réunit Thoth et la plume de Maât : … Au sujet des rapports de Thoth et de Maât, cf. P. Boylan, *Thoth, the Hermes of Egypt* (1922), p. 190-194; L. Keimer, *Chr. d'Eg.*, 58 (1954), p. 243,

n. 1 et W. Westendorf, *Mitt. d. Inst. f. Orientf.*, II, 2 (1954), p. 170, n° 13. *Ḥtp ḥr M3ʿt* est aussi une épithète d'Osiris (W. Westendorf, *ibid.*, p. 175-176).

(h) Ces félicités sont généralement promises *ratione loci* : ciel, terre, au-delà. Mais on les trouve aussi sans spécification, *e. g.* sur la statue de Montouemhat, déjà citée à la remarque **e** ci-dessus :

....

C b) Sur le flanc gauche du dossier est gravée une colonne de texte (pl. XXI) :

« Le féal auprès d'Amon aux nombreuses beautés (i) *le chambellan de la Divine Adoratrice, Pesechouper,* j. v., *fils du chef des scribes* (j) *Tjaimenerouaset* (k) ».

(i) Cette forme d'Amon : *ʿš3 nfrw* est aussi mentionnée sur le document **C** du même Pesechouper (*infra*, p. 84). Sur un sceau à estamper en métal du Musée de Turin, on lit (Brugsch, *Thesaurus*, VI, 1453, n° 50; cf. Brugsch, *Reise nach der groben Oase von El-Khargeh*, p. 19).

(j) Ce nouvel exemple de = *mr* doit être ajouté au dossier réuni par Ch. Kuentz, *B. I. F. A. O.*, XXXIV (1934), p. 154-157.

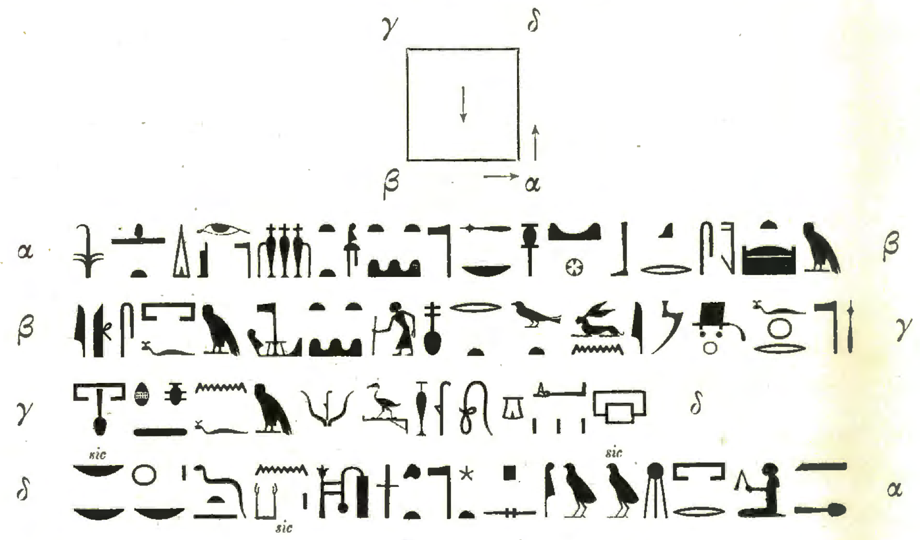
(k) Pour ce nom, cf. ci-dessus la remarque **c**, p. 80.

C c) Sur le flanc droit du dossier est gravée une colonne de texte (pl. XIX) :

« Le féal auprès d'Osiris qui donne la vie (l), *le scribe, chambellan de la Divine Adoratrice, Pesechouper,* j. v., *possesseur de la féauté* ».

(l) *Wsir p3 dd ʿnḫ*, cf. *infra*, p. 94-95.

D) Autour des quatre côtés du socle se développe une ligne de texte qui est la reprise d'une formule très fréquente dans les tombes de l'Ancien Empire.



(α) *« Proscynème à Osiris qui préside à l'Occident, le dieu grand, maître d'Abydos ; qu'il soit enseveli* (m) *dans* (β) *sa tombe dans la nécropole, étant devenu âgé bellement et grandement, qu'existe sa feauté auprès du dieu grand* (n), (γ) *qu'il y ait pour lui des offrandes funéraires au début de l'année, à la fête de Thoth, au premier jour de l'an* (o), *à la fête Ouag,* (δ) *à toute fête, chaque jour, éternellement, pour le ka* (*du*) *scribe, chambellan de la Divine Adoratrice, Pesechouper,* j. v. ».

(m) Il faut vraisemblablement restituer *ḳrs·t(w·f)*.

(n) C'est-à-dire « qu'il rejoigne le grand dieu, Osiris, dans l'au-delà ».

(o) est sans doute pour . La succession des noms de fêtes telle qu'elle est donnée ici est inhabituelle.

E) Sur la retombée du bras droit, au-dessous de l'épaule, on lit le cartouche de « *la Divine Adoratrice Amenirdis* ».

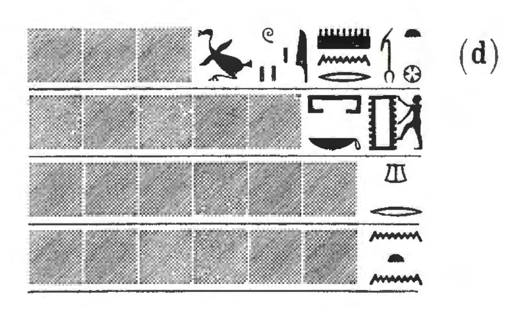
La retombée du bras gauche, au-dessous de l'épaule, est aujourd'hui détruite. Elle portait vraisemblablement un cartouche, qui pourrait indiquer la filiation d'Amenirdis, comme sur le document **V-A,** inscription A 2 (*supra*, p. 75).

C) FRAGMENTS D'UNE STATUE DU TEMPLE D'OSIRIS NEB-DJET, A KARNAK-NORD

Nous ne connaissons cette statue que par une notice de G. Legrain, *A.S.A.E.*, IV (1903), p. 183-184 : les fragments recueillis sans soin particulier et de façon incomplète, furent en effet volés, puis retrouvés, mais nous ignorons ce qu'ils sont devenus.

La statue, de granit, représentait Pesechouper agenouillé, tenant devant lui une stèle. Celle-ci montrait deux personnages à genoux. Celui de droite adorait l'Osiris du temple « *Osiris Padedankh* » (a); celui de gauche était désigné, selon Legrain, comme : « *le juge* (b) *de la Divine Adoratrice Pesechouper* »; il présentait le signe, soit le « temple », à Amon nommé : « *Amon aux nombreuses beautés* » (c). Ainsi Pesechouper dans sa dévotion associe Osiris et Amon. Notons d'ailleurs que toutes les petites chapelles thébaines de l'époque éthiopienne allient les invocations à la triade amonienne de la religion officielle et à Osiris, paré de multiples épiclèses qui témoignent de cultes sans doute tout locaux — de quartier, pourrait-on dire — et de caractère plus personnel.

Nous ne possédons plus que quatre lignes du texte de la stèle :



(a) Sur cette forme d'Osiris « qui donne la vie », cf. p. 94-95.

(b) *s;b* « juge », cf. S. E. Sander-Hansen, *Gottesweib*, p. 37, n. 8.

(c) Cette forme d'Amon est aussi mentionnée sur le flanc gauche du dossier de notre document **V-B** (B. M. 1514), cf. plus haut, p. 82.

(d) Ce sont là sans doute les restes du nom du père de Pesechouper (cf. notre document **V-B** [B. M. 1514], texte B, col. 8, p. 80).

Les vestiges de l'inscription gravée sur la tranche de la stèle sont trop fragmentaires pour qu'on puisse les traduire; on y reconnaît cependant des éléments de généalogie :



Sur un fragment du socle, on lisait d'après la copie de G. Legrain :



« *le scribe de la Divine Adoratrice Pesechouper* ».

Enfin les cartouches de Chepenoupet étaient tatoués sur les bras.

D) ÉTUI À TABLETTE DU MUSÉE DU LOUVRE

Les rapports de Pesechouper et de son fils Hor avec Karnak-Nord sont encore établis par le superbe étui à tablette [2] en bronze, avec incrustations de métaux précieux, qui est conservé au Musée du Louvre [3]. Cette pièce

[1] Le de la copie de Legrain doit être corrigé très vraisemblablement ou .

[2] « L'étui du Louvre renferme une tablette d'ivoire qui se trouve en si mauvais état de conservation qu'il n'a jamais été possible de la dégager du métal. Sur cette plaque était sans doute gravé un procès-verbal d'adoption, malheureusement à jamais perdu pour nous » (J. Vandier, *o. l.*, p. 69).

[3] Mme Christiane Desroches-Noblecourt a bien voulu me communiquer et me permettre de reproduire ici (pl. XXV) la photographie d'un autre étui, de proportions et de décoration comparables à celui du Louvre, lui aussi en bronze et à incrustations, aujourd'hui disparues. Il se trouvait dans le commerce, à Paris, au début de ce siècle (G. Bénédite, *Monuments et Mémoires Piot*, VII [1900], p. 116-117); son texte y a été alors copié pour les fiches du *Wörterbuch* de Berlin (H. Kees, *Priestertum*, p. 272, n. 1, et indications par correspondance de M. le Prof. H. Kees). Comme me l'a très obligeamment signalé M. E. I. S. Edwards, la partie inférieure a

splendide provient vraisemblablement aussi du temple d'Osiris Padedankh. Elle est datée de «Chenoupet vivante, fille de Piankhy», dont la mère d'adoption était «la Divine Adoratrice Aménirdis *j. v.*», c'est-à-dire de Chepenoupet II [1].

Bibliographie : G. Bénédite, *Monuments et Mémoires Piot,* VII (1900), p. 105-119 et pl. XII-XIII.
M. Berthelot, *Monuments et Mémoires Piot,* VII (1900), p. 121-141.
M. Berthelot, *Journal des Savants* (1901), p. 205-214 et 269-280.
G. Legrain, *A. S. A. E.,* IV (1903), p. 184.
E. Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes* (1907), pl. XXIV, n° 1.
J. R. Buttles, *The queens of Egypt* (1908), p. 219.

été récemment acquise par le British Museum (B. M. 64365) à une vente de Sotheby and C° (*Catalogue of Antiquities, The property of H. Gordon Bois,* 10 juin 1947, p. 7, lot 77). Nous ignorons ce qu'est devenue la partie supérieure de l'étui, dont nous ne connaissons qu'une face par la photographie reproduite pl. XXV : sous le groupe du *nfr* accosté des yeux-*wḏ3t* surmontant des signes [hieroglyphs], on y lisait deux lignes de texte, avec les cartouches de «l'Épouse divine Nitocris vivante» ([hieroglyphs]) et de la «Divine Adoratrice Chepenoupet défunte» ([hieroglyphs] *sic*), ainsi que le nom du «noble et prince, gouverneur de la Haute-Egypte, grand majordome de la Divine Adoratrice Pedihorresnet» ([hieroglyphs]). La partie inférieure, acquise par le British Museum où j'ai pu l'étudier grâce à l'obligeance de M. I. E. S. Edwards (qui la publiera dans le *B.M.Q.,* XIX, 4 [1954]), n'est décorée que sur une face ; l'autre face semble avoir été raclée (l'épaisseur de la paroi est moindre qu'ailleurs) ; il n'y a pas lieu de mettre en doute l'authenticité de l'objet (malgré les réserves formulées par G. Bénédite, *o. l.,* p. 116) ; mais les incrustations de métaux précieux ont disparu et les signes, en creux assez profond, apparaissent ainsi évidemment peu soignés ; cinq lignes de texte mentionnent les dieux Khonsou dans Thèbes Néferhotep et Thoth maître d'Achmounein (cf. *infra,* p. 89), ainsi qu'une généalogie : «le scribe et chambellan de la Divine Adoratrice Horsiese» ([hieroglyphs]), fils du «noble et prince, gouverneur de la Haute-Egypte, régent des déserts dans Thèbes, grand majordome de la Divine Adoratrice Pedihorresnet» ([hieroglyphs]), fils du «chef des scribes, chambellan de la Divine Adoratrice, Akhamenrou» ([hieroglyphs]) ; au sujet du chambellan Akhamenrou, cf. J. Leclant, *J.N.E.S.,* XIII (1954), p. 169, n. 101.

[1] Pour les dates de Chepenoupet II (cf. M. Lichtheim, *J.N.E.S.,* VII [1948], p. 164 ; J. Yoyotte, *Rev. Ég.,* 8 [1951], p. 229, n. 5) : adoptée par Aménirdis I dès l'époque de Piankhy son père, elle entre réellement en fonctions au plus tôt sous Chabataka et, après les règnes de Taharqa et Tanoutamon, survécut à l'expulsion des Éthiopiens ; mais elle n'était plus en vie en l'an XXVI de Psammétique I[er].

H. Gauthier, *L. R.,* IV, p. 27.
G. Möller, *Die Met'allkunst der alten Aegypter* (Berlin 1924), p. 65 et pl. 33 (seulement notre face B).
Ch. Boreux, *Guide-Catalogue sommaire du Musée du Louvre,* II (1932), p. 353.
R. Anthes, *M. D. I. A. A. in Kairo* 12 (1943), p. 50.
J. Capart, *L'art égyptien, choix de documents,* IV, *Les arts mineurs* (Bruxelles 1947), n° 782.
J. Vandier, *Les antiquités égyptiennes au Musée du Louvre* (1948), p. 69.
L. A. Christophe, *Karnak-Nord,* III (1951), p. 59, n. 2.
H. Hickmann, *Cahiers d'histoire égyptienne,* IV (1952), p. 95, n. 3.
Exposition organisée à Londres les 19-24 octobre 1951 par The Institution of Metallurgist.

Nous ne présenterons pas ici une étude systématique de ce document [1] et nous nous bornerons à en utiliser les textes dans le cadre de notre enquête sur Pesechouper.

Face A (pl. XXIII).

(*a*) Sur le côté dont les incrustations sont en «argent» [2], le couvercle est décoré d'une scène d'hommage musical. Celle-ci est comprise dans un cadre, formé en haut par le signe du ciel, incrusté de treize étoiles, latéralement et en bas par un simple filet continu. Sous le signe du ciel plane un disque ailé, avec uraei, désigné de chaque côté comme [hieroglyphs] : «*celui de Béhedet*».

A droite se tient la Divine Adoratrice, drapée dans une grande robe flottante et coiffée, au-dessus de la perruque avec dépouille de vautour, d'un mortier de deux hautes rémiges. Elle agite devant elle, à hauteur de son visage, deux sistres [3]. Au-dessus, deux colonnes de légende la désignent comme :

[1] Les caractéristiques générales sont indiquées par M. Berthelot (*Mon. et Mm. Piot* VII [1900], p. 121 : «étui métallique, de bronze, en forme de parallélipipède creux, constitué par deux moitiés juxtaposées ; hauteur : 140 mill., partagée également entre les deux moitiés ; largeur : 75 mill. ; tranche : 28 mill. épaisseur du métal : 3 mill.»

[2] M. Berthelot (*o. l.,* p. 122 et 131) définit ainsi la «couleur d'argent» caractéristique de cette face : «c'est de l'argent contenant une petite quantité d'or».

[3] Hickmann, *Cahiers d'histoire égyptienne* IV (1952), p. 95, n. 3.

« ¹ *La Divine Adoratrice, maîtresse du Double Pays* (a), ² *Chepenoupet*».

(a) La Divine Adoratrice, qui est un véritable roi, reçoit les éléments de la titulature royale (cf. ma communication au XXIIe Congrès international des Orientalistes [Istanbul, Septembre 1951] sur les privilèges régaliens des Divines Adoratrices).

La Divine Adoratrice rend hommage à la triade amonienne à laquelle se rapporte collectivement la colonne de légende :

sic

«*Paroles à dire : (Je te) donne toute vie et force*».

Amon est en tête, dans l'attitude de la marche; il tient devant lui le sceptre *w;s;* vêtu d'un maillot à bretelles et d'un pagne court, derrière lequel pend la queue de taureau, il est coiffé du mortier à hautes rémiges; on n'a pas représenté de disque solaire. Le dieu est appelé : ⁴, «*Amon-Rê*».

Derrière lui se tient : «*Mout, maîtresse du ciel*» ⁵; la déesse replie son bras gauche en signe de protection derrière l'épaule du dieu et laisse prendre sa dextre. Vêtue d'un long fourreau collant, elle est coiffée, au-dessus de sa perruque ornée de la dépouille de vautour, de la double couronne.

Enfin, dans l'attitude de la marche : ⁶ «*Khonsou, maître de la vérité-justice*» (cf. *infra*, rem. **b** du texte) tenant devant lui le sceptre *w;s* et vêtu du maillot à bretelles et du pagne court. Le dieu est hiéracocéphale; il porte le disque lunaire, à croissant et cercle, avec uraeus.

(*b*) La partie inférieure de l'étui porte cinq lignes de légende (→)

(→) ¹ ... ² ... α β γ

... ³ ... ⁴ ... *sic*

⁵ ... δ ε ζ *sic*

α. Une éraflure a fait sauter l'incrustation de qui est sûr.
β. Éraflure; peut-être primitivement barbe.
γ. Éraflure; il y avait sans doute (traces).
δ. Rien à l'intérieur de l'œil.
ε. Éraflure à la place de l'incrustation de ○, qui est sûr.
ζ. Cadrat très abîmé mais lecture sûre.

« ¹ *Salut à toi, Khonsou-Thoth* (**b**), *puissant dans le tribunal,* ² *qu'on ne peut séparer* (**c**) *des autres dieux,* ³ *qui donne des offrandes aux dieux et des nourritures* (?) (**d**) *aux* ⁴ *bienheureux* (**e**). *Puisses-tu donner à l'épouse du dieu Chepenoupet* ⁵ *vivante, dont la mère* (**f**) *est la main du dieu* (**g**) *Amenirdis,* j. v., *des pains et de la bière, toutes choses bonnes* (**h**)».

(**b**) Khonsou, qualifié de «maître de la justice» dans la scène du couvercle (A, *a*, 6), reçoit ici comme en B, *b*, 1, l'adjonction de l'ibis et les épithètes traditionnelles de Thoth, qui font allusion au rôle justicier de ce dernier dieu (cf. p. 81). Au sujet de l'association des deux divinités lunaires Thoth et Khonsou, cf. P. Boylan *Thoth, the Hermes of Egypt* [1922], p. 204-208; G. Jéquier, *Considérations* [1946], p. 181, 182, 184; C. de Wit, *Le rôle et le sens du lion* [1951], p. 276; E. Otto, *Topographie des thebanischen Gaues* [1952], p. 91; I. E. S. Edwards, *B.M.Q.*, XIV, 4 (1954), publiant la statuette d'un babouin (B. M. 65516), qui est qualifié de «Khonsou-Thoth» (époque Chéchanq III; cf. aussi les Khonsou-babouins découverts par M. P. Montet à Tanis).

Sur l'autre étui à tablette aux noms de «Nitocris vivante» et de «Chepenoupet défunte», dont je dois la communication à Mme Chr. Desroches-Noblecourt (*supra*, p. 85, n. 3), Khonsou et Thoth sont associés, mais distincts : l. 3 ....

(**c**) *Iwty ḫsf.f* : Lefebvre, *Gram.* § 764; *Wb.*, I, 46⁵ et III, 335¹⁵.

(**d**) Deux interprétations de ce passage nous semblent possibles, selon la traduction que l'on donnera du passage correspondant de la face B (cf. *infra*, rem. **j**). Si l'on y voit en le terme *ʿwg(w)t* qui sous l'Ancien Empire désigne les «graines grillées», on cherchera à retrouver ici ce nom et on prendra pour une erreur de gravure; cette négligence s'explique d'ailleurs avec une certaine difficulté sur un objet aussi précieux, où l'on remarque cepen-

dant la façon dont les signes sont serrés à la dernière ligne, avec la négligence d'une métathèse graphique (*nfr*). Sinon avec G. Lefebvre et É. Drioton on mettra en parallélisme les «dieux» (*ntrw*), les «défunts» (, *ḫrtyw*, «ceux qui sont sous [la terre]»; cf. , *ḫrty*, dieu des morts, et le déterminatif archaïque o [*e. g.* , *Wb.*, II, 165]) et les «bienheureux» (*ꜣḫw*) : «qui donne des offrandes aux dieux, aux défunts et aux bienheureux», ces deux derniers termes désignant les morts considérés de points de vue différents.

(e) Pour le sens de *ꜣḫw*, cf. *supra*, p. 76, rem. b.

(f) *Mwt·s* : sur cette façon de définir la relation d'adoption, cf. Macadam, *Kawa*, p. 120, et n. 2 et J. Leclant-J. Yoyotte, *B. I. F. A. O.*, LI (1952), p. 38, n. 1.

(g) Pour *ḏrt ntr*, cf. *supra*, p. 75, n. 3.

(h) Le texte, qui, dans ses premières lignes, est disposé avec de larges espacements entre les signes, est en revanche très serré vers la fin et se termine quelque peu *ex abrupto*. Il y a donc une certaine négligence dans le détail de la décoration de ce splendide objet.

Face B (pl. XXIV).

(*a*) Sur le côté dont les incrustations sont «en or»[1], le motif qui décore le couvercle est encadré du signe du ciel rempli de quinze étoiles en haut, et d'un filet simple sur les autres côtés; ce motif consiste dans le groupement des signes suivants : au centre un grand signe *nfr* (*Sign-list* F 35)[2], de chaque côté un *œil-wḏꜣt* (*Sign-list* D 10)[3] surmontant une corbeille — ou

[1] «Tous ces filets et caractères d'or contiennent de l'argent en faible dose» (M. Berthelot, *o. l.*, p. 131).

[2] L'élément vertical («trachée-artère») est constitué de petits segments juxtaposés, alternativement en or jaune, or rouge et métal plus clair (M. Berthelot, *o. l.*, p. 122).

[3] «Le contour paraît, comme le sourcil, constitué par de l'argent recouvert d'or. Le blanc de l'œil offre une structure inverse : la blancheur est due à une feuille d'argent excessivement mince, fixée sur une couche d'or rouge, dur et d'épaisseur sensible. Quant à la pupille, elle offre une teinte d'un noir bleuâtre, constituée par de l'outremer» (M. Berthelot, *o. l.*, p. 130).

plutôt un bassin d'albâtre — finement élaboré, avec au centre un losange décoré d'une fleurette : c'est l'hiéroglyphe W 3, qui se lit souvent *ḥb*, «la fête».

Un groupement très semblable décore une amulette publiée par G. A. Reisner, *Amulets, C. G. C.*, n° 12225 : sous le disque ailé à uraei est disposé au centre le *nfr*, accompagné de chaque côté d'un œil-*wḏꜣt* surmontant le bassin.

Le motif des yeux-*wḏꜣt* disposés de part et d'autre du *nfr* figure encore à l'avant du socle de la statue d'époque éthiopienne Mac Gregor n° 1626 (Catalogue of the Mac Gregor Collection [1922], p. 212 et pl. XLVI) et à l'avant du socle d'un sphinx de granit gris au nom de Chepenoupet (Legrain, *C. G. C.*, III, p. 9-10, n° 42201).

Sur les bracelets de la célèbre statue d'albâtre du Musée du Caire n° 565 représentant Aménirdis (*C. G. C.*, II [1925], p. 115), c'est en revanche un œil-*wḏꜣt* central qui est flanqué de deux *nfr*. Enfin le *nfr* central accosté d'yeux-*wḏꜣt* surmontés de petits ronds est un des éléments de la décoration du scarabée Pier n° 225 *a* (*Egyptian Antiquities in the Pier Collection* I [Chicago 1906], p. 27 et pl. XXI).

A propos de ce dernier document, M. É. Drioton, qui, dans ses cours de l'Université égyptienne, a étudié les scarabées à légendes énigmatiques, a bien voulu m'indiquer le sens de cette composition cryptographique de *nfr* et des yeux-*wḏꜣt* : elle transcrirait le nom d'«Amon»[1].

Sur l'étui à tablette du Louvre, faudrait-il lire l'ensemble, avec les bassins d'albâtre : «fête d'Amon» et mettre ainsi l'objet directement en rapport avec les cérémonies solennelles du maître de Karnak, celles où précisément la Divine Adoratrice agitait les sistres devant son divin époux?

Au-dessous du cryptogramme, on lit une ligne de légende :

(→)

«*L'épouse du dieu, Chepenoupet vivante, fille du roi Piankhy*, j. v.»

[1] Dans le cintre de stèles du M.-E. (*e. g.* Caire 20079), le groupement des yeux *wḏꜣt* et des trois *nfr* est interprété comme un motif de «régénération du mort» par G. Jéquier, *Considérations*, p. 51-54.

(*b*) La partie inférieure de l'étui porte 5 lignes de légendes :

(→) 1 … 2 … 3 … 4 … 5 …

α. Éraflure à la place de .
β. Éraflure à la place de .
γ. Rétablir .
δ. Éraflure à la place de .
ε. Éraflure à la place de .
ζ. Dans l'éraflure, traces de .
η. Éraflure; peut-être primitivement barbe.

«1 *Salut à toi, Khonsou-Thoth* (**i**), *puissant dans le tribunal,* 2 *qu'on ne peut séparer des (autres) dieux, qui donne des offrandes aux dieux et des nourritures* (**j**) *aux bienheureux* 3. *Puisses-tu donner à l'épouse du dieu, Chepenoupet vivante, fille du roi Piankhy,* j. v. *et dont la mère est* 4 *la Divine Adoratrice Amenirdis,* j. v. *Son favori et son aimé* (**k**), *le chef des scribes, le chambellan de la Divine Adoratrice,* [*Hor*], 5 *fils du chef des scribes, le chambellan de la Divine Adoratrice Pesechouper*».

(**i**) Sur l'assimilation de Khonsou et Thoth, cf. *supra*, rem. **b**, p. 89.

(**j**) est un terme qu'on rencontre dans les listes d'offrandes de l'Ancien Empire (*Wb.*, I, 235; Junker, *Giza*, I, p. 147, 179, 244; II, p. 171-172; III, p. 245; IV, p. 100; V, p. 199; VIII, p. 185; X, p. 194). Comme l'a indiqué H. Junker, il convient sans doute de transcrire *ʿwg(w)t* (*Giza*, VIII, où est signalé le rapprochement avec le verbe *ʿwg*, «griller») et de comprendre : «Gedörrtes, Geröstetes : Gerste und Weizen» (*Giza*, II). Il serait possible aussi de couper les éléments du texte différemment et de mettre en parallélisme et : «qui donne des

offrandes aux dieux et qui donne des portions (*ḫrwt*) aux bienheureux» (avec dissimulation graphique de *di*).

(**k**) Pour le groupement *ḥsy mry*, cf. *supra*, Doc. **IV-B**, texte C, p. 65, rem. f. L'emploi de cette expression mériterait d'être précisé; il semble qu'assez souvent, à l'époque éthiopienne, elle serve à introduire le nom du dignitaire qui a effectué une dédicace et qui, grâce à elle, se place sous l'invocation de la Divine Adoratrice au service de laquelle il se trouvait (cf. par exemple de ce point de vue le graffito de Harwa avec les cartouches d'Aménirdis fille de Kachta, gravé à Assouan [Gauthier, *L. R.* IV, p. 5 et 10]).

Il semble ainsi que l'étui à tablette du Musée du Louvre ait été consacré par Hor, fils de Pesechouper, au nom de sa maîtresse la Divine Adoratrice Chepenoupet II. La scène qui décore un des côtés du couvercle est en l'honneur de la triade amonienne; les textes des hymnes se rapportent plus précisément à Khonsou-Thoth dans son rôle de justicier; quant au cryptogramme qui décore l'autre côté du couvercle, c'est sans doute le nom même d'Amon. N'oublions pas enfin que la provenance de l'objet est vraisemblablement le temple d'Osiris Padedankh, à Karnak-Nord.

Toutes ces informations diverses et quelque peu divergentes ne permettent que difficilement de préciser la signification de cette pièce; c'est sans doute la tablette d'ivoire de l'intérieur qui donnerait la solution (cf. *supra*, p. 85, n. 2).

D^{bis}. STATUETTE DE HOR

Un autre document, peut-être du même Hor, a été retrouvé par G. Legrain au cours des dégagements du temple d'Osiris Padedankh (G. Legrain, *A. S. A. E.*, IV (1903), p. 183).

«Une statuette de scribe accroupi fort brûlée, haute de 40 cm. environ. Notre homme est tatoué un peu partout de figures d'Osiris et de textes énumérant ses fonctions. C'était le :

… (sic) »

E) CONCLUSION

Le nom de Pesechouper *P;(y)·s-šw-pr(w)* [1] pourrait être traduit : «Que sa lumière se manifeste». Si on le rapproche de *P;(y)·s-di-mnw* «Que son nom demeure», nom d'un autre thébain de cette époque, familier lui aussi des Divines Adoratrices (*supra,* chap. **IV**), on sera tenté de voir dans le suffixe féminin de la troisième personne singulier — plutôt que le rappel d'une déesse incertaine — une allusion à la Divine Adoratrice [2].

C'est en effet essentiellement comme un «scribe et chambellan de la Divine Adoratrice» (A) qu'est présenté Pesechouper; peut-être aussi un «juge de la Divine Adoratrice» (B). Il reçoit l'appellation de «celui sous la surveillance duquel la lumière se lève» (C), que porte également un autre fonctionnaire de la Divine Adoratrice, le grand majordome Akhamenrou (Louvre E 13106). Il montre enfin, gravés sur ses statues, les cartouches de la Divine Adoratrice Aménirdis fille de Kachta (Doc. **V-A**, p. 75 et **V-B**, p. 83) et de Chepenoupet (Doc. **V-C**, p. 85).

Ceci ne l'empêche pas d'ailleurs d'invoquer son appartenance au clergé d'Amon : *sdm ʿš n ʾImn* (D). Les deux administrations d'Amon et de la Divine Adoratrice, bien que vraisemblablement distinctes dans une certaine mesure, ne pouvaient cependant pas ne pas se trouver dans un rapport assez étroit.

Le secteur où Pesechouper semble avoir exercé son activité, c'est Karnak-Nord; que leur provenance soit certaine ou que leurs inscriptions nous y invitent — les quatre monuments de Pesechouper sont en relation avec Karnak-Nord, où l'activité fut particulièrement intense à l'époque des Divines Adoratrices et des Ethiopiens [3].

La dévotion de Pesechouper se manifeste particulièrement envers Osiris

[1] Cf. Ranke, *P.N.*, I, p. 128, n° 13 (où il convient de corriger les indications données en *masculin* et *époque éthiopienne*), II, p. 357 (Add.) et II, p. 223, où le nom est traduit : «ihr Licht ist aufgegangen» avec la note : «das Suffix bezieht sich gewiss auf eine Göttin». J'ai groupé les graphies attestées du nom dans le tableau annexe, p. 95-96.

[2] Pour l'étude des noms à élément initial *ps* (< *p;y·s*), cf. *supra,* p. 67-68.

[3] Cf. P. Barguet, J. Leclant, Cl. Robichon, *Karnak-Nord* IV, p. 68-128 et 151-154; nous reprenons systématiquement l'étude des vestiges de l'activité des Ethiopiens au Nord de Karnak dans notre thèse de doctorat «Recherches sur les monuments éthiopiens de la région thébaine».

Padedankh, «celui qui donne la vie». Il se réclame comme son «féal» *im;ḫw* (Doc. **V-B**, texte Cc :). Le nom du dieu () se lit dans la chapelle d'Osiris Neb-Djet, Maître de l'Eternité, où ont été trouvés les fragments décrits comme notre document **V-C**; ceux-ci figurent Pesechouper adorant l'Osiris du temple ; la chapelle était située à Karnak-Nord, un peu à l'Ouest de la porte de calcaire de Thoutmosis Ier que l'enceinte actuelle de Montou a laissée à l'extérieur [1]. Nous avons nous-même découvert Osiris Padedankh plusieurs fois invoqué dans une chapelle des Divines Adoratrices Chepenoupet II et Aménirdis II, que nous avons reconstituée [2] à partir des blocs extraits par la fouille de l'I. F. A. O. des fondations de l'avant-cour d'Amon-Rê-Montou : en particulier (blocs A 36 et A 151), (bloc A 272), (bloc A 320). En dehors des statues de Pesechouper, Osiris Padedankh est encore nommé sur deux statues de Harwa : (*var.*) [3] et sur le naos de la statue de Thoueris consacrée par Aba, le chambellan de Nitocris, seconde fille adoptive de Chepenoupet : [4]. En dépit de ces diverses mentions, il est difficile de préciser le caractère et le rôle de cette forme du dieu — une parmi les nombreuses que revêt à Thèbes le culte du dieu de la résurrection, à partir du VIIIe siècle.

GRAPHIES DU NOM DU *P;(y)·s - šw - pr(w)*

	D	Étui du Louvre.
	C	Statue du temple d'Osiris Neb-Djet
	et B	B. M. 1514, C, c.
	B	B. M. 1514, C, a, 3.

[1] G. Legrain, *A.S.A.E.*, IV (1903), p. 181-184; L. A. Christophe, *Karnak-Nord* III, p. 41, n. 2, p. 69, 128, 132; E. Otto, *Topographie des thebanischen Gaues,* p. 38. Il est vraisemblable de rapporter encore à ce temple le naos Caire n° 70027, signalé ci-dessous.

[2] P. Barguet, J. Leclant, C. Robichon, *Karnak-Nord* IV, p. 109-128; cf. J. Leclant, *Orientalia,* 19 (1950), p. 368-369 et *Chr. d'Ég.*, 50 (1950), p. 242.

[3] Statues de Harwa, VI, B 3 et VII, B 2-3; cf. *B.I.F.A.O.*, XXXIV p. 141 (B. Gunn) et 159 (Ch. Kuentz).

[4] G. Roeder, *Naos* (*C.G.C.*), n° 70027, p. 106-109 et pl. 37; L. A. Christophe, *Karnak-Nord* III, p. 41, n. 2, p. 115 et 132.

	B	B. M. 1514, C, a, 1 et 2.
	A	Karnak-Nord T 36, B, l. 9 et C, col. 3.
	B	B. M. 1514, B, col. 5.
	B	B. M. 1514, C, b.
	B	B. M. 1514, D.
	C	Statue du temple d'Osiris-Neb-Djet.

TITRES DE PESECHOUPER

Aa		D	Étui du Louvre.
Ab		B	B. M. 1514, B, col. 5.
		B	B. M. 1514, D, δ.
Ac		B	B. M. 1514, C, a, 1 et 3.
		C	Statue du temple d'Osiris Neb-Djet.
Ad		B	B. M. 1514, C, b.
		B	B. M. 1514, C, a, 2.
Ac		A	Karnak-Nord, T 36, B, l. 7 et C, col. 3.
B		C	Statue du temple d'Osiris Neb-Djet.
C		A	T 36, B, l. 7-8.
		A	T 36, C, col. 3.
D		A	T 36, B, l. 8.

CONCLUSIONS

A. CARACTÈRE DES MONUMENTS ÉTUDIÉS

Les documents sur lesquels se fonde la présente étude sont de caractère assez varié; le caractère commun à presque tous est d'être inédits [1]. Les monuments qui nous les ont transmis appartiennent en effet à des catégories différentes : statues (trois statues-cubes, une statue de scribe accroupi, une statue assise, une statue sans doute agenouillée), une stèle, une table d'offrandes, un étui à tablette, des fragments divers. Les *textes* que portent ces monuments se répartissent eux-mêmes en plusieurs groupes.

Ceux de la statue de Bakenptah (ch. **I**) sont des «proscynèmes», complétés par deux dédicaces et, sur le pilier dorsal, la formule dite «saïte». De ces éléments combinés on peut tirer une généalogie, laquelle se raccorde, nous l'avons vu, avec celle du grand majordome Akhamenrou, connue par d'autres monuments.

Le texte de la statue-cube B. M. 24429 (Iti) consiste en une «formule funéraire» développée, à laquelle fait suite une généalogie, explicitement donnée comme telle (ch. **II**).

Celui de la stèle de Dendara (ch. **III**) est formé par la juxtaposition : 1° de légendes concernant la scène religieuse (royale) figurée dans le cintre; 2° d'une titulature royale (Chabaka); 3° d'un «décret» (*wdt*) émanant du roi, plus ou moins adapté; 4° d'un récit biographique narrant un épisode particulièrement intéressant de la vie de l'auteur et se terminant par des vœux à l'intention du roi.

Avec le chapitre **IV** s'ouvre la série des «dossiers» comprenant plusieurs pièces. Le premier document (**A**, statue-cube de Karnak), associe des proscynèmes, une généalogie, un «appel aux vivants» et la formule dite «saïte».

[1] La table d'offrandes de Pesdimen (Doc. **IV-B**) est ici commentée de façon plus détaillée que dans la publication originale des *A.S.A.E.*; l'étui à tablette de Pesechouper (Doc. **V-D**) était resté jusqu'ici assez superficiellement étudié.

Le second (**B,** table d'offrandes) comprend trois séries de vœux funéraires, dont les deux premiers sont des décalques de passages des « Textes des Pyramides » (Ancien Empire) et, le troisième, la reproduction d'un texte du Nouvel-Empire.

Le chapitre **V** présente un dossier encore plus développé. Le document le plus important de ce dossier est la statue-cube **A** de Pesechouper, sur laquelle on trouve : 1° la titulature (abrégée) de la Divine Adoratrice Amenirdis ; 2° une formule funéraire développée. Le second document **B** n'a, comme inscriptions, que des proscynèmes introduisant des vœux funéraires; ces derniers remplacent, au dos de la statue, l'habituelle « formule saïte ». Le quatrième document **D** enfin est une pièce splendide qui montre l'attachement des membres de la maison des Divines Adoratrices à leur maîtresse.

Dans ces conditions, étant donné la disparité relative des monuments étudiés et celle des textes, il n'est guère possible de présenter, au terme de notre étude, de véritables *conclusions,* mais plutôt une sorte de « synthèse ». Quelle que soit en effet la variété des informations transmises, celles-ci se rangent d'elles-mêmes en plusieurs groupes et, souvent, à l'intérieur des divisions ainsi obtenues, se complètent. Ce sont ces résultats d'ensemble que nous voudrions dégager maintenant, sous plusieurs rubriques.

B. LES DIEUX [1]

L'index des épithètes divines fait apparaître que les dieux, à l'époque éthiopienne, comme d'ailleurs aux époques précédentes, sont souvent qualifiés dans leurs souverainetés *locales* en tant que « seigneurs » (*nbw*) ou « dames » (*nbwt*) d'une région, d'une ville, d'un sanctuaire; nous devons donc d'abord les considérer sous cet angle. Tous les monuments étudiés (à l'exception de la stèle du chapitre **III,** qui provient de Dendara) étant thébains, soit qu'ils aient été trouvés *in situ* (notamment ceux de Karnak-Nord, ou la table d'offrandes de Pesdimen, découverte à Thèbes-Ouest, dans la cour

[1] Pour les références, on se reportera, en règle générale, aux paragraphes 1 (Divinités) et 2 (Épithètes des divinités) de l'Index (p. 107-109).

ouverte de la tombe de Montouemhat), soit que leurs textes se rapportent aux dieux et aux institutions de la capitale de la Haute-Egypte, il est naturel de commencer par la triade thébaine, dont nous possédons des représentations : Doc. **IV-A** (pl. VIII) et Doc. **V-D** (pl. XXIII).

Son chef est appelé parfois simplement « Amon », mais plus souvent « Amon-Rê »; il est dit « maître de Karnak » (*nb nswt t;wy*), c'est aussi le maître du ciel (*nb pt*). Un des résultats intéressants de notre enquête est la découverte de nouveaux exemples d'un aspect rare d'Amon : (*p;*) *ʿš; nfrw,* « aux nombreuses beautés » (Doc. **V-B** texte Cb; cf. *supra,* p. 82, rem. **i**), associé sous ce nom à Osiris (Doc. **V-C**). De plus, si le Doc. **V-D** figure Amon dans sa pose traditionnelle, le Doc. **IV-A** (pl. VIII) le montre accroupi, en quelque sorte voilé dans son manteau, sans doute par influence de l'Osiris qui lui fait face.

Sur son épouse Mout, « maîtresse d'Acherou » (*nbt ʾIšrw*) et « maîtresse du ciel » (*nbt pt*), nous n'apprenons rien de spécial; la statue-cube de Pesdimen (Doc. **IV-A**) nous livre d'elle une belle effigie en ronde bosse (pl. IX) et une image en compagnie des autres membres de la triade (pl. VIII); une autre représentation se trouve sur l'étui à tablette (Doc. **V-D,** face A, pl. XXIII). En revanche, les informations concernant son clergé sont nombreuses (cf. *infra,* p. 104).

Il en est de même pour le fils d'Amon et Mout, Khonsou « l'enfant » (*p; ḫrd*) dont cependant l'iconographie s'enrichit : sous la forme juvénile (pl. VIII, p. 46) et, sous l'aspect hiéracocéphale (Doc. **V-D,** pl. XXIII, p. 88). L'onomastique semble mettre en valeur son prestige (cf. *infra,* section F). C'est un « maître de la justice » (*nb m;ʿt*), qui peut se substituer véritablement à Thoth (p. 88, 92).

Parmi les divinités caractéristiques du nome thébain, apparaît Montou « seigneur de Thèbes » (*nb W;st*), mais il n'est cependant nommé qu'une fois (Doc. **I,** Eα). Maât, la déesse de la Vérité-Justice, semble avoir joué un rôle particulier dans la région thébaine, en tant que « fille de Rê » (Doc. **I,** p. 11, n. 1).

Il faut maintenant passer à l'autre triade dont, à cette époque, l'importance semble avoir été primordiale : la triade Osirienne, prédominante, comme il se doit, dans la nécropole de Thèbes, où étaient sans doute ensevelis tous les personnages dont nous avons eu à nous occuper. Osiris (figuré, une fois,

accroupi : statue-cube de Pesdimen, Doc. **IV-A**) est celui, parmi les dieux nommés, dont les épithètes sont les plus nombreuses. Certaines le qualifient sous un aspect de souveraineté locale : *nd Ddw* « maître de Busiris », *nb rꜣ-stꜣw* « maître de Ro-setaou » (domaine de Basse-Egypte), *nb ꜣbḏw,* « maître d'Abydos »; c'est surtout celui « qui préside à l'Occident » (*ḫnty 'Imntt*). A ses titres de souveraineté *locale* s'ajoutent en effet des titres de souveraineté *cosmique*. « Dieu grand » par excellence (*nṯr ꜥꜣ*), c'est le « maître de l'éternité » sous ses deux formes (*nb nḥḥ* et *nb ḏt*); c'est aussi le « maître de la vie » (*nb ꜥnḫ*). Si ces épithètes sont banales, celle de *pꜣ dd ꜥnḫ*, « celui qui donne la vie », l'est moins (p. 94-95). Quant à *pꜣ nfr n irty·f(y)*, « celui aux beaux yeux », elle est entièrement nouvelle et désigne une forme locale d'Osiris, adorée à Karnak-Nord (p. 77). Enfin, comme nous le verrons (*infra,* p. 102), Osiris est assimilé d'une part avec Ptah et Sokaris, de l'autre avec Rê-Horakhty.

Isis, femme d'Osiris, joue un grand rôle dans nos textes. Représentée debout, associée aux autres membres de la triade Osirienne, sur la statue-cube de Pesdimen (Doc. **IV-A**, face supérieure, pl. VIII), avec les cornes lyriformes qu'elle a empruntées à Hathor dès le temps de la XVIII[e] dynastie, et qui enserrent le disque solaire, elle forme d'autre part couple avec Nephthys, sur le même monument (pl. X et XI), de chaque côté de la barque de Sokaris; dans ce cas, sa coiffure se réduit à la grande perruque surmontée du signe 𓊨, qui sert à écrire son nom. Tout comme Hathor ou Mout elle est dite — assez curieusement — « dame du ciel », *nbt pt*. Déesse souveraine, elle porte aussi le titre de « régente du Double Pays », *ḥnwt tꜣwy*. Nephthys, la partenaire d'Isis dans le second des deux rôles distingués plus haut, est aussi « dame du ciel », mais en même temps « régente des dieux », *ḥnwt nṯrw*. Isis est qualifiée de « mère divine », *mwt nṯr,* titre que ne porte point Nephthys, stérile, d'après la légende.

Horus, dans la représentation de la triade Osirienne (Doc. **IV-A**, pl. VIII), est figuré sous des traits assez semblables à ceux de son homologue de la triade Amonienne, Khonsou. Il a l'aspect caractéristique d'un enfant nu, portant la main à la bouche, mais contrairement à Khonsou, il est couronné du *pschent,* la double couronne de Haute et de Basse-Egypte, par allusion à son rôle d'héritier légitime d'Osiris dans la royauté pharaonique. Sur la dévotion à Horus, attestée par l'onomastique (cf. *infra,* section F, p. 106).

En dehors des membres des deux triades précédemment nommées, celle d'Amon, originaire de Thèbes, et celle d'Osiris, quasi universelle, mais acclimatée à Thèbes (où Osiris revêt des formes locales, cf. *supra,* p. 77, 94-95), nos documents mentionnent quelques autres dieux locaux. Par ordre géographique, en partant du Sud selon le principe de l'orientation égyptienne, ce sont : 1° les dieux de Dendara : Hathor, « dame de Dendara », *nbt 'Iwnt* et son fils Horsamtaoui, représenté sous la forme hiéracocéphale (Doc. **III**, pl. VII); 2° Ptah, une seule fois nommé (Doc. **V-B**), est qualifié selon son appartenance memphite : *rsy inb·f,* mais nous ne devons pas oublier qu'il s'était depuis longtemps implanté à Thèbes, où il possédait un petit sanctuaire, dans la région immédiatement au sud de Karnak-Nord. Pour son assimilation avec Sokaris et Osiris, cf. *infra,* p. 102; 3° Atoum n'est aussi nommé qu'une fois (Doc. **II**, p. 16-17); il est appelé, comme de coutume, « le maître du Double-Pays » (*nb tꜣwy*) et l'« Héliopolitain » (*'Iwnwy*); il représente le soleil du soir dans une forme divine composite qui l'associe à Rê-Horakhty et Osiris; 4° les « maîtres d'Héliopolis » sont mentionnés à propos du jugement dans la grande salle (*wsḫt*) de Geb (Doc. **I**, p. 8 et Doc. **V-A**, p. 76).

Sur le plan de la théologie, les renseignements épars dans nos textes ne sont pas non plus négligeables. Certaines divinités portent des épithètes qui les qualifient non plus en fonction de leur souveraineté, mais dans l'absolu, en les situant dans la hiérarchie du panthéon égyptien, ou encore définissent certaines de leurs attributions spéciales. Le second cas est illustré par Thoth qui, bien que jouant un rôle très important comme dieu *local,* à Hermopolis du Sud (Achmounein) et à Hermopolis du Nord, dans le Delta, est caractérisé exclusivement, dans deux de nos documents, comme patron des hiéroglyphes et du langage sacré (*nb mdw nṯr,* Doc. **IV-A**) et comme dieu de la Vérité-Justice (*ḥtp ḥr mꜣꜥt,* Doc. **V-B**). Plusieurs des épithètes traditionnelles de Thoth sont assumées par Khonsou qui prend l'aspect d'un Khonsou-Thoth (Doc. **V-D**, p. 89, 92). On peut ranger dans la même catégorie Osiris « sauveur », aspect de sa personnalité auquel correspond les épithètes « seigneur de la vie », *nb ꜥnḫ* et « celui qui donne la vie », *pꜣ dd ꜥnḫ*. La place éminente de certains dieux et de certaines déesses dans les hiérarchies des cultes, est, d'autre part, soulignée par les épithètes : « le grand dieu »

(*ntr* ˁ3) pour les uns (Osiris, Rê-Horakhty), «la grande» (*wrt*) pour les autres (Isis, Mout). Quant à Geb, c'est le grand juge par excellence, dont on fait traditionnellement référence à la «salle d'audience» (*wsḫt,* cf. p. 8-9 et 76).

Enfin, dans le décret de Chabaka transcrit à Dendara, on trouve mentionnés d'une façon toute générale les «dieux de Haute et Basse-Egypte» (Doc. **III,** l. 4); on est tenté de voir là une affirmation d'unité nationale, en opposition aux particularismes locaux si vivaces en fait à l'époque éthiopienne (p. 36).

L'assimilation des dieux égyptiens les uns aux autres et la fusion de plusieurs personnages divins en un seul est un phénomène qui, dès l'époque de Maspero, a été bien mise en lumière. Plusieurs exemples typiques sont corroborés par nos documents. Isis, Mout, Hathor échangent certains de leurs attributs et reçoivent les mêmes épithètes (*wrt, nbt pt;* cf. Index); Khonsou tend à se substituer véritablement à Thoth; son nom reçoit le déterminatif de ce dernier dieu. Comme il arrive fréquemment, Ptah fusionne avec les autres divinités funéraires, d'où les appellations de «Ptah-Sokaris» (Doc. **V-B,** texte B 1, p. 80) et de «Ptah-Sokar-Osiris» (Doc. **IV-A,** texte C 1). D'autre part Rê, qui, dès les Textes des Pyramides, avait absorbé la personnalité d'Horus de l'Horizon de l'Est (Rê-Horakhty) et Osiris se rapprochent l'un de l'autre et on lit sur une stèle d'Edimbourg (p. 19) le nom de «Rê-Horakhty-Osiris».

Plus rare encore est le composé Rê-Horakhty-Atoum-Osiris, traité sans doute comme un seul personnage et qui fonderait en un seul trois dieux célestes et un dieu chtonien (Doc. **II,** l. 2-3; cf. p. 19, rem. **e**).

Nous avons eu l'occasion d'insister d'autre part sur l'interpénétration de plus en plus grande des religions d'Amon et d'Osiris; rappelons que sur la statue-cube de Pesechouper (Doc. **IV-A,** pl. VIII), les deux triades, encore distinctes, sont néanmoins clairement associées : Osiris et Horus d'une part, Amon et Khonsou d'autre part y sont figurés dans une attitude semblable, très particulière.

Cette série de faits religieux semble caractéristique de l'époque dite «éthiopienne»; ils s'accentueront par la suite.

C. LES TEMPLES

Deux faits sont à souligner. Un fait historique, d'abord : la piété des rois «éthiopiens», leur attachement à la religion traditionnelle est un lieu commun de la tradition classique de l'histoire d'Egypte. Il trouve confirmation dans notre Doc. **III,** où l'œuvre de Chabaka, comme restaurateur de l'ensemble des sanctuaires égyptiens (spécialement, de celui de Dendara), est mise en lumière. Un fait fonctionnel, d'autre part : le même document attire notre attention sur l'importance des «enceintes» et sur une sorte de cloisonnement intérieur des temples, déterminé par la nécessité d'assurer par tous les moyens la sauvegarde de la «pureté» des lieux consacrés (par ordre, si l'on peut dire, de «sacralisation» croissante). C'est à cette nécessité de pureté physique, et à cette interdiction de pénétrer dans les lieux où elle était indispensable, que se rattache le privilège des prêtres (ou auxiliaires) dits *ˁḳyw* (p. 50), les «entrants», c'est-à-dire ceux qui avaient, de droit, accès aux locaux interdits aux profanes.

D. LE CLERGÉ ET LES AUXILIAIRES

C'est probablement dans ce domaine que la documentation étudiée dans le présent mémoire apporte les informations les plus riches et les plus nouvelles, pour l'époque considérée.

A) Les Sacerdoces. Il suffit de consulter l'index des titres et qualificatifs pour voir combien ceux-ci sont nombreux et variés. Les clergés sur lesquels les renseignements fournis sont les plus abondants, sont ceux d'Amon et de Mout, à un moindre degré celui de Khonsou. A noter, pour le clergé de Mout, un nouvel exemple du titre rare *ḥpt wḏ3t* qui fait probablement allusion à une particularité du culte, journalier ou saisonnier (une fête?), de la déesse associée à l'Amon thébain (p. 24).

B) Les Emplois «auxiliaires». A côté des dignités proprement «sacerdotales» — du simple *wˁb,* ou «prêtre pur», au grand-prêtre, en passant par le collège des «pères divins» (*itw ntr*) —, les titulatures nous révèlent l'existence de nombreux emplois étroitement associés aux cultes des dieux, mais de caractère souvent surtout administratif : nous appelons ces derniers

les emplois « auxiliaires ». Rentrent dans cette catégorie : 1° pour le culte d'Amon, les titulaires des postes de « supérieur du secret du domaine d'Amon », (*ḥry sšt; pr 'Imn*), « supérieur de « Santé et Vigueur » du domaine d'Amon » (*ḥry wḏ; snb pr 'Imn*), titre nouveau (l'un et l'autre attestés dans le Doc. **II**); 2° pour le culte de Mout, l'emploi de « supérieur des suivantes de Mout » (*ḥry šmswt* [*nt Mwt*]), de « suivante de Mout » (*šmsyt n*[*t*] *Mwt*), de « sacristain du domaine de Mout » (*k;wty n pr Mwt*); 3° pour le culte de Khonsou, l'emploi de « chef de la seconde et de la troisième phylè du domaine de Khonsou l'enfant » (*ḥry p; s; 2-nw s; 3-nw n pr Ḫnsw p; ẖrd*) et celui de « directeur du harem de Khonsou l'enfant » (*mr ḫnr Ḫnsw p; ẖrd*). Il faut reconnaître d'ailleurs qu'il est souvent bien difficile de tracer la limite entre les titres purement sacerdotaux et les titres d'employés « auxiliaires ». Le personnage qui portait le titre de « serviteur d'Amon » *sḏm 'š n 'Imn* — si semblable par la forme, à celui de « prophète » (*ḥm-nṯr* = « serviteur d'un dieu ») —, doit-il être considéré comme un véritable prêtre, un simple employé ou encore un dévot, un fidèle du dieu thébain? Et quelles étaient au juste les fonctions des « suivantes de Mout » (*šmswt n*(*t*) *Mwt*)? La question, pour l'instant, demeure posée.

Quoi qu'il en soit, il est une catégorie d'auxiliaires du clergé thébain à laquelle il faut faire une place spéciale : le personnel au service de la Divine Adoratrice. Sans entrer dans les détails, rappelons que nos textes font connaître trois emplois de ce genre, ceux de « chambellan » *imy ḫnt*, var. *imy-ḫnt n ḥmt nṯr*, avec son épithète curieuse : « celui sous la surveillance de qui la lumière se lève » (*wbn*[*w*] *šw m st ḥr·f*), de « juge de la Divine Adoratrice », *s;b dw;t nṯr* (p. 84) et de « directeur des scribes de la Divine Adoratrice » *mr sšw dw;t nṯr*, le plus important de tous demeurant le poste de « grand majordome » *mr pr wr*, dont nous n'avons parlé qu'incidemment.

C) L'Hérédité des Charges. Il est intéressant de suivre l'analyse de quelques-unes des généalogies tirées de nos textes, pour étudier la transmission des fonctions (tant religieuses que civiles), d'une génération à l'autre [1].

[1] Comme l'a noté à plusieurs reprises H. Kees (*Priestertum*, en particulier p. 283), il conviendrait de parler de « l'héritage d'un droit aux charges » (ein ererbter Anrecht), plutôt que d'une hérédité des charges proprement dite.

1° Document **I**. La charge civile de « directeur des scribes des documents » passe du grand-père, Ankhpakhered, au fils, Bakenptah, puis au petit-fils, Pekiry. Les deux derniers nommés sont prophètes de Maât fille de Rê, tous les trois prophètes d'Amon.

2° Document **II**. Celui-ci permet de suivre la transmission des titres sur six générations (désignées de **A** à **F**). Le titre de « directeur du harem de Khonsou l'enfant » se transmet de père en fils durant quatre générations (**C, D, E, F**). Les personnes des générations **A, B, D, E** sont « prophètes d'Amon » ou « pères divins ». Le titre rare « supérieur de « Vigueur et Santé » du domaine d'Amon » passe de **A** à **F**, sous la forme abrégée de « supérieur de Vigueur et Santé ». Il y a, dans cette famille, des titres qui ne sont portés que par une seule personne, par exemple « supérieur de la seconde et de la troisième phylè du domaine de Khonsou l'enfant », « prêtre *ḥpt wḏ;t* (**E**), « le grand de la châsse du fils d'Isis aimé d'Amon Piankhy », « supérieur des secrets du domaine d'Amon » (**F**).

3° Document **IV**. La charge de « sacristain du domaine de Mout » se transmet du père, Pekoch, au fils Pesdimen. Celui-ci y adjoint les fonctions de « supérieur des suivantes de Mout ».

4° Document **V**. Tjaimenerouaset transmet son poste de « chambellan de la Divine Adoratrice » à son fils Pesechouper (Doc. **V-B**), qui le lègue à son tour à son fils Hor (Doc. **V-D**).

É. LE CULTE

Deux informations sont à retenir. Tout d'abord le Doc. **III**, relatif aux travaux de restauration de Chabaka dans tous les temples égyptiens, confirme de manière éclatante l'un des principes du culte rendu aux dieux par les pharaons, celui de l'échange. Aux lignes 7 et 8 de l'inscription principale, nous lisons en effet :

« . . . *Et voici que Sa* < *Majesté* > (?) *a fait faire des monuments destinés à* (*sa*) *mère Hathor . . . .* [8]. *Puissent* (*les dieux*) *lui donner en récompense* (isw) *des millions d'années* ».

D'autre part, le Document **IV-A**, statue-cube de Pesdimen, nous apporte des informations intéressantes (qui devront être complétées) sur le rôle de

la barque de Sokaris, comme objet de culte, et enrichit l'iconographie relative d'Abydos (reliquaire d'Osiris), lui aussi objet de culte.

F. L'ONOMASTIQUE

Ce sujet demanderait de longs développements; il convient au moins d'en souligner ici l'importance. A côté de noms propres ne se rattachant à aucune racine connue (par ex. Iti, Doc. **II**) ou présentant un sens purement profane (Pekiry = « le singe », Doc. **I**) de nombreux noms attestés dans nos textes offrent un contenu purement religieux. On pourrait distinguer de la sorte :

1° Les noms de « subordination », par exemple Bakenptah, « le serviteur de Ptah » (Doc. **I**), Ankhefenmout « puisse-t-il vivre pour Mout » (= « se consacrer au service de Mout ») (p. 25).

2° Les noms de « parrainage », notamment Paoudienhor, « celui que (m')a donné Horus » (p. 37), ou Horsiese, littéralement : « Horus fils d'Isis », c'est-à-dire : « un second Horus fils d'Isis », un enfant qui aura ce dieu pour modèle (p. 25); parfois même simplement « Hor » (p. 58, 92, 93).

3° Les noms d'« exaltation », entre autres : Paouahimen, « le (seul) durable est Amon » (p. 37).

4° Très proches de ceux-ci, les « noms de fête ». Il est possible que nous en ayons un exemple dans le nom d'Ankhpakhered, grand-père de Baken-Ptah (Doc. **I**). Ce nom signifie : « l'enfant vit ». Étant donné que Khonsou porte régulièrement à cette époque l'épithète de *pꜣ ḫrd* « l'enfant », il est possible que le nom en question contienne une allusion à l'anniversaire de la naissance de Khonsou. Toutefois ce n'est là qu'une hypothèse, et nous avons préféré ne pas l'énoncer dans notre chapitre I, la réservant pour une vue d'ensemble sur l'onomastique.

5° Les noms de « protection », par exemple *mr-s(t)-Ḫnsw* : « Khonsou l'aime » (p. 12).

6° Les noms « imprécatoires », attirant la malédiction d'un dieu sur une ou plusieurs personnes. En dehors de celui du grand majordome Akhamenrou (*ꜣḫt-ʾImn-r·w*) : « que l'œil (*ꜣḫt*) d'Amon soit contre eux », qui n'avait pas à être étudié spécialement ici, le Document **I** en donne un très bon exemple : Ierbasteterou (*irt-Bꜣstt-r·w* : « que l'œil de Bastet soit contre eux ») (p. 11).

INDEX

1. DIVINITÉS

2. ÉPITHÈTES DES DIVINITÉS

3. NOMS PROPRES [1]

[1] Nous avons d'abord groupé les noms indiqués dans notre étude en hiéroglyphes ou en transcriptions ; puis, en une seconde liste, les noms transposés en orthographe française. Pour la recherche d'un nom donné, on consultera successivement les deux listes.

4. TITRES ET QUALIFICATIFS

5. VOCABULAIRE

6. MOTS COPTES

7. MOTS GRECS

8. GRAPHIES REMARQUABLES

9. INDEX GÉNÉRAL

10. MUSÉES ET COLLECTIONS

TABLE DES PLANCHES



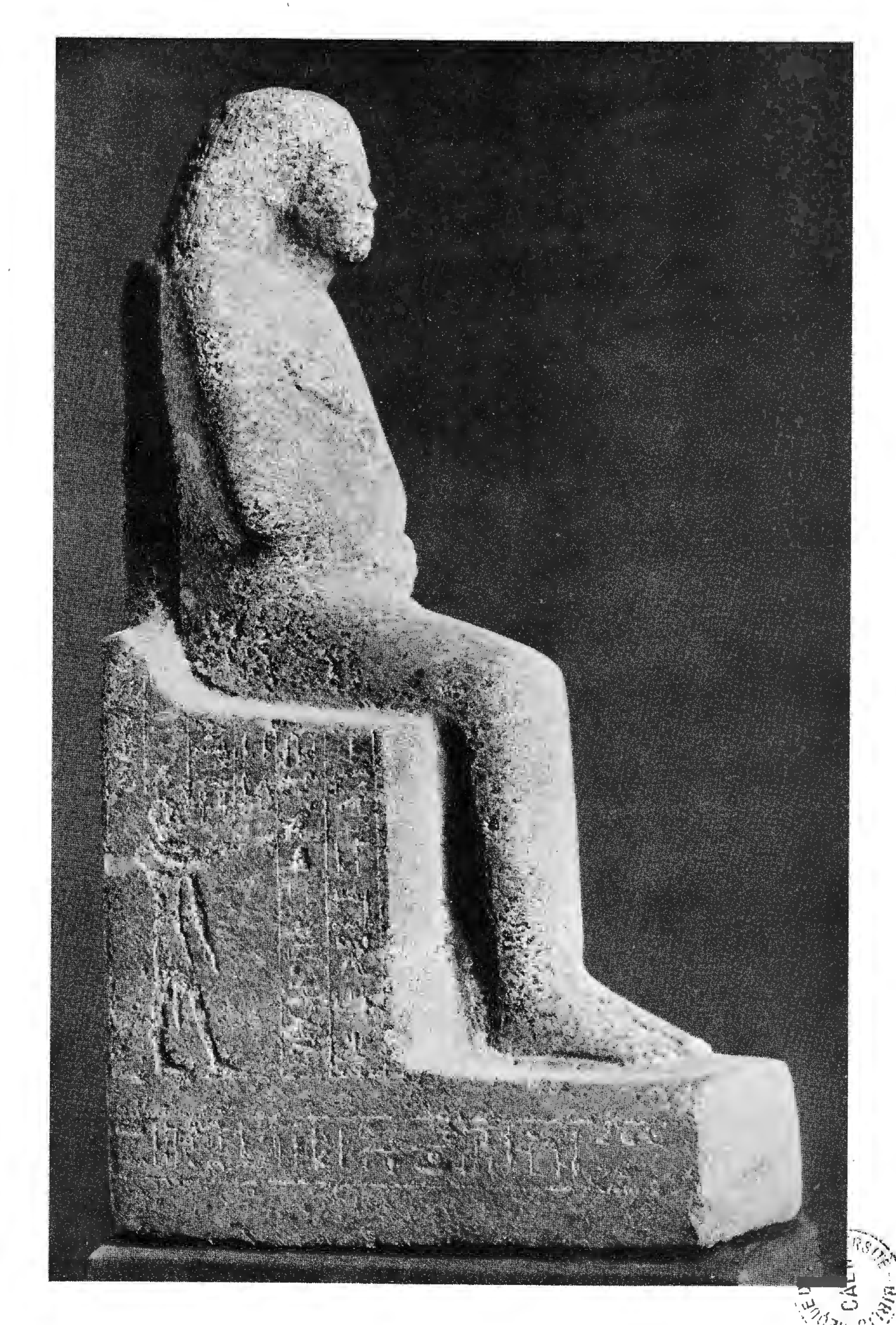
TABLE DES MATIÈRES

INDEX :





DOCUMENT I. Statue de Bakenptah. Caire J.E. 37866. Vue de face.
(Cl. Musée du Caire.)



Document I. Statue de Bakenptah. Caire J.E. 37866. Côté droit.
(Cl. Musée du Caire.)



DOCUMENT I. Statue de Bakenptah. Caire J.E. 37866. Côté gauche.
(Cl. Musée du Caire.)



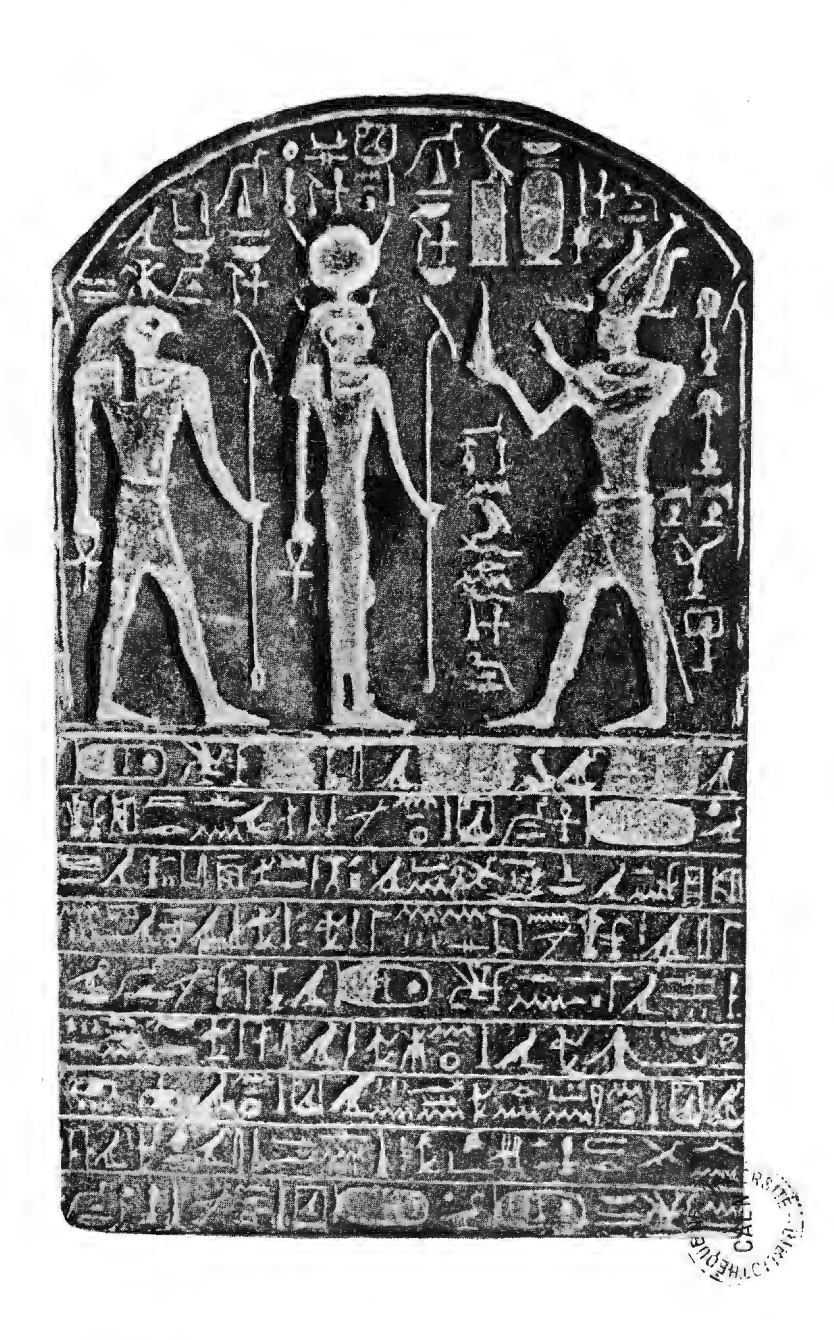
Document I. Statue de Bakenptah. Caire J.E. 37866. Vue de dos.
(Cl. Musée du Caire.)



Document II. Statue-cube de Iti. British Museum 24429. Vue de face.
(Cl. British Museum.)



Document II. Statue-cube de Iti. British Museum 24429. Détail, côté droit. (Cl. H. W. Müller.)



DOCUMENT **III.** Stèle Caire J.E. 44665. (Cl. Musée du Caire.)



Document IV-A. Statue-cube de Pesdimen. Karnak. Face supérieure.
(Cl. J. Leclant.)



Document IV-A. Statue-cube de Pesdimen. Karnak. Face antérieure.
(Cl. J. Leclant.)



DOCUMENT **IV-A**. Statue-cube de Pesdimen. Karnak. Côté gauche.
(Cl. J. Leclant.)



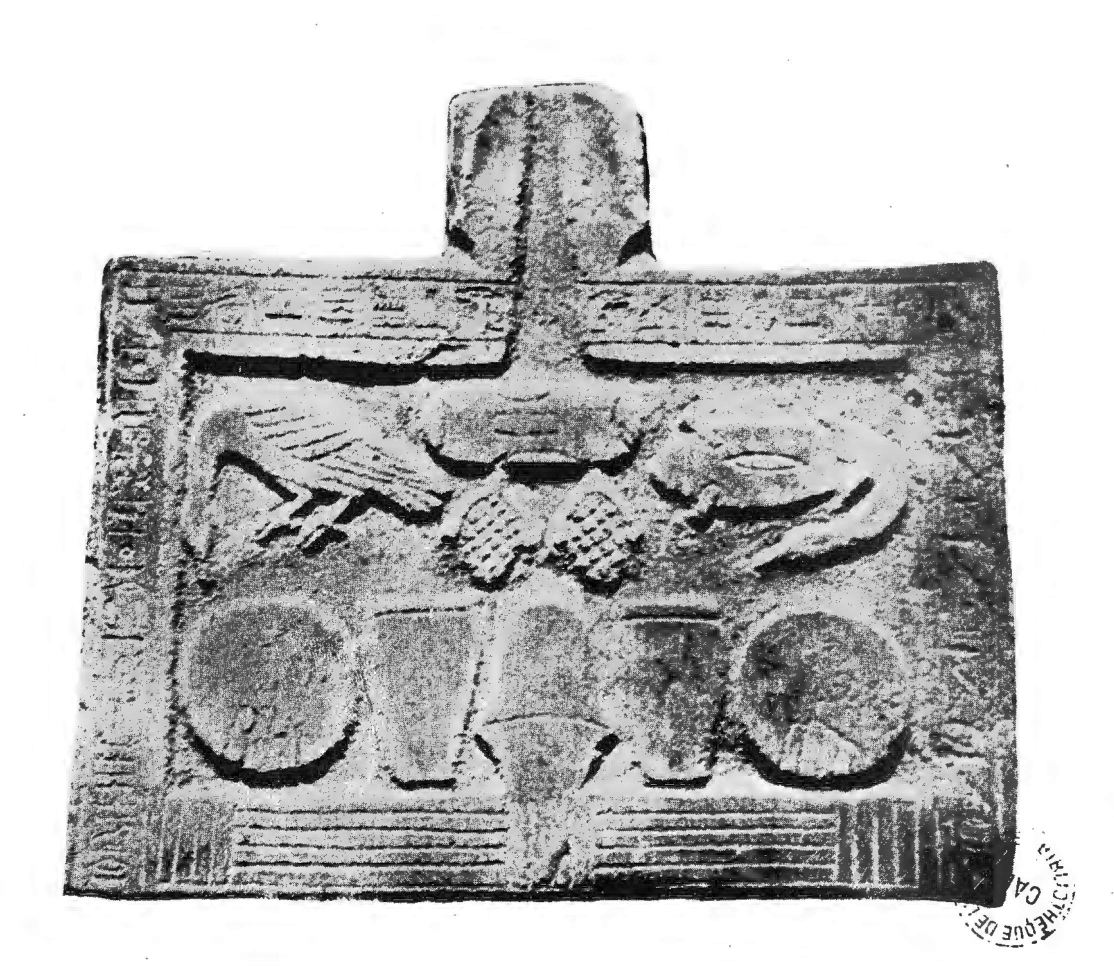
Document IV-A. Statue-cube de Pesdimen. Karnak. Côté gauche et arrière.
(Cl. J. Leclant.)



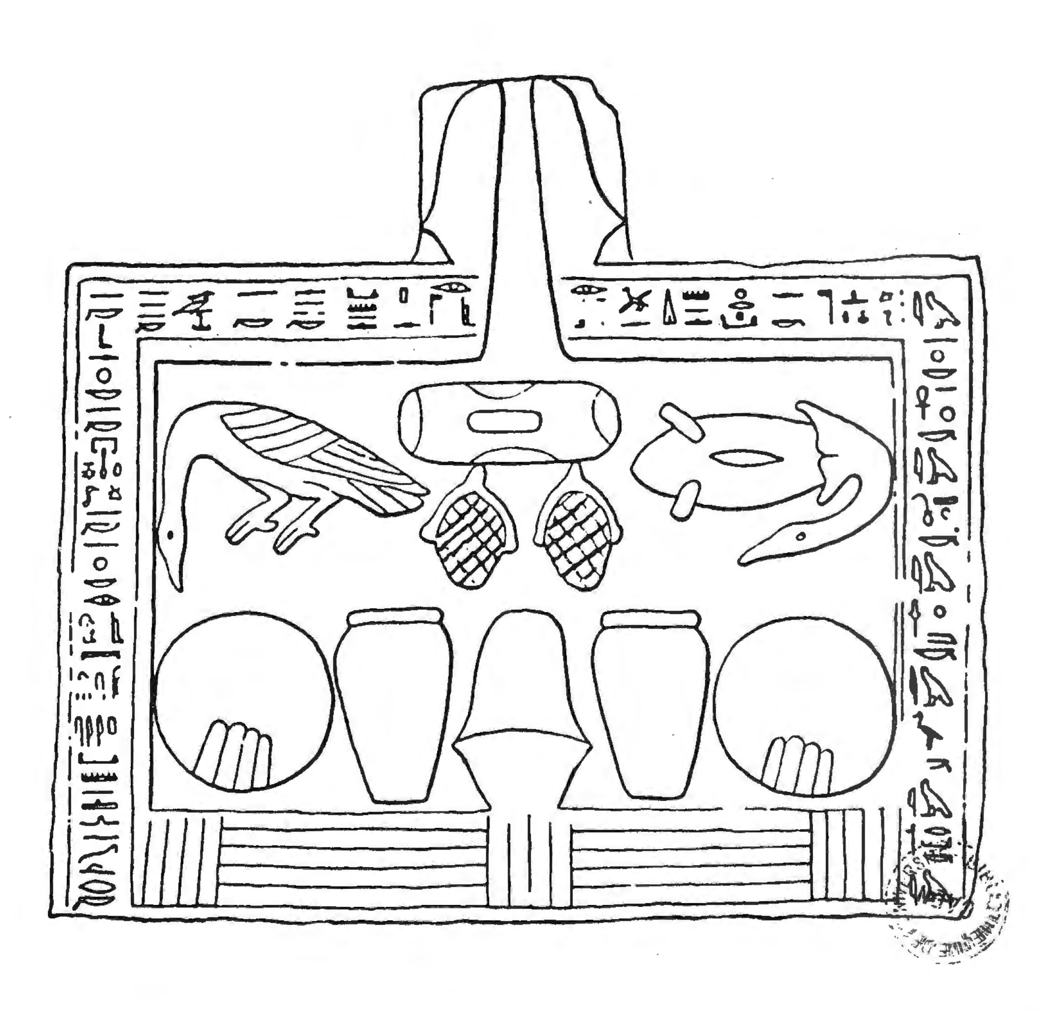
Document IV-A. Statue-cube de Pesdimen. Karnak. Côté droit.
(Cl. J. Leclant.)



Document **IV-A.** Statue-cube de Pesdimen. Karnak. Partie dorsale.
(Cl. J. Leclant.)



Document **IV-B.** Table d'offrandes de Pesdimen. Nécropole thébaine.
(Cl. J. Leclant.)



DOCUMENT **IV-B.** Table d'offrandes de Pesdimen. Nécropole thébaine
(Dessin P. Barguet.)

A

Document **V-A.** Statue-cube de Pesechouper. Karnak-Nord (I.F.A.O.). Vue générale des parties supérieure et antérieure. (Cl. chantier I.F.A.O.)



B

Document **V-A.** Statue-cube de Pesechouper. Karnak-Nord (I.F.A.O.). Face antérieure. (Cl. chantier I.F.A.O.)

Pl. XVI

A

Document **V-A.** Statue-cube de Pesechouper. Karnak-Nord (I.F.A.O.). Vue générale de la partie antérieure, prise du côté gauche. (Cl. Chantier I.F.A.O.)



B

Document **V-A.** Statue-cube de Pesechouper. Karnak-Nord (I.F.A.O.) Partie dorsale. (Cl. Chantier I.F.A.O.)

Pl. XVII



Document V-B. Statue de Pesechouper. British Museum 1514. Vue de face.
(Cl. H. W. Müller.)



Document V-B. Statue de Pesechouper. British Museum 1514. Côté droit.
(Cl. British Museum.)



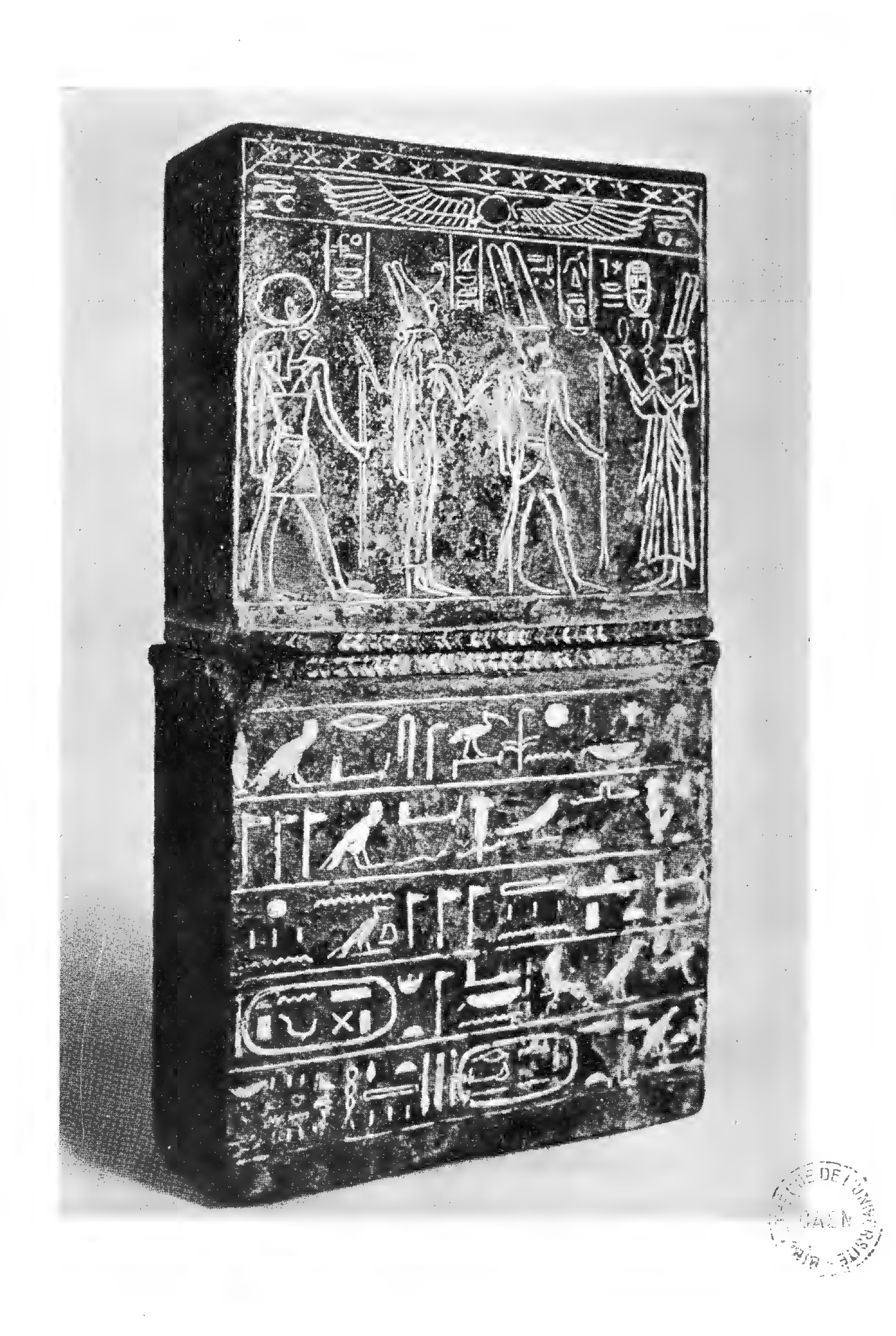
Document V-B. Statue de Pesechouper. British Museum 1514. Côté gauche.
(Cl. H. W. Müller.)



Document V-B. Statue de Pesechouper. British Museum 1514.
Détail de la partie supérieure. (Cl. H. W. Müller.)



Document V-B. Statue de Pesechouper. British Museum 1514. Vue de dos.
(Cl. British Museum.)



Document **V-D**. Étui à tablette. Musée du Louvre. Face A.
(Cl. Musée du Louvre.)



DOCUMENT **V-D**. Étui à tablette. Musée du Louvre. Face B.
(Cl. Musée du Louvre.)



Document communiqué par Mme C. Desroches-Noblecourt.

I.F.A.O. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES - XVII
J. LECLANT - SACERDOCES ET SANCTUAIRES ÉGYPTIENS